VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DU BASSIN VERSANT DE LA BAIE DE CARAQUET

O. Chouinard, P.-M. Desjardins et E. Forgues.

Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable
Faculté des études supérieures et de la recherche
Université de Moncton
Moncton, (N.-B.)
E1A 3E9

Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives
Faculté des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton, (N.-B.)
E1A 3E9

2000

Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2532

Pêches et Océans Fisheries and Oceans

Canada

Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques

Les rapports manuscrits contiennent des renseignements scientifiques et techniques qui constituent une contribution aux connaissances actuelles, mais qui traitent de problèmes nationaux ou régionaux. La distribution en est limitée aux organismes et aux personnes de régions particulières du Canada. Il n'y a aucune restriction quant au sujet; de fait, la série reflète la vaste gamme des intérêts et des politiques du ministère des Pêches et des Océans, c'est-à-dire les sciences halieutiques et aquatiques.

Les rapports manuscrits peuvent être cités comme des publications complètes. Le titre exact paraît au-dessus du résumé de chaque rapport. Les rapports manuscrits sont résumés dans la revue *Résumés des sciences aquatiques et halieutiques*, et ils sont classés dans l'index annuel des publications scientifiques et techniques du Ministère.

Les numéros 1 à 900 de cette série ont été publiés à titre de manuscrits (série biologique) de l'Office de biologie du Canada, et après le changement de la désignation de cet organisme par décret du Parlement, en 1937, ont été classés comme manuscrits (série biologique) de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 901 à 1425 ont été publiés à titre de rapports manuscrits de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 1426 à 1550 sont parus à titre de rapports manuscrits du Service des pêches et de la mer, ministère des Pêches et de l'Environnement. Le nom actuel de la série a été établi lors de la parution du numéro 1551.

Les rapports manuscrits sont produits à l'échelon régional, mais numérotés à l'échelon national. Les demandes de rapports seront satisfaites par l'établissement auteur dont le nom figure sur la couverture et la page du titre. Les rapports épuisés seront fournis contre rétribution par des agents commerciaux.

Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences

Manuscript reports contain scientific and technical information that contributes to existing knowledge but which deals with national or regional problems. Distribution is restricted to institutions or individuals located in particular regions of Canada. However, no restriction is placed on subject matter, and the series reflects the broad interests and policies of the Department of Fisheries and Oceans, namely, fisheries and aquatic sciences.

Manuscript reports may be cited as full publications. The correct citation appears above the abstract of each report. Each report is abstracted in *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts* and indexed in the Department's annual index to scientific and technical publications.

Numbers 1–900 in this series were issued as Manuscript Reports (Biological Series) of the Biological Board of Canada, and subsequent to 1937 when the name of the Board was changed by Act of Parliament, as Manuscript Reports (Biological Series) of the Fisheries Research Board of Canada. Numbers 901–1425 were issued as Manuscript Reports of the Fisheries Research Board of Canada. Numbers 1426–1550 were issued as Department of Fisheries and the Environment, Fisheries and Marine Service Manuscript Reports. The current series name was changed with report number 1551.

Manuscript reports are produced regionally but are numbered nationally. Requests for individual reports will be filled by the issuing establishment listed on the front cover and title page. Out-of-stock reports will be supplied for a fee by commercial agents.

**Rapport manuscrit canadien des
Sciences halieutiques et aquatiques 2532**

JUILLET 2000

Vers une gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet

Par

O. Chouinard[1], P.-M. Desjardins[2], et E. Forgues[1]

**[1]Université de Moncton, Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable
[2]Université de Moncton, Chaire des caisses populaires
acadiennes en études coopératives**

Imprimé sur du
papier recyclé

© **Ministère des travaux d'approvisionnements et services Canada 2000**
Cat. No. Fs 97-4/2532F ISSN 0706-6589

Ce projet de recherche a été subventionné par le bureau de coordination de la loi sur les Océans, Direction des Océans à Moncton.

Citation exacte de la publication :

Chouinard, O. P.-M. Desjardins, et E. Forgues. 2000. Vers une gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet. Document réalisé par la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable et la Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives de l'Université de Moncton, pour Pêches et Océans Canada. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2532 : ix + 119 p.

101-00193/

« Le développement économique , s'il compromet l'identité culturelle, pervertit les valeurs ou ne protège ni n'améliore la qualité de l'environnement, n'est ni durable ni sain. »

Susan Wismer

Résumé

Chouinard, O. P.-M. Desjardins, et E. Forgues. 2000. Vers une gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet. Document réalisé par la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable et la Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives de l'Université de Moncton, pour Pêches et Océans Canada. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2532 : ix + 119 p.

Le présent rapport vise à montrer le potentiel socio-économique qui existe dans le bassin versant de la baie de Caraquet, au Nouveau-Brunswick, si des moyens sont entrepris pour y favoriser une gestion environnementale viable et durable. Le rapport vise deux grands objectifs : présenter une démarche qui pourra être appliquée dans d'autres régions et présenter les résultats de la recherche effectuée dans le bassin versant de la baie de Caraquet.. Ce document explique les techniques qui ont été utilisées afin de réaliser l'étude, le recensement des données historiques, la délimitation du territoire, les entrevues dirigées et semi-dirigées, le *focus-group* et les récits de vie, de façon à pouvoir être suivie par d'autres chercheurs qui veulent réaliser une étude semblable. Ensuite les résultats de l'étude socio-économique sont présentés afin d'identifier l'impact économique et social que génère la baie de Caraquet et son bassin versant. Suivent des recommandations à partir des résultats obtenus pour promouvoir un développement durable et viable des ressources dans le cadre d'une gestion intégrée du bassin versant de Caraquet. Un plan de communication environnementale, conçu afin de sensibiliser les gens aux avantages d'une gestion intégrée du bassin versant, y est défini. Ce plan servira à diffuser les résultats de la recherche à tous les groupes du bassin versant et à les sensibiliser au potentiel socio-économique existant lorsqu'on envisage le développement de façon intégrée. Pour éviter de répéter les erreurs du passé, il est recommandé dans ce rapport, d'envisager une gestion des ressources touchant à tous les secteurs d'activités économiques dans le respect de la diversité écologique, assurant que le lien vital entre l'écosystème naturel et la communauté humaine soit intégré.

Abstract

The purpose of this report is to demonstrate the socio-economic potential that exists in the Caraquet Bay watershed in New Brunswick, if steps are taken to promote viable and sustainable environmental management. Its two main objectives are to present an approach that could be applied in other regions and present the results of the research conducted in the Caraquet Bay watershed. The report discusses the techniques used in the study, such as the gathering of historical data, demarcation of the area, structured and semi-structured interviews, focus-groups and life histories, so that they can be used by other researchers wishing to do similar studies. The results of the socio-economic study are then presented, in order to identify the economic and social impact generated by Caraquet Bay and its watershed. Recommendations follow, based on the results obtained for the promotion of sustainable and viable development of resources in the framework of integrated management of the Caraquet watershed. An environmental communications plan, designed to make people aware of the advantages of integrated management of the watershed, is set out in the report and will be used to distribute the results of the research to all the watershed groups and to make them aware of the socio-economic potential that exists when considered from the perspective of integrated development. To avoid repeating the errors of the past, it is recommended in the report to consider resources management that includes all sectors of economic activity and respects ecological diversity, while ensuring the integration of the vital link between the natural ecosystem and the human community.

Équipe de réalisation

Pêches et Océans Canada, Moncton

Déléguée scientifique, éditeure, coordination	:	Sophie Bastien-Daigle
Infographie	:	Brad Firth

Pêches et Océans Canada, Tracadie-Sheila

Délégué scientifique	:	Ernest Ferguson
Délégué gestion des pêches	:	Rhéal Boucher

Pêches et Aquaculture Nouveau-Brunswick,
Projet de développement durable de la baie de Caraquet

Délégué scientifique, coordonnateur de projet	:	Gilles Thériault

Université de Moncton, Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable

Directeur de projet	:	Omer Chouinard
Chargé de projet (volet socio-économique)	:	Éric Forgues
Assistantes à la recherche	:	Mélanie Savoie
	:	Martine Aubé

Université de Moncton, Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives

Directeur de projet	:	Pierre-Marcel Desjardins
Assistant à la recherche (volet économique)	:	Hugo de Montigny

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE ..... **IX**

1. INTRODUCTION **1**

1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE 1
1.2. PRÉSENTATION DU RAPPORT 1

2. MODÈLE ET OUTILS D'ENQUÊTE : DÉMARCHE SUIVIE **3**

2.1. ENTENTE ET PARTENARIAT 3
2.2. L'OBJET D'ÉTUDE, LA PROBLÉMATIQUE ET LA GRILLE D'ANALYSE 3
2.2.1. Délimitation du territoire *3*
CARTE 1 : LIMITES DU TERRITOIRE DE L'ÉTUDE 4
2.2.2. Les secteurs économiques *5*
2.2.3. Définition de l'objet d'étude et problématique *5*
2.2.4. Grille d'analyse *5*
2.2.5. Période étudiée *6*
2.3. RECUEIL DES DONNÉES 6
2.3.1. Recension des sources documentaires *7*
2.4. LIMITES DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 7
2.4.1. La délimitation du territoire : *7*
2.4.2. L'obtention des données pertinentes : *8*
2.4.3. L'obtention de données comparables : *8*
2.4.4. Isoler l'impact de l'objet de l'étude : *8*
2.4.5. Les embûches liées aux projections dans l'avenir : *9*
2.5. ENTREVUES DIRIGÉES ET SEMI-DIRIGÉES 9
2.5.1. L'échantillon *9*
2.5.2. Les questionnaires *9*
2.5.3. Récits de vie *10*
2.5.4. Le focus-group (groupe de discussion) *10*
2.5.5. La pertinence du focus-group pour la recherche sur le bassin versant de la baie de Caraquet *13*
2.5.6. Précisions générales sur le modèle d'enquête et d'analyse *13*

3. LE POTENTIEL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN VERSANT **14**

3.1. PROFIL HISTORIQUE : QUELQUES POINTS DE REPÈRE 14
3.2. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION 14
3.2.1. La population *14*
3.2.2. Les revenus *15*
3.2.3. La population active *15*
3.2.4. Le marché du travail *15*
3.2.5. La formation *16*
3.2.6. Les entreprises *16*
3.3. LA QUALITÉ DE VIE DANS LA RÉGION 21
3.4. LE SECTEUR DES PÊCHES 21
3.4.1. Historique *21*
3.4.2. L'impact socio-économique de l'industrie des pêches *23*
3.4.3. Analyse de la pêche dans la baie de Caraquet *29*
3.4.4. Les facteurs locaux *30*
3.4.5. Les facteurs globaux *32*
3.4.6. L'ostréiculture et la pêche à l'huître traditionnelle *33*
3.4.8. Potentiel de la conchyliculture *35*
CARTE 2 : ZONES CONDITIONNELLES À LA PÊCHE À L'HUÎTRE DANS LA BAIE DE CARAQUET 37
3.5. LE SECTEUR AGRICOLE 38
3.6. L'INDUSTRIE DE LA TOURBE 40
3.7. L'INDUSTRIE FORESTIÈRE 42
3.8. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 44
3.8.1. Un choix nécessaire et vital : réunir écologie et économie *45*
3.8.2. La pêche récréative *46*

3.9. POTENTIEL SOCIO-ECONOMIQUE DU BASSIN VERSANT 48
3.9.1. Objet et limites de l'analyse : *48*
3.9.2. Quelques grandes tendances : *48*
3.10. CONTRIBUTION POTENTIELLE DU PROJET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ 50
3.10.1. Les pêches *50*
3.10.2. La pêche récréative *50*
3.10.3. Le secteur agricole et des petits fruits *52*
3.10.4. Tourisme, culture et loisirs *52*
3.10.5. Gestion de l'environnement *53*
3.10.6. Autres considérations *53*
3.11. CONCLUSION 54

4. RECOMMANDATIONS 57

4.1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 57
4.2. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES (SECTORIELLES) 58
4.2.1. Le secteur des pêches et de l'ostréiculture *58*
4.2.2 Le secteur agricole et de la tourbe *58*
4.2.3. Le secteur touristique et des loisirs *58*
4.2.4. Le secteur forestier *59*

5. PLAN DE COMMUNICATION DE LA BAIE DE CARAQUET 60

5.1. OBJECTIFS DU PLAN DE COMMUNICATION 60
5.2. L'AUDIENCE 60
5.3. LES ÉTAPES DU PLAN DE COMMUNICATION 61
5.4. LES MESSAGES 61
5.5. LA PROMOTION 61
5.5.1. Initiatives supplémentaires *62*

BIBLIOGRAPHIE 63

ANNEXE I. COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON 67

ANNEXE II. QUESTIONNAIRES ET SCHÉMAS D'ENTREVUE 68

QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF SUR LES RESSOURCES BIOPHYSIQUES ET LEURS POTENTIELS 68
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LE SECTEUR DE LA FORÊT 77
QUESTIONNAIRE POUR LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DU TOURISME 79
QUESTIONNAIRE POUR LES TOURISTES 80
QUESTIONNAIRE SUR LA QUALITÉ DE VIE 82
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE 83
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION 84
SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LES MUNICIPALITÉS 86

ANNEXE III. COMPOSITION DU *FOCUS-GROUP* 87

ANNEXE IV. TABLEAUX DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES 88

TS 1 : MAIN D'ŒUVRE DE 14 ANS ET +, PAR INDUSTRIE, RÉGIONS RURALES ET URBAINES, 1951 88
TS 2 : NOMBRE DE PÊCHEURS, SELON LA SUBDIVISION DE RECENSEMENT ET LEUR SITUATION, 1951 89
TS 3 : MAIN D'OEUVRE DE 14 ANS + , PAR GROUPE D'OCCUPATIONS RÉGIONS RURALES ET URBAINES, 1951 90
TS 4 : POPULATION ET TERRITOIRE, 1991 ET 1996 91
TS 5 : CERTAINES STATISTIQUES RELATIVES AU REVENU, 1996 92
TS 6 : POPULATION ACTIVE TOTALE DE 15 ANS ET PLUS SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE 94
TS 7 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE 95
TS 8 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE - CANADA 96
TS 9 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE - NB = 100 97
TS 10 : CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996 98
TS 11 : POPULATION DE 15 ANS + SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT (%) 99
TS 12 : ENTREPRISES ET EMPLOIS (MAXIMUM ET MINIMUM) PAR INDUSTRIE, 1999 100
TS 13 : ENTREPRISES ET EMPLOIS (MAXIMUM ET MINIMUM) PAR GRAND GROUPE, 1999 101

TS 14 : PROFIL DES ENTREPRISES DANS LA REGION, NIVEAU DESAGREGE, 1999 103
TS 15 : CERTAINES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES DANS LES SECTEURS CONNEXES, 1990-1999 107
TS 16 : DONNEES HISTORIQUES DU SECTEUR AGRICOLE, 1951 108
TS 17 : DONNEES HISTORIQUES DU SECTEUR AGRICOLE, 1996 109

ANNEXE V. BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE 110

PRÉFACE

Notre étude part d'un postulat simple concernant la gestion des ressources sur un territoire donné : si la gestion des ressources ne s'inscrit pas dans une perspective viable et durable, à long terme, le potentiel d'exploitation de ces ressources diminue grandement au point de compromettre la survie socio-économique de la communauté qui habite ce territoire. C'est précisément ce que nous démontre le secteur des pêches qui éprouve certaines difficultés liées à la gestion viable des ressources. Dans une économie qui dépend en grande partie de ses ressources, la gestion visant à réunir écologie et économie devient un enjeu central pour la communauté car celui-ci affecte directement son avenir. D'où l'importance pour une communauté de se prendre en charge afin de mieux orienter son développement socio-économique et ce dans une perspective démocratique et inclusive.

Le développement durable exige d'envisager le développement socio-économique dans une perspective qui dépasse les intérêts individuels et qui rejoigne les intérêts généraux de la communauté. Comme le mentionne Joseph-Yvon Thériault, «le développement durable est une approche intégrée au développement qui tente d'inscrire des projets particuliers de développement dans le développement holiste d'une communauté » (Thériault, 1999). La question est de savoir comment peut-on amener les individus à inscrire leurs projets et leurs intérêts particuliers dans une vision globale du développement de leur communauté sur un territoire donné. En d'autres mots, comment les intérêts particuliers peuvent-ils se définir en prenant en compte les intérêts généraux de la communauté et des générations futures[1] ? C'est le défi que tente de relever ce présent rapport, fort de la conviction que seule une gestion intégrée des ressources du bassin versant de la baie de Caraquet peut conduire à un développement qui soit durable et viable[2].

Sans préjuger des résultats de la recherche, déjà nous pouvons envisager deux conditions qui doivent être réunies pour favoriser l'émergence d'un développement qui soit durable dans la communauté. D'abord, il faut que les «agents de développement » de la communauté élaborent et adoptent une vision globale du développement socio-économique de leur communauté dans un territoire déterminé. Ils doivent considérer l'impact qu'ont les pratiques de chaque secteur socio-économique sur l'environnement et sur les ressources, de même que l'impact qu'elles ont sur les autres secteurs socio-économiques, par-delà les frontières politiques ou administratives. Fort de cette vision globale, il faut une volonté politique d'infléchir le développement vers une forme durable et viable pour la communauté. Cette volonté politique doit exprimer l'intérêt général de la communauté et trouver le moyen de la réconcilier avec les intérêts individuels et particuliers de ses membres.

Le projet de favoriser l'émergence d'un développement durable et viable exige donc une mobilisation de la communauté et l'expression en son sein des divers intérêts. Cela rend nécessaire la création d'un espace de discussion démocratique qui a comme fonction de dégager les différents points de vue et de créer une vision partagée du développement socio-économique de la communauté (Maser, 1997). Sur la base de cette vision commune, pourra se développer une volonté politique communautaire qui s'incarnera dans des projets et des initiatives concrètes. La promotion d'une forme durable et viable de développement suppose donc la prise en charge par la communauté d'une responsabilité à l'égard de tous les membres de la communauté, des générations futures et de l'environnement sur son territoire (Hoff, 1998; Williams et Haughton, 1994).

Omer Chouinard, Pierre-Marcel Desjardins et Éric Forgues

---

[1] La définition la plus communément acceptée du développement durable est celle du rapport Bruntland qui le définit comme étant "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

[2] Cela rejoint la perspective de Gagnon et Fortin qui mentionnent que le développement viable « transcende la stricte temporalité [qui est associée au développement durable] pour intégrer la qualité de vie, le rôle des acteurs et de leurs valeurs » (Gagnon et Fortin, 1999 : 95).

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

La présente étude part d'un constat établi par le comité de développement durable de la baie de Caraquet sur le faible mobilisation de la population autour des enjeux environnementaux, de la qualité de vie et du développement durable. Le danger qui existe au sein de chaque communauté est de ne pas protéger le potentiel des ressources qu'offre leur région et d'en négliger la mise en valeur. L'espoir que nous avons est de présenter sous un nouveau jour une réalité qui est pourtant familière à la communauté en nous efforçant de dégager tout le potentiel socio-économique qui y demeure inexploité.

Plus précisément, l'objectif de cette étude vise à contrer cette inquiétude qui se vit au sein des communautés en montrant le potentiel qui existe si celles-ci développent tout le potentiel socio-économique qu'offre les ressources de leur environnent immédiat. Cette étude vise ainsi à montrer que les communautés peuvent avoir une emprise sur leur environnement. Cette emprise sera d'autant plus forte que les différents groupes présents dans la communauté se concerteront et se mobiliseront pour définir des plans d'intervention qui verront à améliorer la situation. (Jean, 1997 et 1997b).

1.2. PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le rapport qui suit explique la démarche qui pourra être appliquée dans d'autres régions et présente les résultats de la recherche effectuée dans le bassin versant de la baie de Caraquet.

Dans la partie 2, *Modèle et outils d'enquête*, la démarche qui a été suivie pour réaliser notre étude est présentée d'une façon à pouvoir être suivie par d'autres chercheurs qui veulent réaliser une étude semblable dans une autre région.

Dans la partie 3, *Résultats de la recherche*, nous présentons les résultats de nos recherches à partir des principaux secteurs socio-économiques étudiés.

Dans la partie 4, *Recommandations*, nous présentons des recommandations à partir des résultats obtenus pour promouvoir un développement durable et viable des ressources dans le cadre d'une gestion intégrée.

Dans la partie 5, *Plan de communication environnementale*, nous présentons un plan de communication qui vise à sensibiliser la population à la question du développement durable de la baie de Caraquet et ce, à partir des résultats de notre rapport.

L'étude suit deux grands axes :

1. Une étude socio-économique afin d'identifier l'impact économique et social que génère la baie et son bassin versant ;

2. Un plan de communication environnementale afin de sensibiliser les gens aux avantages du développement rationnel de la baie et son bassin versant.

Il est à noter que l'étude doit promouvoir une approche communautaire de la réalité économique et sociale.

L'étude se divise aussi en trois volets :

1. L'aspect historique qui vise à relever les activités économiques du passé reliées à la baie de Caraquet et leur impact sur le développement socio-économique de la région ;
2. L'aspect économique qui vise à évaluer l'impact actuel que génèrent les activités économiques reliées à la baie. Les secteurs sont classés par l'utilisation actuelle qu'en font les usagers ;
3. Le potentiel socio-économique qu'engendrerait un développement communautaire durable de la baie en composant avec les besoins de ses différents utilisateurs ;

Étant donné que ce rapport doit servir de modèle pour des projets dans d'autres régions, la démarche méthodologique suivie est expliquée en détails. Ces explications permettront aux chercheurs intéressés à refaire la même démarche et d'adapter leur étude selon la spécificité de leur milieu.

Le lecteur davantage intéressé par les résultats de la recherche peut passer immédiatement à la partie 3.

2. MODÈLE ET OUTILS D'ENQUÊTE : DÉMARCHE SUIVIE

Cette partie présente la démarche méthodologique qui a été suivie au cours de notre recherche. Elle offre un modèle qui peut être appliqué dans d'autres régions qui voudront réaliser une étude similaire. Plusieurs outils méthodologiques ont été employés au cours de la recherche et plusieurs étapes ponctuent cette démarche. Les outils employés seront ici présentés dans l'ordre des étapes qui ont été suivies au cours de la recherche.

La démarche présentée ici peut être suivie dans le cadre d'une recherche menée dans une autre région. Toutefois, il faudra toujours considérer les spécificités locales et faire les ajustements méthodologiques nécessaires. Il est souhaitable de recourir à une assistance technique en recherche pour effectuer ses ajustements, de même que pour effectuer le recueil et l'analyse des données.

2.1. ENTENTE ET PARTENARIAT

Au début de la démarche de recherche, il importe de préciser le rôle de chaque partenaire du projet de recherche et le mode de collaboration entre les partenaires. L'objectif visé est d'établir un lien de collaboration permanent entre les chercheurs et les membres du milieu concerné. Ces derniers ont l'avantage de posséder une masse d'informations pertinentes pour l'avancement de la recherche.

Les collaborateurs de cette étude ont facilité l'accès à des personnes ressources et à des informations essentielles pour la recherche, dans la région étudiée. Ils ont également établi les objectifs de l'étude et orienté les chercheurs au cours de leur enquête. Les chercheurs ont eu comme rôle d'éclaircir les objectifs et les enjeux de l'étude, en plus de fournir les outils méthodologiques nécessaires à une démarche scientifique.

2.2. L'OBJET D'ÉTUDE, LA PROBLÉMATIQUE ET LA GRILLE D'ANALYSE

Tout modèle d'enquête, c'est-à-dire toute démarche méthodologique, se définit à partir de l'objet d'étude. Dans notre cas, il s'agit d'étudier la forme sociale du développement économique de la baie de Caraquet, afin de déterminer si et comment il peut tendre vers un développement durable. Afin de mener à bien cette étude, il importe d'abord de délimiter le territoire et les secteurs économiques concernés par le développement.

2.2.1. Délimitation du territoire

Située dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, le territoire qui fait l'objet de la présente étude couvre la baie de Caraquet et son bassin versant (voir carte géographique à la page suivante). Il comprend tout le territoire dont l'écosystème est lié à la baie de Caraquet. Ce territoire comprend 3 rivières, dont la rivière Caraquet et les 12 ruisseaux qui s'y déversent et couvre les villes dont les activités ont un impact environnemental sur la baie de Caraquet et son bassin versant. Sur ce territoire, nous retrouvons la ville de Caraquet, les villages de Maisonnette, Saint-Léolin, Bertrand et Bas-Caraquet, de même que 3 districts de services locaux, à savoir Village-des-Poiriers, Dugas et Pokesudie. La limite du territoire maritime a été définie arbitrairement par les limites du banc de pétoncle accessible aux pêcheurs côtiers.

CARTE 1 : LIMITES DU TERRITOIRE DE L'ÉTUDE

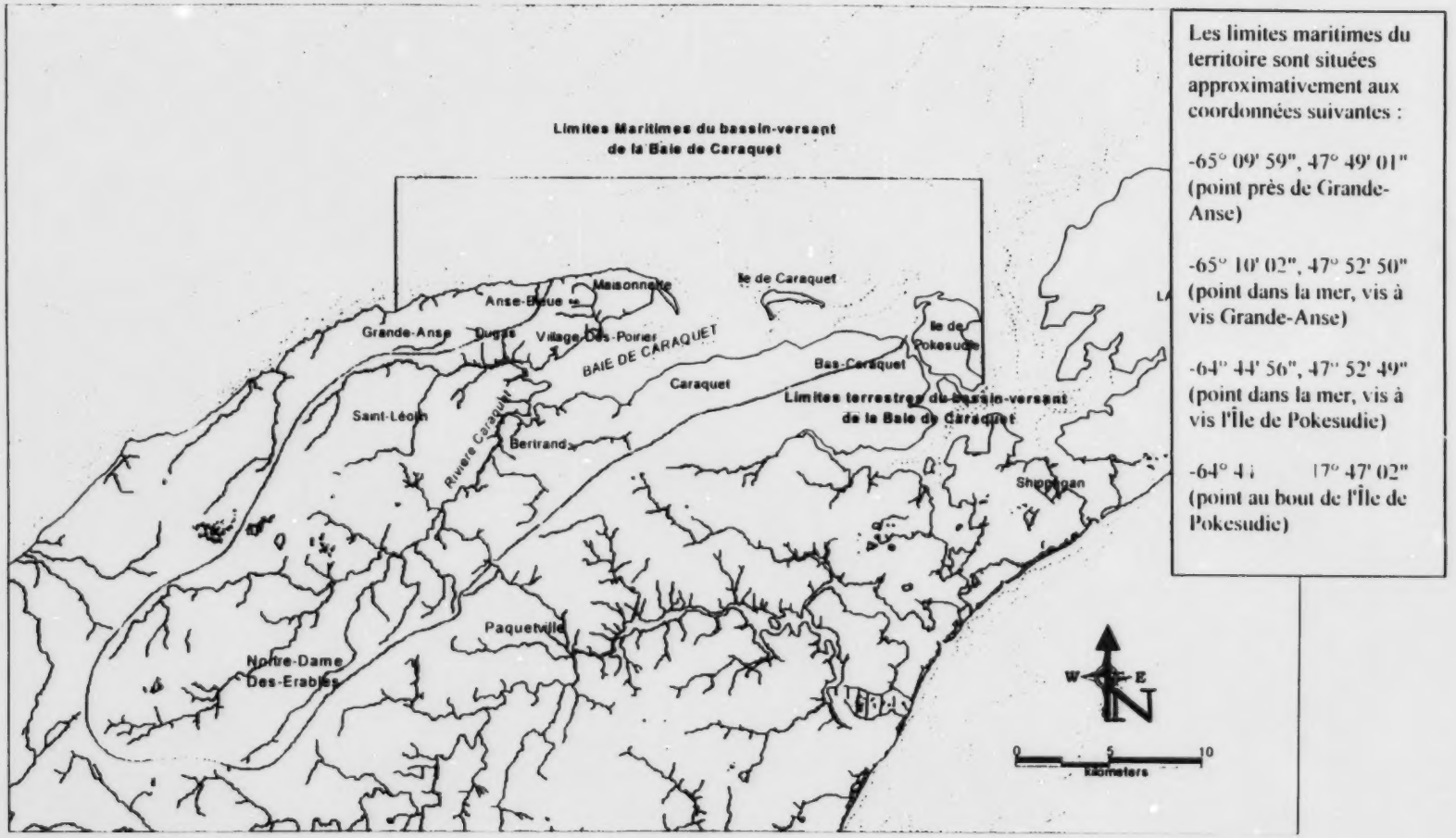

Les limites maritimes du territoire sont situées approximativement aux coordonnées suivantes :

-65° 09' 59", 47° 49' 01" (point près de Grande-Anse)

-65° 10' 02", 47° 52' 50" (point dans la mer, vis à vis Grande-Anse)

-64° 44' 56", 47° 52' 49" (point dans la mer, vis à vis l'Île de Pokesudie)

-64° 4[illegible] 17° 47' 02" (point au bout de l'Île de Pokesudie)

2.2.2. Les secteurs économiques

Les secteurs d'activités étudiés comprennent :

- les secteurs économiques dont les activités ont un impact environnemental;
- les secteurs qui dépendent directement des ressources naturelles;
- les secteurs qui recèlent un potentiel socio-économique si un aménagement du territoire est effectué, et
- les activités qui visent le réaménagement du territoire.

Tableau 1
Secteurs d'activités identifiés
à la baie de Caraquet

- Pêches et aquaculture
- Secteur agricole (incluant petits fruits)
- L'industrie de la tourbe
- Tourisme, culture et loisirs (incluant la pêche récréative)
- L'industrie forestière

2.2.3. Définition de l'objet d'étude et problématique

Le développement socio-économique durable de la baie de Caraquet constitue notre objet d'étude. Afin de déterminer si et comment le développement socio-économique de la Baie peut tendre vers une approche viable et durable, il importe de saisir la relation qu'entretient la communauté avec les ressources et l'environnement de la région à travers ses principaux secteurs économiques. Il importe également de saisir le potentiel des secteurs économiques dans une perspective de développement durable. À cette fin, il est indispensable de cerner ce potentiel à partir des contraintes naturelles et sociales qui existent, de même que les diverses possibilités qu'offre le milieu naturel et la communauté.

2.2.4. Grille d'analyse

La grille d'analyse vise à définir précisément ce qui doit faire l'objet d'un examen attentif au cours de la recherche. Elle se définit à partir de l'objet d'étude en identifiant les dimensions qui la compose et qui peuvent être directement observables dans la réalité.

Le potentiel socio-économique peut se saisir à travers les dimensions présentées dans le tableau 2. Ainsi, l'analyse de chaque secteur économique s'effectuera à travers ces dimensions.

Tableau 2
Dimensions de l'analyse

- les perceptions des membres de la population et des acteurs socio-économiques à l'égard des ressources et de l'environnement en lien avec le développement économique;
- le potentiel des ressources en lien avec l'habitat et son aménagement;
- les dispositifs législatifs qui encadrent le développement économique et les mesures prises à l'égard de l'exploitation des ressources;
- les types de relations qui existent entre les membres de la communauté (coopératives, conflictuelles, compétitives, etc.) en lien avec le développement économique;

2.2.5. Période étudiée

Il importe de noter la perspective temporelle qui nous intéresse. Pour chacun de ces axes et dans la mesure de la disponibilité des données, il s'agit de faire :

- l'historique (qui débute à partir du XVIII^{ème} siècle pour certains aspects),
- de saisir la situation actuelle et
- de faire une projection dans l'avenir.

2.3. RECUEIL DES DONNÉES

Ces axes d'analyse et ces secteurs économiques définissent la grille d'analyse qui orientera le recueil des données. Ce recueil des données s'effectuera en plusieurs étapes qui peuvent se chevaucher. Pour commencer, l'accent sera mis sur le secteur des pêches qui est un secteur important de la région et qui soulève directement l'enjeu du développement durable de la baie de Caraquet. Toutefois, pour chacun des secteurs d'activités, le déroulement de la recherche suivra les mêmes étapes.

Voici les techniques de cueillette des données que nous avons utilisées :

- Recension des sources documentaires;
- Analyse des données statistiques pour faire le profil socio-économique;
- Entrevues dirigées et semi-dirigées;
- Récits de vie (surtout avec les aînés) et
- *Focus-group.*

2.3.1. Recension des sources documentaires

Avant de commencer une étude, il importe de recenser les divers constats qui ont été établis au sein de la communauté, ou de communautés plus larges, de même que les diverses études qui ont pu être faites à ce sujet. Ces études constituent des sources d'informations essentielles. Elles nous informent notamment du savoir que la communauté possède au sujet de sa situation.

Dans la présente étude, la recension des sources documentaires vise à faire ressortir l'état et le potentiel des ressources du territoire. Elle commence par le secteur des pêches et se poursuit dans les secteurs du tourisme et des loisirs, de la culture des petits fruits, des tourbières et de la foresterie.

2.4. LIMITES DES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Afin de permettre au lecteur de bien comprendre la méthodologie utilisée pour l'analyse statistique et surtout afin de permettre à quiconque serait intéressé à produire une étude semblable, nous présentons dans cette section les limites méthodologiques rencontrées durant notre recherche. En fait, les sources de difficultés sont multiples, mais elles sont loin d'être insurmontables. Mentionnons la délimitation du territoire, l'obtention des données pertinentes, l'obtention de données comparables, isoler l'impact de l'objet d'étude et les embûches liées aux projections dans l'avenir.

2.4.1. La délimitation du territoire :

Une première difficulté est liée à notre territoire. Nous voulons analyser le territoire défini comme la Baie de Caraquet et son bassin versant. En fait, deux difficultés sont liées à ce point : la première consiste à bien identifier les frontières géographiques du territoire couvert. Cette difficulté fut surmontée en faisant appel aux experts sur place - membre du comité directeur de l'étude - qui ont pu nous fournir la frontière du territoire.

Le deuxième obstacle est lié aux données. Ainsi, le territoire visé par l'étude ne correspond pas aux régions statistiques utilisées par divers organismes. Par exemple, les données de Statistique Canada ne concordent pas avec les frontières du bassin versant. Étant donné qu'il existe peu d'alternatives à Statistique Canada, nous sommes arrivés au compromis suivant : lorsqu'il sera possible de présenter des données statistiques correspondant à notre territoire, nous agirons ainsi. Toutefois, lorsque ce ne sera pas possible, nous choisirons les données qui correspondent le mieux à notre territoire, tout en étant très conscient de l'inexactitude résultant de ce choix.

Il importe de souligner l'importance d'étudier le bassin versant malgré la difficulté d'obtenir des données propres à ce territoire. En effet, l'avantage de délimiter ainsi notre territoire est que nous obtenons une entité écologique autour de laquelle se rassemblent des communautés et se développent des activités socio-économiques qui dépendent des ressources offertes par le territoire. Cela donne forme à un sentiment d'appartenance au territoire et contribue à créer des communautés d'intérêts, voire une identité, qui s'appuie sur l'interdépendance des activités socio-économiques en lien avec les ressources naturelles du bassin versant. En respectant ainsi cette délimitation « naturelle » du territoire, l'étude rendra compte d'une réalité qui échappe aux études faites sur les territoires délimités de façon administrative et politique.

2.4.2. L'obtention des données pertinentes :

Une fois le territoire délimité, nous nous frappons à une deuxième série d'obstacles : comment obtenir toutes les données pertinentes à la bonne fin de l'étude ? On se rend rapidement compte que si certaines données sont relativement faciles à trouver, d'autres semblent inexistantes. Dans le cadre d'un budget limité et d'un échéancier déterminé, nous avons donc choisi l'option visant à obtenir le plus de données gratuites et de tenter de générer certaines données inexistantes dans le cadre de nos consultations. Notons que dans ce dernier cas, étant donné la taille souvent restreinte des échantillons, certaines précautions doivent être prises pour généraliser les résultats.

La source principale de données est donc Statistique Canada. En particulier, les données du recensement constituent une source importante d'informations. Malheureusement, sous leur forme gratuite, ces données ne correspondent pas exactement à notre territoire, mais tel que mentionné précédemment, leur utilisation nous a semblé un compromis acceptable compte tenu que l'alternative (faire générer des données correspondant avec exactitude à notre territoire) aurait été très onéreuse. Notons finalement que les dernières données de recensement ne sont disponibles que pour l'année 1996.

Parmi les autres sources d'information, soulignons les ministères pertinents (ex : Pêches et Océans Canada, Développement économique, tourisme et culture, Ressources naturelles et énergie ; etc.), les organismes parapublics (ex : Commission d'expansion économique de la péninsule ; etc.), et toute autre étude pertinente (ex : Rapport Gaudet, 1999 ; Beaudin, 1998; Beaudin et Savoie, 1992, etc.)

2.4.3. L'obtention de données comparables :

En raison du fait que nous avons obtenu des données provenant de diverses sources, celles-ci ne sont pas toujours comparables. Par exemple, les statistiques sur les entreprises proviennent de la Commission d'expansion économique de la péninsule, qui sont recueillies pour la province du Nouveau-Brunswick, alors que celles sur l'emploi proviennent de Statistique Canada. Bien que les définitions des divers secteurs soient équivalentes, les années et le territoire varient. On peut alors analyser ces données séparément, mais il devient risqué de s'aventurer dans une analyse combinant ces diverses variables.

2.4.4. Isoler l'impact de l'objet de l'étude :

Un obstacle lié à l'obtention des données pertinentes découle de la nécessité de les considérer en fonction de l'objet de notre étude. Par exemple, les données du secteur des pêches nous donnent des statistiques portant sur les débarquements de diverses espèces dans le secteur 65 (Caraquet). Or, il nous est impossible d'identifier la part de ces débarquements provenant de notre territoire et ceux provenant d'autres territoires de pêche. On pourrait également mentionner l'analyse des tendances historiques. Alors que dans plusieurs cas, nous pouvons assez facilement identifier la source de certaines variations, dans d'autres cas plusieurs facteurs sont en cause et isoler les facteurs qui nous intéressent devient difficile. L'analyse doit donc être effectuée avec prudence et la lecture de cette analyse doit tenir compte de ces limites méthodologiques.

2.4.5. Les embûches liées aux projections dans l'avenir :

Nous avons postulé qu'une gestion intégrée des ressources dans la perspective d'un développement durable et viable offre un potentiel socio-économique. Or, il est difficile de quantifier ce potentiel et d'établir à partir de cette évaluation une projection dans le futur. L'estimation des projections futures demande en fait beaucoup de prudence et une dose de créativité. Cela est d'autant plus vrai qu'il est difficile d'analyser exactement la situation socio-économique actuelle de même que la forme que prendra la mobilisation dans la communauté autour de l'enjeu du développement. Tenter de prévoir l'avenir est d'autant plus difficile que de nombreux facteurs qui interviendront dans le développement demeurent inconnus. Toutefois, il sera possible de faire certaines projections à partir, entre autre, des tendances observées dans le passé, sachant qu'elles sont de bons indicateurs des scénarios que nous pouvons considérer.

2.5. ENTREVUES DIRIGÉES ET SEMI-DIRIGÉES

Pour obtenir les données complémentaires aux sources documentaires, il est pertinent de faire des entrevues avec des informateurs clés de la baie de Caraquet.

2.5.1. L'échantillon

L'échantillon a été constitué à partir des indications fournies par les membres du comité de développement durable. Ces indications ont permis d'identifier des informateurs-clés, de même que des aînés, c'est-à-dire des personnes de grande expérience dont l'opinion est respectée dans la communauté (annexe I pour voir la composition de l'échantillon). Les informateurs interviewés représentent les principaux secteurs économiques identifiés de même que des représentants des municipalités de la région. Il s'agit d'un échantillon constitué par quotas représentatifs des différents secteurs étudiés (voir Beaud, 1997). La position stratégique qu'occupent les informateurs à l'égard du développement socio-économique de la région offre un point de vue pertinent et méthodologique fondé sur notre objet d'étude. Le croisement des différents points de vue sur le développement socio-économique permettra de dégager la forme que prend ce dernier dans la région de Caraquet.

2.5.2. Les questionnaires

Pour réaliser notre étude, nous avons conçu des questionnaires et des schémas d'entrevue en fonction des différents secteurs analysés et des répondants rencontrés (voir annexe II). Les entrevues réalisées auprès des pêcheurs et les touristes de passage dans la région ont été faites par le biais d'un questionnaire. Pour les autres entrevues (représentants des secteurs économiques et des gouvernements municipaux), ce sont des schémas d'entrevue qui ont orienté l'entrevue.

Le questionnaire des pêches est divisé en deux volets : un premier volet qui est dirigé et un second qui est semi-dirigé. Le volet dirigé consiste à recueillir des informations précises sur l'état des ressources et les pratiques de pêche. Le répondant donne une information précise qui ne demande pas normalement un développement ou une explication de sa part. Ces données ont été entrées dans le logiciel SPSS[3] pour subir un traitement d'analyse quantitatif.

[3] SPSS : Statistical Program for Social Sciences, Logiciel d'analyse quantitative, produit par SPSS Inc.

Contrairement à l'entretien dirigé, l'entretien semi-dirigé s'effectue à partir de questions ouvertes. Plutôt que d'offrir un choix de réponse au répondant, le chercheur pose des questions sur certains points précis, mais laisse le répondant libre d'élaborer sa réponse.

Le schéma d'entrevue présente donc les thèmes sur lesquels portera l'entretien, c'est l'aspect dirigé de l'entretien, mais laisse une place au déroulement naturel de l'entretien, un peu comme une conversation. En ce sens, la réponse du répondant peut susciter des questions qui n'avaient pas été prévues, puisqu'il peut amener le chercheur à aborder des thèmes en lien avec son étude mais qu'ils n'avaient pas soupçonné. Cette forme d'entrevue apporte donc une richesse de matériaux qui exige une analyse particulière.

D'abord, mentionnons que ce type d'entretien doit préférablement être enregistré (avec l'accord des informateurs) pour ne pas briser le rythme naturel de la discussion. Une fois enregistrée, l'entrevue est transcrite sur support informatique (traitement de texte) afin de faciliter l'analyse qui s'ensuit. Le traitement et le classement de l'information que permet un logiciel de traitement de texte facilite l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est une analyse qualitative qui tente de dégager l'objet d'étude, c'est-à-dire la forme particulière de notre objet d'étude dans le contexte de la baie de Caraquet. Plus précisément, l'analyse de contenu vise à décrire les données recueillies à travers les dimensions que nous avons définies pour chaque secteur étudié. Une fois que les entrevues ont été transcrites sur un logiciel de traitement de texte, il est possible de classer les informations dans des fichiers qui représentent et croisent ces dimensions par secteur économique (à l'aide des fonctions couper-coller). Cette analyse descriptive offrira une image globale de la forme que prend le développement socio-économique et permettra de déterminer le potentiel qui en découle.

Ce type de méthode de recueil et d'analyse des données est particulièrement pertinente pour les études qui visent à saisir les représentations (liées par exemple aux pratiques de pêches) et la forme des relations sociales dans un contexte donné.

2.5.3. Récits de vie

Il est à noter que les différents questionnaires peuvent en partie prendre la forme d'un récit de vie, car on invite le répondant à faire appel à sa mémoire et à la mémoire collective pour restituer le mode de vie d'antan dans la région. Cela sera utile pour retracer l'évolution dans le temps :

- de la qualité de vie dans la région,
- du sentiment d'appartenance,
- des ressources naturelles et
- des activités économiques.

Au cours de ce genre d'entretien, il importe de toujours situer dans le temps les informations recueillies.

2.5.4. Le *focus-group* (groupe de discussion)[4]

Dans le cadre de notre étude, le *focus-group* est une technique de validation de données et de légitimation des résultats de la recherche. Cette technique vise également à amorcer au sein de la communauté une première mobilisation autour des résultats de recherche. La méthode du *focus-*

[4] Pour en savoir plus sur la méthode du *focus-group*, le lecteur peut se référer à Morgan (1997) ou Geoffrion (1997).

group permet ainsi de voir si la recherche est en phase avec les préoccupations des membres de la communauté et si elle répond à leurs attentes (voir annexe III pour la composition du *focus-group*).

Le *focus-group* peut poursuivre deux objectifs : le premier est d'ordre scientifique et le second est d'ordre pratique.

1) L'objectif scientifique vise à saisir la forme des rapports entre les acteurs sociaux[5] et le sens qu'ils donnent à leurs actions sociales. S'il existe des conflits entre les acteurs individuels et collectifs, il s'agit de les faire apparaître, de même que les enjeux qui les sous-tendent, en réunissant les acteurs et en les invitant à exprimer leur compréhension de la situation. Ces conflits concernent généralement le contrôle des ressources[6] et le sens à donner aux transformations sociales. De fait, l'objectif du *focus-group* est de permettre aux acteurs de réfléchir sur le sens de leurs actions et des enjeux qui en découlent afin de voir comment ils contribuent à définir le sens des transformations sociales en lien avec le contrôle des ressources.

L'efficacité scientifique de cette méthode repose sur le fait de réunir en un même lieu les différents acteurs concernés par les enjeux environnementaux et sociaux. Le fait de les réunir et des les amener à se prononcer sur la situation, les enjeux et leur position, fait inévitablement apparaître les différences de point de vue et les conflits. Plus généralement, cela fait apparaître la forme des rapports qui unissent ces différents acteurs et cela nous amène à remonter aux origines de ces divergences.

Déjà, une première analyse des données peut nous amener à constater certaines divergences dans la vision des informateurs consultés. Le *focus-group* est le lieu pour confirmer ces constats et cerner à la fois les sources de ces divergences et les possibilités d'élaborer des ententes entre les différents acteurs. Cette approche est essentielle dans le cadre d'une étude qui vise à promouvoir une vision communautaire du développement durable. La gestion intégrée des ressources repose sur un processus semblable, mis en place à long terme, où des solutions locales sont élaborées en tenant compte des nombreux enjeux de la communauté.

2) Si le *focus-group* est fécond sur un plan méthodologique et scientifique, il a également des répercussions pratiques. En effet, le but de l'exercice étant d'amener les participants et les chercheurs à prendre progressivement conscience des enjeux et du sens que doivent prendre les transformations sociales. L'exercice peut servir à orienter la pratique. Les chercheurs accompagnent les acteurs dans ce processus de compréhension en leur faisant part de leur analyse. Cela donne l'opportunité aux participants de commencer à s'approprier des résultats de la recherche.

Le *focus-group* vient donc accompagner et compléter une démarche de recherche qui est plus large. Le chercheur se présente devant les participants avec les résultats de la recherche qu'il leur soumet pour à la fois provoquer des discussions et/ou approfondir, confirmer ou infirmer ces hypothèses. Plusieurs rencontres peuvent être organisées afin d'approfondir et élaborer la connaissance de la situation ou pour légitimer la démarche et les résultats de la recherche.

---

[5] Les acteurs sociaux sont des acteurs individuels et/ou collectifs qui entrent en relation pour orienter le sens des transformations sociales.

[6] Les ressources peuvent être économiques (financières ou matérielles), politiques (lois, règlements, pouvoir) et culturelles (symboliques).

Tableau 3
L'organisation d'un *focus-group*

Voici les étapes à respecter et réaliser pour organiser un *focus-group*.

- Faire ressortir les résultats préliminaires de l'étude, de même que les convergences et les divergences dans les propos tenus par les différents informateurs.
- Faire ressortir l'importance sociale et économique des différentes activités économiques (profil socio-économique de la région étudiée).
- Construire un schéma qui orientera la discussion autour des principaux résultats de la recherche, en proposant un certain nombre d'hypothèses qui ont été avancées au cours des entrevues.
- Cibler et contacter des informateurs représentatifs des différents secteurs étudiés.
- Désigner un animateur qui orientera la discussion autour du schéma élaboré.
- Fixer un lieu et une date pour la tenue du *focus-group*.
- Enregistrer la discussion (avec l'accord des participants, voir Tableau 4) ou désigner un secrétaire qui prendra en note le déroulement de la discussion

Tableau 4.
Préambule éthique en première page qui doit accompagner tous les outils d'enquête

Le projet est mené par une équipe de professeurs/chercheurs de la Chaire d'études K.-C.Irving en développement durable (CEDD) avec la pleine collaboration de la Chaire des Caisses Populaires acadiennes en études coopératives et de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton. Le financement fut obtenu dans le cadre de la Loi sur les Océans du Ministère des Pêches et des Océans du Gouvernement canadien. Le Ministère des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick et Pêches et Océans Canada ont financé le projet. Les informations recueillies grâce aux questionnaires, aux entrevues semi-dirigées, aux récits de vie ainsi qu'aux *focus-groups* sont confidentielles. Ces informations seront classées dans une base de données accessibles aux membres de l'équipe de recherche. À l'exception de votre identification, les informations recueillies sont sujettes à publication sous formes de tableaux statistiques et d'analyses de données qui comprendront les données recueillies chez toutes les personnes interrogées. Votre participation est volontaire. Vous avez le droit de refuser de répondre à n'importe quelle question, et ce sans avoir à fournir une explication de refus. Votre participation au questionnaire ne vous engage aucunement à participer à toutes autres activités du projet.

Signature du consentement de la personne par écrit date lieu

2.5.5. La pertinence du *focus-group* pour la recherche sur le bassin versant de la baie de Caraquet

Il est reconnu, et plusieurs études le démontrent (Beaudin, 1998; Beaudin et Savoie, 1992 et Gaudet, 1999), que certaines difficultés liées à l'élaboration d'une stratégie de développement économique découlent des tensions que soulèvent les questions du développement économique et de la répartition des ressources. En ce qui concerne une stratégie de développement socio-économique viable, l'obstacle principal découle d'une mauvaise perception chez plusieurs décideurs et intervenants qui croient que la préoccupation environnementale constitue un frein au développement socio-économique. Or, il importe de changer cette perception et de voir la nécessité d'envisager le développement économique en lien avec l'environnement.

Nous pensons toutefois que ces tensions témoignent d'une vitalité apte à dynamiser le développement économique et social. Certes, ces tensions peuvent également freiner la formation d'une vision commune du développement socio-économique de la région, mais elles reflètent une préoccupation des membres de la communauté pouvant favoriser leur mobilisation. Ainsi, l'établissement d'une vision communautaire du développement socio-économique ne suppose pas l'absence ou l'élimination des tensions ou des différends. Au contraire, il s'agit d'offrir un espace public où ils peuvent s'exprimer et contribuer ainsi à donner forme à cette vision communautaire. D'où l'importance de prendre en compte les valeurs et les croyances des membres de la communauté qui contribueront à élaborer une vision d'un développement économique qui intègre une préoccupation environnementale.

Outre l'intérêt proprement scientifique, l'intérêt du *focus-group* renvoie aux répercussions qu'une telle approche méthodologique peut avoir dans la communauté. En définissant clairement les enjeux socio-économiques, les membres de la communauté peuvent être amenés à dépasser la défense de leurs seuls intérêts et intégrer à ceux-ci les préoccupations et les intérêts de la communauté et, dans le cadre d'un développement durable, les intérêts des générations futures. Autrement dit, ils peuvent être amenés à développer des solutions innovatrices qui intègrent les exigences d'un développement qui soit durable et qui se conforment aux exigences de la communauté.

2.5.6. Précisions générales sur le modèle d'enquête et d'analyse

Il importe de préciser que le modèle d'enquête peut être revu et amélioré tout au long de l'enquête, à partir des informations obtenues et d'un recentrage possible de la recherche.

Comme le lecteur peut le remarquer, plusieurs techniques de recueil des données sont mobilisées afin d'élaborer une analyse de la situation socio-économique de la région la plus globale et la plus complète possible. Au cours de l'analyse, il importe de distinguer les données qualitatives des données quantitatives, car l'analyse variera en conséquence. Par ailleurs, il importe de distinguer les données historiques des données concernant l'époque contemporaines et de les diviser selon les secteurs socio-économiques étudiés. Cela permettra de maintenir une cohérence qui doit apparaître dans la présentation du rapport final.

3. LE POTENTIEL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN VERSANT

3.1. PROFIL HISTORIQUE : QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Afin de construire un avenir en tirant les leçons du passé, il est souhaitable de jeter un regard sur l'histoire socio-économique de la communauté. Pour avoir une bonne idée où on va, il est toujours bon d'analyser où on est et d'où on vient. C'est ce que vise la présente section qui, à l'aide de certains points de repère, situe la région dans son contexte historique.

Dès le 18ième siècle, la région de Caraquet était renommée pour ses richesses aquatiques. Caraquet avait à ce moment une quantité très importante de produits marins et avait les fonds les plus riches de la région. Ceci est d'ailleurs confirmé par Moses Perley un siècle plus tard soit en 1852. La grande majorité des gens vivaient de la pêche à la fin du 18^{e} siècle. (Une description plus complète de l'historique de l'industrie de la pêche se trouve dans la section 3.4.1. et dans l'annexe V) Il y a environ un demi-siècle, la région de la baie de Caraquet était essentiellement rurale et très dépendante des ressources naturelles. En utilisant certains résultats du recensement de 1951, on constate que la très grande majorité de la main-d'œuvre du comté de Gloucester habitait en région rurale, soit 87% (annexe IV, tableau statistique TS 1)[7]. Un autre constat important que nous puissions faire concerne la dépendance de la population à l'égard de l'exploitation des ressources naturelles. Alors qu'au niveau provincial on retrouvait 27,6 % de la population qui œuvre dans un secteur primaire, dans le comté de Gloucester, cette proportion atteignait 44,7 % (annexe IV, tableau TS 3).

On constate aussi en comparant les moyennes provinciales (annexe IV, tableau TS1) que les forces du comté de Gloucester se situaient dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la pêche et de la fabrication. Les secteurs du commerce et des services y étaient moins bien représentés. On constate aussi que d'importantes d'activités économiques étaient associées au secteur des pêches, avec plus du quart des pêcheurs du Nouveau-Brunswick se retrouvant dans le comté de Gloucester (annexe IV, tableau TS2).

Ce bref tableau de la situation existant en 1951 est incomplet : les statistiques disponibles limitent notre analyse. Nous sommes toutefois en mesure de conclure que l'économie à cette époque de la région de Caraquet était rurale et dépendante des ressources naturelles.

3.2. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

3.2.1. La population

La région couverte par notre étude fut décrite à la section 2.2.1. Tout en étant conscients du fait que les données de Statistique Canada ne concernent pas exactement le territoire à l'étude dans ce rapport, on peut observer dans le tableau TS4 que la population du bassin versant est d'environ 15,800 personnes. Un facteur important au niveau démographique est la stagnation de la population. Ainsi, alors que la population canadienne augmentait de 5,7% entre 1991 et 1996, celle du Nouveau-Brunswick n'augmentait que de 2%. Celle de notre région d'étude stagnait (-

[7] Tous les tableaux statistiques (TS) sont presentés à l'annexe IV

0.002%), phénomène que l'on rencontrait d'ailleurs dans l'ensemble du comté de Gloucester et qui est typique des régions rurales du Canada.

3.2.2. Les revenus

Le tableau TS5 nous présente une série de données sur le revenu moyen pour l'année 1996. On constate qu'en général la population de la région a un revenu moindre à la moyenne, autant nationale que provinciale. Ces statistiques nous aident à comprendre la situation économique de la région. On constate que l'écart entre la région et la moyenne provinciale au chapitre du revenu provenant d'un emploi est généralement plus grand qu'au niveau de tous les types de revenu (incluant les revenus provenant des programmes d'aide au revenu gouvernementaux). Cela signifie qu'en règle générale, la région dépend davantage de revenus provenant d'autres sources. Ainsi, la région reçoit plus de transferts gouvernementaux que la moyenne provinciale. En particulier, on peut identifier le revenu de pension de vieillesse et l'assurance-chômage[8] comme étant deux sources importantes de transferts.

On remarque que la situation semble s'être améliorée sur ce plan entre 1991 et 1996. La réforme de l'assurance-emploi semble expliquer cette situation, car la part du revenu provenant de ce Programme a beaucoup diminué entre 1991 et 1996. Or, derrière cette apparente amélioration de la situation se cache une réalité toute autre qui nous amène plutôt à conclure à une détérioration de la situation pour les personnes qui bénéficient de ces programmes d'aide. En effet, compte tenu des nouvelles règles imposées pour bénéficier de ces programmes, plusieurs travailleurs saisonniers ne sont plus éligibles à ces programmes ou encore leurs prestations sont beaucoup moindres que par le passé.

Un dernier point à souligner dans le tableau TS5 est la faiblesse de l'apport des revenus des travailleurs du secteur agricole dans la région. Ce point sera corroboré plus loin par d'autres données statistiques.

3.2.3. La population active

Les tableaux TS6 et TS7démontrent que les deux principaux secteurs d'activités - si on utilise l'emploi comme critère - sont le secteur manufacturier et le commerce de détail. Toutefois, en analysant les tableaux TS8 et TS9, on constate que la région a une concentration d'emplois associés aux secteurs de la pêche, des mines (incluant la tourbe), de la transformation (secteur manufacturier), du secteur financier et de la vente d'assurances et de l'enseignement. On dénote aussi une faible présence du secteur des services.

3.2.4. Le marché du travail

La situation du marché du travail dans la région présente des résultats qui suggèrent des difficultés économiques assez importantes. Parmi les statistiques présentées au tableau TS10, on peut en mentionner trois. Le taux d'activité qui est de 65,5 % pour le Canada, 62,2 % pour le Nouveau-Brunswick n'est que de 54,1 % dans la région. Le rapport emploi-population se situe à 58,9% pour le Canada, 52,6% pour la province et 41,1% pour la région. Enfin, le taux de chômage confirme la tendance, soit 10,1% pour le Canada, 15,5% pour la province et 24,1% pour la région.

---

[8] Notons qu'en se situant en 1996, on se retrouve avant la période où le programme d'assurance-chômage a changé de nom pour devenir le programme d'assurance-emploi.

3.2.5. La formation

Les données décrivant la formation de la population adulte nous donnent certains indices afin d'expliquer la situation existant sur le marché du travail. Ainsi, au tableau TS11, on peut observer qu'au niveau canadien, 12,1 % de la population active de 15 ans et plus n'a pas terminé une 9e année. Au Nouveau-Brunswick, ce taux passe à 16,5%. Dans notre région il se situe à 29,8%. À l'échelle canadienne 13,3 % de la population active de 15 ans et plus possède un baccalauréat universitaire ou un diplôme de niveau plus élevé. Au Nouveau-Brunswick, ce taux passe à 10,2 %, tandis que pour notre région, ce taux n'est que de 6,7 %.

On se doit de conclure qu'un défi important existe en ce qui concerne la formation de la main-d'œuvre, que ce soit dans la Péninsule acadienne en général ou dans la région de Caraquet. L'une des conséquences de cette situation est que les perspectives de développement économique se trouvent réduites avec une situation comme celle que nous venons de décrire. Malheureusement, ce phénomène augmente la dépendance de la population de cette région dans des secteurs économiques qui dépendent de l'exploitation des ressources naturelles. D'où l'importance d'établir un système de gouvernance des ressources qui soit viable et durable.

3.2.6. Les entreprises

Pour conclure notre profil socio-économique, nous présentons aux figures 1, 2 et 3 une compilation des entreprises œuvrant dans notre région d'étude. Ces figures résument l'information présentée dans les tableaux TS 12, TS 13 et TS 14. Dans chacune de ces figures, les catégories d'entreprises sont les suivantes :

A	Industries agricoles et de services connexes
C	Industrie de l'exploitation forestière et des services forestiers
D	Industrie de l'exploitation des mines, carrières et puits de pétrole
E	Industries manufacturières
F	Industries de la construction
G	Industries du transport et de l'entreposage
H	Industrie des communications et autres services publics
I	Industrie du commerce de gros
J	Industries du commerce de détail
K	Industries des intermédiaires financiers et des assurances
L	Industries des services immobiliers et agences d'assurance
M	Industries des services aux entreprises
N	Industries des services gouvernementaux
O	Industries des services d'enseignement
P	Industrie des services de soins de santé et des services sociaux
Q	Industries de l'hébergement et de la restauration
R	Autres industries de services

Notons que ces informations ont été calculées grâce à un rapport de la Commission d'expansion économique de la Péninsule (1999). Nous avons donc été en mesure d'être assez précis avec nos données et ces statistiques correspondent de très près à la situation socio-économique de notre région d'étude. On peut constater certaines variations comparativement aux données de Statistique Canada qui découlent de cette précision accrue, notamment sur le plan de l'emploi. Une autre source de divergence avec ces données est qu'ici nous présentons des statistiques

basées sur la localisation de l'entreprise alors que les données de Statistique Canada sont basées sur le lieu de résidence de l'individu. Notons finalement que certaines entreprises sont actives dans plusieurs secteurs d'activités. Dans de tels cas, nous nous sommes limités à comptabiliser le premier secteur indiqué dans le rapport.

À la Figure 1, on peut voir la distribution des entreprises selon les secteurs d'activités. L'importance du secteur manufacturier ressort clairement à la Figure 2, où l'on présente les statistiques maximales d'emplois. Le tableau TS 13 nous permet de voir que le secteur de la transformation du poisson est en bonne partie responsable de ce fait. Autre résultat prévisible est l'importance du secteur du détail. Ainsi, en considérant le nombre maximal d'emplois, ce secteur contribue à une proportion de 11% du total. Ce pourcentage passe à 17% si l'on considère le nombre minimal d'emploi. Ceci reflète la nature assez stable (c'est à dire non-saisonnière) des emplois dans ce secteur. On se doit également de souligner les secteurs de la santé, de l'hébergement et des autres services qui atténuent les hauts et les bas plus communs dans les autres secteurs.

Un autre constat que l'on peut faire grâce à ces figures est que les ressources naturelles constituent une composante importante de l'économie régionale. On peut aussi constater que la région supporte une économie relativement diversifiée. De nombreuses entreprises se situent dans le secteur tertiaire et font de ce dernier un secteur important, notamment sur le plan des emplois. Dans la perspective de notre étude, il est intéressant de noter qu'il existe une base importante d'emplois reliés au secteur du tourisme et qui pourraient bénéficier d'un développement dans le secteur éco-touristique.

Un secteur qui n'apparaît pas directement dans nos tableaux mais qui est ciblé par les gouvernements provincial et fédéral comme présentant un potentiel de croissance intéressant est le secteur des services environnementaux (Economic Development, Tourism and Culture, 1999). En fait, ce potentiel renvoie à l'expertise acquise dans le développement d'une gestion environnementale du littoral côtier, dont l'exploitation pourrait favoriser le développement de certaines activités économiques.

Figure 1: Entreprises par industrie, 1999, avec mention spéciale du sous secteur 102: usines de transformation de poisson

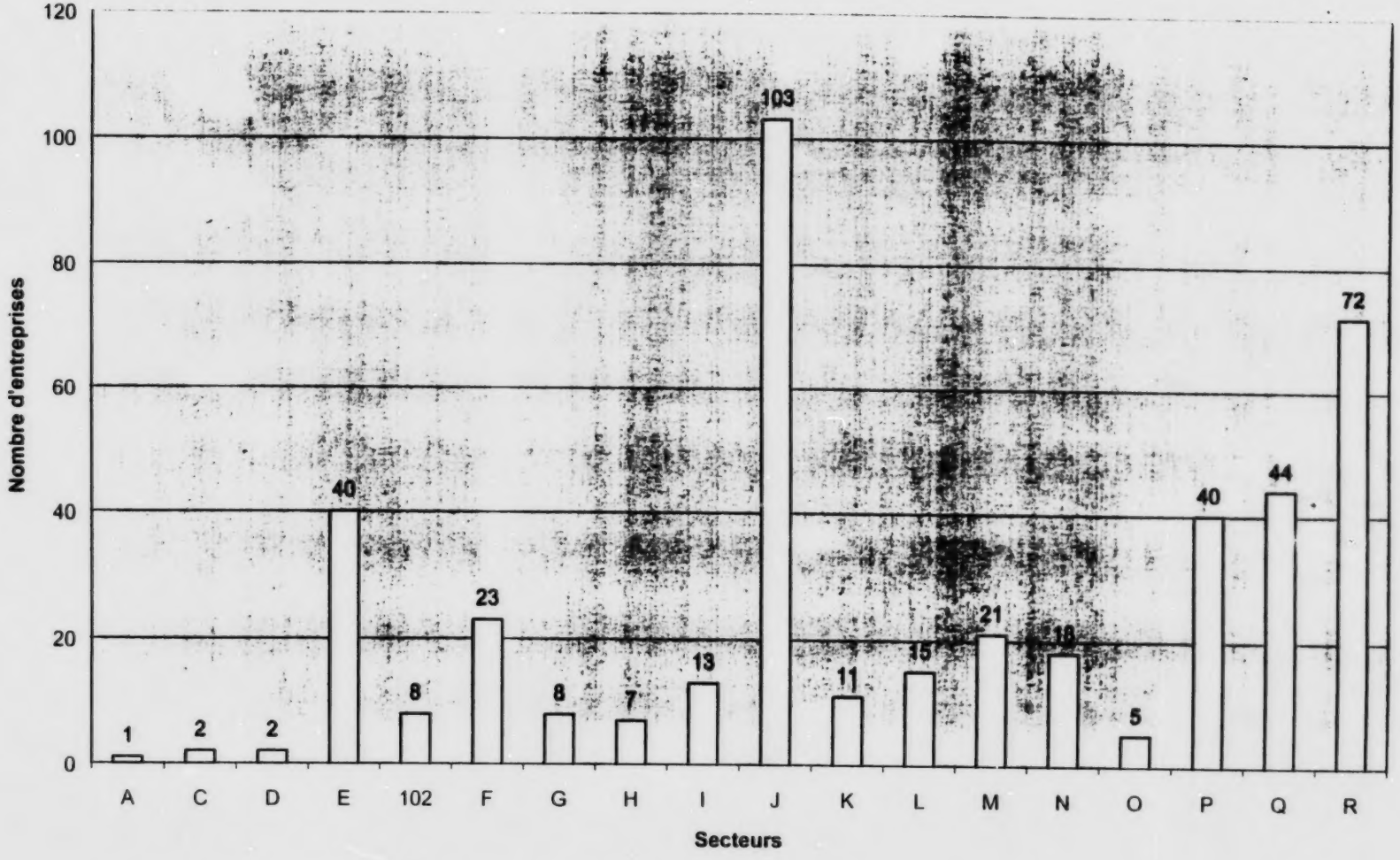

Figure 2: Nombre maximum d'emplois par industrie, 1999, avec mention spéciale pour sous secteur 102: usines de transformation du poisson

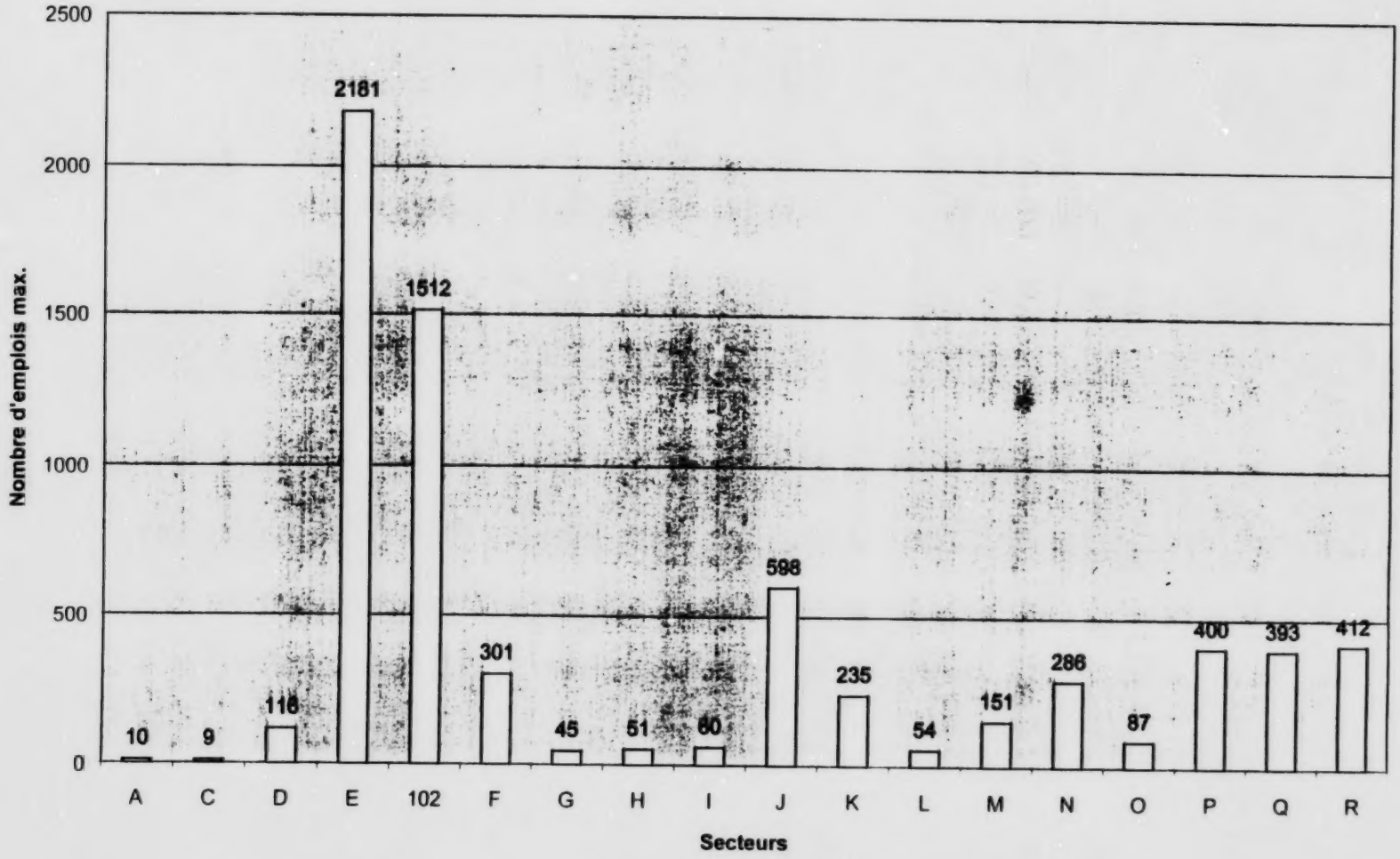

Figure 3: Nombre minimum d'emplois par industrie, 1999, avec mention spéciale pour sous secteur 102: usines de transformation du poisson

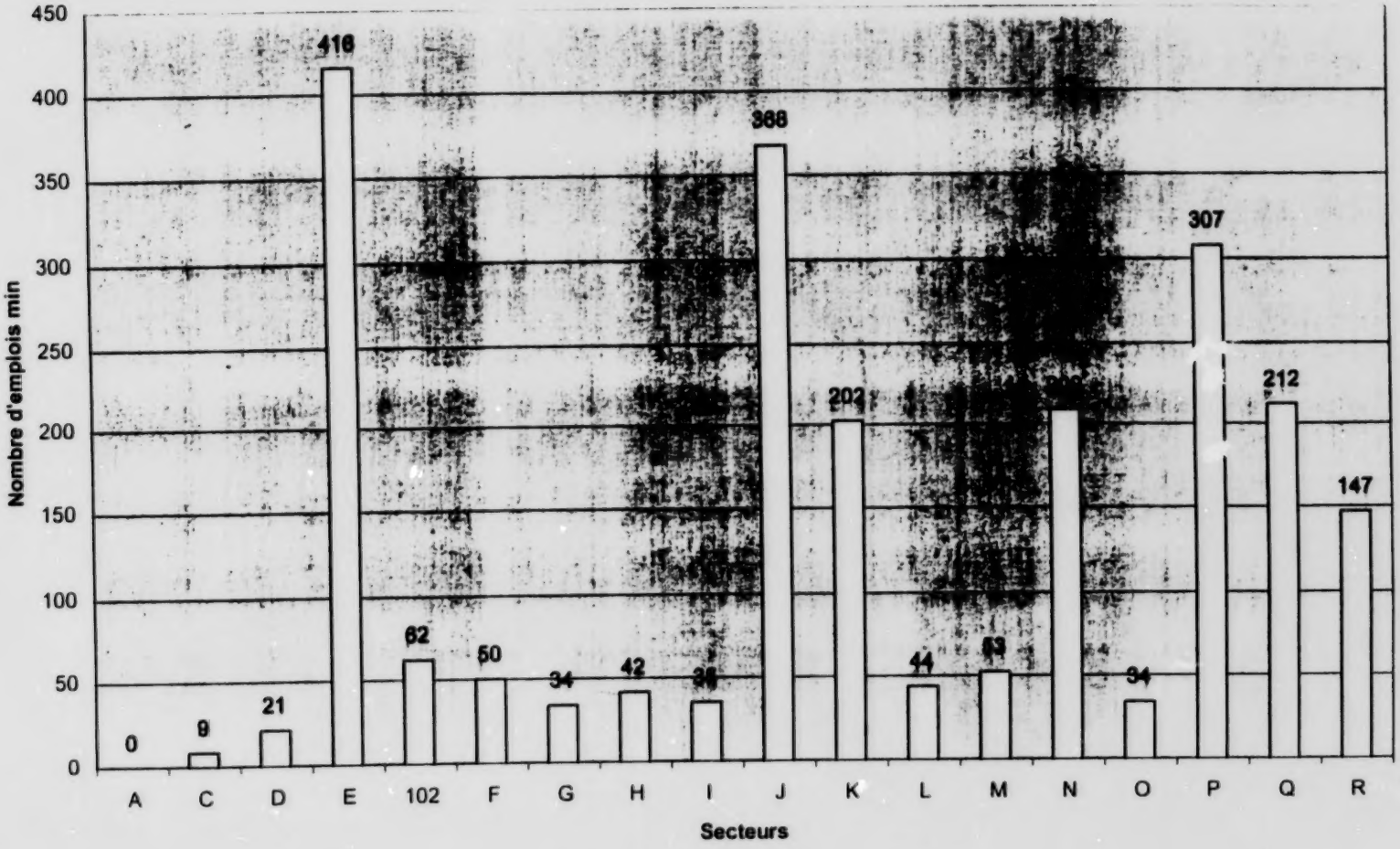

3.3. LA QUALITÉ DE VIE DANS LA RÉGION

Les entrevues sur la qualité de vie dans la région démontrent l'importance de l'environnement côtier pour les personnes interviewées et révèlent un fort sentiment d'appartenance à la région. Toutefois, la situation de l'emploi et de l'économie de la région semble constituer un point faible sur le plan de la qualité de vie. Le fait que l'économie et les emplois soient saisonniers contribue à diminuer la qualité de vie en général. C'est peut-être ce qui explique que plus de personnes pensent que la qualité de vie est moins bonne qu'auparavant. Toutefois, les personnes interviewées sentent une volonté d'améliorer la situation économique de même que l'environnement de la région. Les secteurs du tourisme et de la pêche apparaissent comme des atouts solides pour la région.

Les représentants des municipalités consultés ont mentionné une préoccupation à l'égard de la qualité de vie et une volonté de favoriser un développement viable de la région. Cette préoccupation est partagée par les membres de la population, même si leur absence de mobilisation autour de ces enjeux laisse paraître le contraire.

Exemple d'une initiative mobilisatrice

Le Club Loisirs de la rivière Caraquet a entrepris d'aménager les ruisseaux qui se jettent dans la rivière de Caraquet et de sensibiliser la population du bassin versant de la qualité de l'environnement et de la qualité de vie, notamment grâce à des tournées dans les écoles. Cette initiative a permis de recueillir des subventions auprès des gouvernements et de créer des emplois. Nous reviendrons plus loin sur les retombées économiques de cette initiative.

3.4. LE SECTEUR DES PÊCHES

3.4.1. Historique

La région de Caraquet a été renommée pour ses richesses aquatiques dès la fin des années 1750. La pêche était effectuée avec des outils domestiques et les produits n'étaient pêchés que pour fin de consommation. Le poisson qui avait le plus d'importance était la morue avec une quantité débarquée totalisant 207,782 kg (4047 quintaux) en 1832. Il y avait environ 200 bateaux qui pouvaient pêcher environ 2,542 kg (50 quintaux) chacun. Un aîné a précisé que la quantité de poisson avait beaucoup diminué depuis sa jeunesse puisqu'il pêchait autrefois plus près du littoral et il n'avait seulement qu'à descendre sa ligne dans l'eau afin de la remonter pleine. Les gens ramassaient le homard le long des côtes avec des chariots puisqu'il était présent en importante quantité. Le homard était cependant seulement utilisé comme engrais avant le milieu du XIX^{e} siècle. Le crabe était aussi présents en quantité, mais cette espèce n'était pas pêchée. La morue, le saumon, le hareng, le maquereau, le bar, l'anguille, la truite, la plie, l'esturgeon et le homard étaient tous présents dans la baie en 1811, mais ces espèces étaient réparties en différents endroits qu'aujourd'hui. Le développement de la pêche commerciale a commencé vers 1840. Par la suite, l'apparition d'usines de transformation et la surexploitation des ressources ont affecté la vie économique de la région.

En effet, malgré une ressource que les gens croyaient inépuisable, le homard a subi une chute importante à la fin du XIX^{e} siècle. Quant aux débarquements de morue, ils passent de 395,090 kg en 1841 à 998,800 kg en 1881. Ceci témoigne d'une relative abondance des stocks à proximité

du littoral. L'utilisation d'engins de pêche relativement peu performants et la limite d'accès des pêcheurs à des zones près des côtes assurait la viabilité de ces pêches.

En ce qui a trait à la transformation et la conservation de la ressource, en 1886 le homard était mis en conserve et le saumon était mis sur glace et le tout était expédié par train. Le regain économique de Caraquet a été très rapide, mais cette prospérité n'a pas été durable. Plusieurs usines de transformation ont été obligées de fermer leurs portes suite à la diminution du stock de homard et ce, même si on a implanté des règlements sur la pêche au homard dès 1872. Cette crise dans la région de Caraquet, sans que soit mentionnée la cause précise, fut probablement provoquée par des méthodes de capture plus intensive.

La fin des années 1920 marquait le début d'une autre crise, cette fois-ci pour la pêche à la morue. Essentiellement, les débarquements des chalutiers à vapeur des grandes entreprises situées à l'extérieur du Golfe du Saint-Laurent faisaient une forte compétition aux captures des pêcheurs artisans de l'ensemble des provinces maritimes et ceci se répercutait dans le Golfe, donc inévitablement dans le secteur de Caraquet. L'introduction du chalut à compter de 1947 dans le secteur de Caraquet a contribué, selon les pêcheurs de l'époque, à détériorer l'habitat de la morue dans les secteurs avoisinants, soit la baie des Chaleurs. L'introduction des bateaux à moteur munis de chalut a constitué un stress de plus pour les ressources du Golfe St.-Laurent et la baie de Caraquet ne fut pas épargnée. (CNR: 1962)

Au début du 19^{e} siècle on exportait environ 90,800 à 181,600 kg[9] d'huîtres chaque automne. Les huîtres de la baie étaient renommées comme étant de qualité supérieure. La quantité d'huîtres exportées a passé d'environ 136,200 kg au début du XIX^{e} siècle à 27,240 kg en 1910.

Les concessions ostréicoles ont débuté en 1946. La fin des années 1950 a été marquée par la fermeture de la pêche aux huîtres suite à la maladie de Malpèque. La maladie a eu de grandes répercussions économiques. Après la maladie, la quantité exportée s'est progressivement stabilisée sur une période de vingt ans, soit entre 1972 et 1991 à près de 300,000 kg/an. On peut noter une variation très importante des débarquements pour les années suivantes, mais en général, on constate une diminution graduelle de la quantité d'huîtres pêchées sur le banc public. La superficie et la densité relative des huîtres sur le banc public ont diminué beaucoup de 1974 à 1991. Cette diminution a eu des effets directs sur la production d'huîtres qui continue, encore aujourd'hui, de décroître. Nous y reviendrons sur la partie qui traite de l'ostréiculture aujourd'hui.

Précisons que les crises reliées à la pêche d'autrefois étaient principalement reliées à une diminution notable des ressources de la région, comme en témoignent en particulier les débarquements de poissons de fond et d'huîtres. La demande des marchés toujours grandissant, l'innovation technologique, les bateaux et les usines ayant une capacité exceptionnelle de production et de transformation ont exacerbé ce phénomène, mais il ne s'agit de rien de nouveau. La capacité de reproduction de la ressource qui dépend de facteurs biologiques demeure constante.

Plusieurs moyens sont présentement entrepris dans le but de contrer les problèmes causés par la surexploitation des stocks par rapport à son potentiel de reproduction et aux difficultés de contrôle des ressources. Les mesures envisagées dans le but d'un développement durable doivent

[9] Soit de 2,000 à 4,000 boites, unité de mesure qui représente 100 livres, soit 45.4 kg.

être améliorées et utilisées par tous les gens de la région afin de s'assurer qu'à court terme, la génération actuelle pourra dire qu'il a été possible de rétablir les conditions de la baie, et, qu'à long terme, les générations futures diront qu'il a été possible de rétablir le plein potentiel économique de la baie en tenant compte des valeurs et de la qualité de vie des personnes qui y vivent

3.4.2. L'impact socio-économique de l'industrie des pêches sur le bassin versant de la baie de Caraquet

L'analyse qui suit porte sur toute l'industrie des pêches qui a un impact sur la vie socio-économique du bassin versant de la baie de Caraquet. Elle comprend les pêches qui sont effectuées à l'intérieur et à l'extérieur de la baie de Caraquet, mais dont les prises sont débarquées et transformées dans le territoire du bassin versant de la Baie.

Avant de présenter les résultats de notre enquête, il importe de prendre connaissance de certains rapports et études qui ont été faites dans le secteur des pêches touchant la Péninsule acadienne.

Les études de Beaudin (1999; 1998) sont incontournables en ce sens. Il importe toutefois de noter que les études de Beaudin ne portent pas sur le développement durable. Cela ne les empêche pas de reconnaître les exigences que pose un développement économique qui repose et dépende des ressources. Il affirme ainsi que : « ..les industries des ressources naturelles sont aux prises avec un dilemme classique : préserver les ressources tout en préservant les emplois. Pour arriver à résoudre le dilemme de ce qu'il est convenu d'appeler le « développement durable », les industries se doivent d'innover. Or, les obstacles à l'innovation ne sont pas simplement conceptuels, ils sont aussi d'ordre social, institutionnel et politique» (Beaudin, 1998 : 90).

Toujours selon Beaudin, le véritable défi consiste à diversifier et valoriser les produits marins. L'innovation technologique et sociale est rendue nécessaire en regard de la situation qui prévaut dans la péninsule. La valorisation du produit marin passe par sa transformation. Même si le secteur de la pêche n'est pas un secteur à forte valeur ajoutée, il est possible néanmoins d'augmenter la valeur du produit marin en le transformant (on peut aller jusqu'à 3 transformations).

Le défi technologique ne doit plus viser à augmenter la capacité de pêche et de transformation. Selon Beaudin, les nouvelles technologies doivent viser les nouvelles formes de cultures marines (aquaculture) et à normaliser la qualité des produits.

Il convient ici d'être prudent et de ne pas voir les nouvelles technologies comme une panacée à tous les problèmes que nous vivons au niveau de la rareté des ressources. Selon l'économiste René Passet (1996), il faut également voir dans quel intérêt se fait le déploiement des nouvelles technologies : «les conséquences purement mécaniques de phénomènes quantitatifs tels l'accroissement démographique ou l'augmentation du produit par tête, sont moins responsables de la dégradation du milieu, que l'orientation technologique de l'appareil productif déterminé par la recherche du profit[10]» C'est pourquoi, il prône le rapprochement des phénomènes de la sphère économique et ceux de la biosphère dans une approche appelée bio-économique pour la survie de la planète.

---

[10] René Passet (1996) *L'économique et le vivant*, (2è éd.), Paris, Economica, p. 82. Voir aussi C. Maser (1999) *Reuniting Ecology and Economy in Sustainable Development*, Washington, D.C., Lewis Publishers.

Par ailleurs, les efforts doivent être mis sur la commercialisation et l'étude de l'évolution des marchés. Par exemple, il semble que les besoins des consommateurs évoluent et se spécialisent. Ainsi, il ne s'agit pas tant d'offrir un produit en masse que d'offrir un produit spécialisé, qui rencontre aux besoins spécifiques des consommateurs.

L'étude souligne également l'absence de promotion des produits marins. Par exemple, les groupes qui œuvrent dans ce secteur pourraient s'inspirer des campagnes qui font la promotion des produits laitiers au Québec.

Les données suivantes illustrent l'importance du secteur de la pêche dans l'économie de la Péninsule acadienne.

Tableau 6
L'importance du secteur de la pêche dans l'économie de la Péninsule acadienne

	Emplois	% de la population active	Revenus (million $)	% des revenus d'emploi
Pêche & Transformation	1,745	21.2%	27,6	19.4%
Pêche	450		13,8	
Transformation	1,295		13,8	

On constate que plus d'un emploi sur cinq de la région dépend directement des activités de pêche. Ainsi, le cinquième du revenu total de la région est généré par ce secteur économique.

Le tableau 7 précise notre analyse en montrant le nombre de permis accordés aux pêcheurs du district 65, en le comparant à celui de tout le nord-est du Nouveau Brunswick. On constate que 941 permis sont accordés dans le district 65. Les huîtres, le hareng (côtier et appât), le maquereau, le homard et le poisson de fond non spécifié sont les espèces qui attirent le plus grand nombre de pêcheurs (711 permis sur un total de 941).

Tableau 7
Nombre de permis accordés par le Ministère des Pêches et des Océans (1997)

Espèces	Caraquet (65)	Total nord-est du NB
Poissons de fond non spécifié	96	377
Poisson de fond QIT (chalut)	5	21
Hareng (côtier)	117	613
Hareng appât	54	208
Hareng QIT (seine bourse)	4	6
Maquereau	115	631
Maquereau appât	33	127
Homard - viviers	1	1
Homard - cat. A	100	584
Homard - cat. B (30%)	21	47
Homard - partenariat (150%)	1	2
Crabe des neiges QI	12	80
Crevettes	12	20
Huîtres	229	1045
Éperlan	61	374
Mactres	25	194
Myes (coques)	4	193
Anguilles	4	105
Pétoncles	8	91
Thon rouge	33	75
Moules	1	51
Gaspareau	2	34
Palourdes	0	21
Calmar	1	4
Capelan	1	2
Crabe commun	1	1
Total	**941**	**4907**

Le tableau 8 et les figures 4 et 5 montrent l'évolution des débarquements dans la région de Caraquet (quantité et valeur) en les comparant à ceux de toute la région de la Péninsule acadienne sur une période de quinze ans. Le pourcentage indiqué entre parenthèse après les valeurs absolues représente la proportion des débarquements effectués (quantité et valeur) à Caraquet par rapport à la péninsule.

Tableau 8
Évolution des débarquements (1984-1999)

	Caraquet (district 65)		Péninsule acadienne			
	Quantité (tonnes métriques)	Valeurs ($)	Quantité et (%)		Valeurs et (%)	
1984	15,691	9,274,000	46,954	(33)	38,860,000	(24)
1985	25,852	11,837,000	59,377	(44)	37,177,000	(32)
1986	30,061	13,385,000	73,416	(41)	50,034,500	(27)
1987	30,339	16,707,000	74,311	(41)	61,403,000	(27)
1988	31,508	16,869,500	[illegible].644	(44)	64,105.[illegible]0	(26)
1989	30,453	15,124,000	[illegible].228	(43)	47,501,000	32)
1990	24.[illegible]8	12,137,000	[illegible].539	(37)	41,491,000	(29)
1991	20,507	13,396,000	[illegible].265	(40)	47,596,000	(28)
1992	18,968	13,072,000	55,165	(34)	50,359,500	(26)
1993	18,373	13,214,000	45,000	(41)	56,246,500	(24)
1994	21,647	22,087,000	68,402	(32)	109,369,500	(20)
1995	20,675	27,160,672	66,881	(31)	141,214,000	(19)
1996	14,322	20,746,616	47,853	(30)	81,893,400	(23)
1997	12,078	16,913,789	41,108	(29)	72,520,000	(22)
1998	12,181	14,109,862	40,555	(30)	67,552,000	(21)
1999*	13,142	16,117,852	46,493	(28)	78,712,000	(20)

**données préliminaires*

Figure 4: Évolution des débarquements

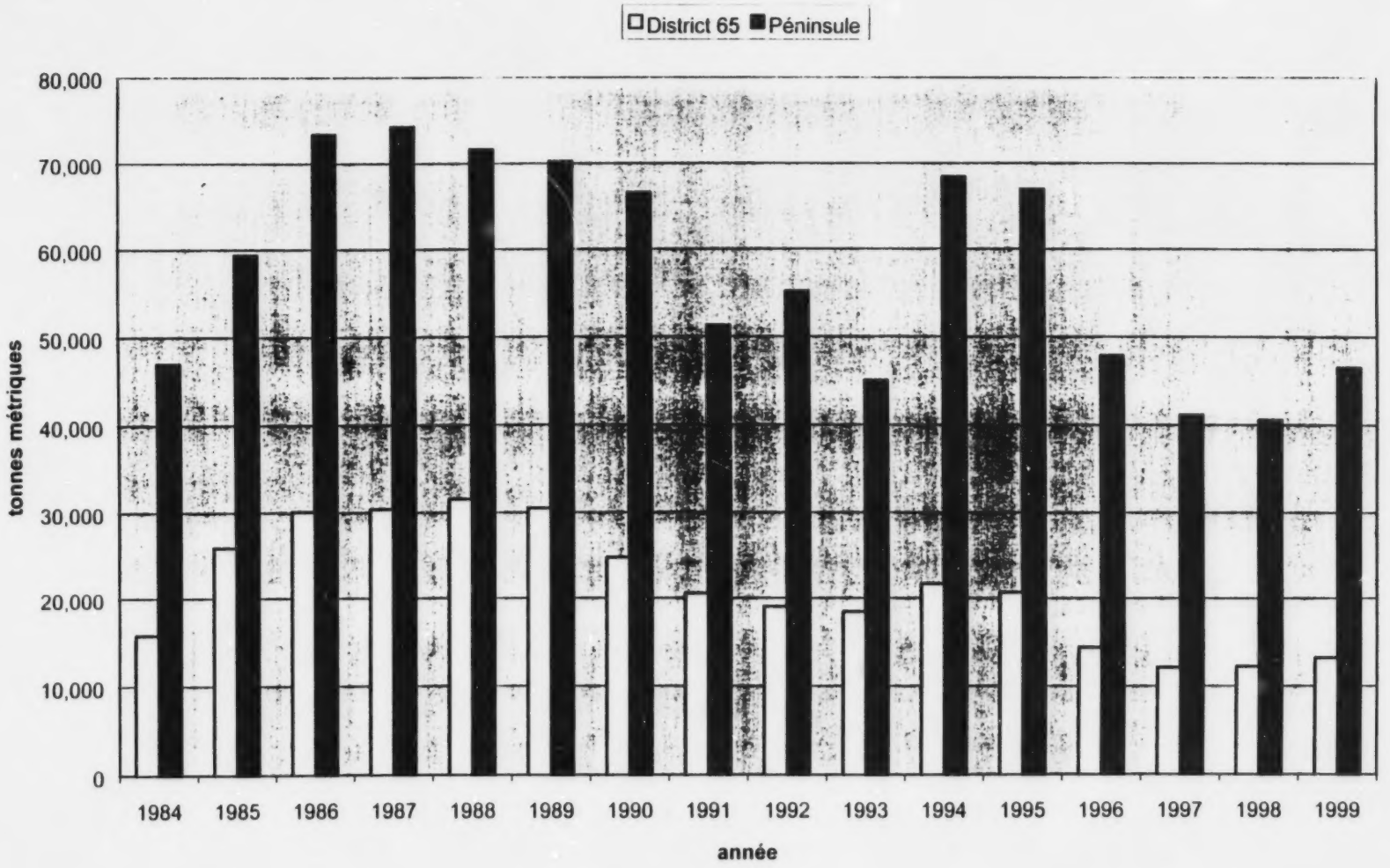

Figure 5: Évolution de la valeur des débarquements

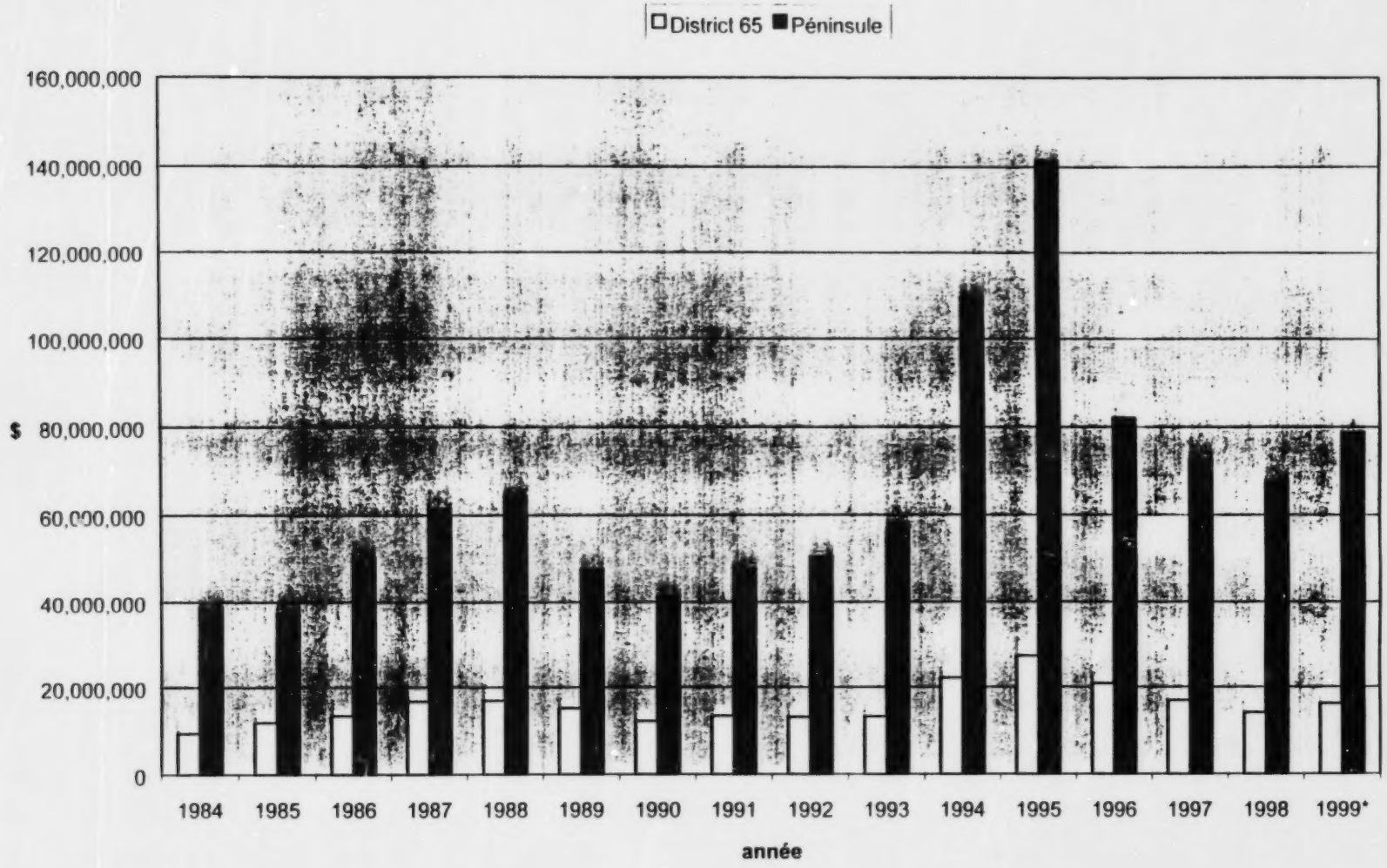

Tendances générales qui ressortent des tableaux :

De 1984 à 1986

Pour Caraquet, les quantités des débarquements doublent alors que leur valeur augmente de 44% seulement. La part relative des débarquements et de leur valeur par rapport à la péninsule augmente sensiblement.

De 1986 à 1989

Secteur de Caraquet maintient ses résultats (atteint un plateau).

De 1990 à 1999

Dans le secteur de Caraquet, on assiste à un déclin des débarquements : ils diminuent de plus de la moitié. Leur valeur augmente un certain temps, puis retombe aux valeurs de 1989, même si les débarquements ne correspondent qu'au tiers de ceux de 1989. Un déclin semblable s'est produit dans le reste de la péninsule : la part du gâteau prise par le secteur de Caraquet diminue par rapport au reste de la péninsule. Les débarquements de Caraquet passent de 43% à 28% par rapport ceux de la péninsule. Les valeurs de débarquements passent de 32 à 20%.

Caraquet connaît une situation particulièrement précaire dans le secteur des pêches. Cette diminution de la quantité des ressources halieutiques est essentiellement due à la diminution du poisson de fond, en particulier la morue et le sébaste. Comme on peut s'en douter cette situation a surtout des répercussions sur les entreprises de transformation des produits marins.

3.4.3. Analyse de la pêche dans la baie de Caraquet

L'analyse effectuée dans cette section porte uniquement sur les pratiques de pêche qui ont lieu dans la baie de Caraquet. En ce qui concerne l'état des ressources et de l'habitat dans la baie de Caraquet, les informateurs rencontrés au cours des entrevues constatent que le homard connaît une diminution depuis une dizaine d'années, sauf pour l'année 1999 où les prises ont été supérieures. Notons que les débarquements de homards avait atteint un plafond historique au début des années 1990. La diminution des débarquements doit être située dans ce contexte. Le homard représente une importante valeur commerciale pour les pêcheurs de la baie de Caraquet. Le maquereau est également en déclin.

En ce qui concerne les huîtres, même si le constat est difficile à établir, les quantités sont à la baisse et se font plus rares et cela en raison essentiellement de l'état de l'habitat mais aussi des nouvelles méthodes de culture qui tardent à se mettre en place (par exemple, les méthodes de culture en suspension).

Les principaux problèmes rencontrés dans la Baie de Caraquet, selon l'enquête faite auprès des pêcheurs, sont les suivants :

- détérioration générale de l'habitat,
- problèmes associés à la tourbe et aux engrais,
- pollution des usines (tuyaux et déversements),

- débris qui flottent à la surface de l'eau ou qui sont retrouvées dans les trappes (élastiques, contenants...),
- systèmes d'égout peu efficace,
- pollution de l'usine de textiles,
- brèche de la dune de Maisonnette,
- sédimentation des rochers existant (destruction des fonds nécessaires à la reproduction des espèces),
- surexploitation (surpêche) ou effort de pêche trop élevé,
- trappes à homard doubles (4 entrées au lieu de 2),
- dragueurs de pétoncles,
- grands seineurs à hareng,
- augmentation des technologies,
- espèces n'ont pas le temps de se rétablir,
- petites concentrations d'adultes et fraies détruites,
- population élevée de phoques (prédateurs de poissons),
- mauvaise qualité et insuffisance du goémon,
- variation de température,
- territoire trop petit pour le nombre de pêcheurs et de trappes,
- poissons ne rentrent tout simplement plus dans la baie.

Si on veut envisager une pêche durable et viable dans la baie de Caraquet, il importe de considérer les exigences liées à la reproduction de la ressource pour assurer la pérennité de cette industrie. La pêche durable et viable apparaît ainsi comme une condition essentielle au développement économique du secteur des pêches. On peut dire que cela fait consensus dans l'ensemble du secteur des pêches, surtout depuis que les pêcheurs doivent de moins en moins compter sur les programmes d'aide gouvernementaux. Or, la gestion des ressources et son exploitation tend avec difficulté vers une pêche durable et viable. Il y a plusieurs raisons qui ont été relevées[11]. Une première série de raisons renvoient à des facteurs locaux qui concernent directement le bassin versant et sur lesquels la communauté concernée a une emprise. La seconde série de facteurs sont des facteurs plus globaux qui touchent plusieurs communautés en dehors du bassin versant.

3.4.4. Les facteurs locaux

Depuis le tout début de la colonisation, le secteur des pêches a représenté une espèce *d'Eldorado* pour la région de Caraquet. Tant les gouvernements que la population ont vu dans ce secteur une opportunité économique très grande. Beaucoup d'efforts et d'investissements y ont été faits, surtout depuis les trente dernières années. Certains se demandent toutefois si ces investissements ont surévalué le potentiel des pêches, dans un contexte de gestion non durable des ressources. Ainsi, le nombre de pêcheurs, comme le nombre d'usines, seraient trop élevé compte tenu du potentiel économique que représente la ressource[12]. On peut donc penser que les investissements

[11] Il s'agit ici de présenter les facteurs qui ont un effet déterminant sur les ressources et sur lesquels les acteurs peuvent intervenir. Le climat a également un effet sur les ressources, mais ce facteur est écarté en raison du fait qu'on ne le contrôle pas. Par exemple, la baisse de la quantité d'huitres serait en partie attribuable au climat de ces dernières années.

[12] Ce point avancé par un informateur du secteur des transformations a été développé dans un rapport déposé par le Conseil canadien des pêches (1994).

ont favorisé la pratique d'une pêche qui dépassait le seuil de la viabilité, compte tenu des limites liées à la reproduction de la ressource.

La préoccupation à l'égard des ressources a commencé à s'exprimer au moment où l'état d'une espèce était en déclin. Par contre, tant qu'une autre espèce offrait un potentiel d'exploitation, on se tournait vers cette ressource sans prendre en compte sa capacité de se régénérer. Cette exploitation était définie en fonction des possibilités d'emplois qu'elle offrait à court terme. Cette approche a permis de maintenir artificiellement les usines de transformation en opération.

L'accentuation de la crise du secteur des pêches, au début des années 1990, a mis à l'ordre du jour la nécessité d'envisager le développement de ce secteur dans une perspective durable et viable. La perspective du développement durable permettrait d'éviter de se rendre à des extrêmes tels que l'interdiction de pêcher certaines espèces menacées.

Or, certains blocages semblent toujours freiner la mise en place d'un développement durable du secteur. Des facteurs environnementaux, tels que la pollution et la détérioration de l'habitat par les sédiments et les débris limitent la capacité de l'habitat à supporter une reprise rapide des stocks en déclin. Des facteurs sociaux, tels que le manque de volonté des gens à modifier leurs habitudes de vie, l'inertie des appareils gouvernementaux, la gestion politique de la pêche et la structure économique de ce secteur, ralentissent une reprise potentielle.

Malgré une nette amélioration par rapport au passé (les tourbières, les usines de transformation de poissons, les chalets, porcheries, etc.), plusieurs sources de pollution ou d'accumulation de sédiments dans le bassin versant ont été identifiées par les informateurs.

Une sensibilisation croissante de la population et des intervenants à l'égard de l'environnement a contribué à diminuer sensiblement les sources de pollution. Toutefois, l'intervention en ce sens rencontre certaines limites qui renvoient au manque de concertation entre les municipalités.

Certains représentants municipaux ont fait part de leurs initiatives pour régler certains problèmes de pollution. Des membres du comité de développement durable sont intervenus dans une perspective incitative pour éliminer les déversements des fosses septiques provenant des chalets dans la rivière. Quant à la ville de Caraquet elle a renouvelé son système d'égout. Par ailleurs, le système de collection des eaux usées a été amélioré (passant d'un traitement primaire à secondaire) et un système d'alarme a été installé dans les stations de pompage pour prévenir les déversements des eaux usés dans la baie lorsque les pompes manquent. Ce système se déclenche dès que les pompes cessent de fonctionner et avertit le poste de police. Un système de contrôle a également été implanté pour que l'enfouissement des déchets soit effectué en des zones précises.

Or, d'autres municipalités ont également pris de telles initiatives, mais il serait souhaitable que dans l'avenir, celles-ci s'élaborent de concert avec les autres villes. D'une part, les activités de ces communautés ont un impact sur le même territoire (le bassin versant) et un effort concerté favoriserait une amélioration sur l'ensemble de ce territoire. Le territoire écologique du bassin versant ne connaît pas les frontières entre les communautés. Si une communauté est plus tolérante à l'égard des pratiques polluantes, ces pratiques auront un impact négatif sur le territoire d'une communauté voisine, même si celle-ci est beaucoup moins tolérante à l'égard de ces pratiques. Le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie sur un territoire donnée obligent une approche concertée entre les différents groupes et municipalités.

Soulignons, au risque de se répéter, que de bonnes pratiques de gestion des forêts et de l'agriculture le long du bassin versant sont essentielles à une utilisation durable et viable des ressources de l'ensemble de la région du bassin versant de la baie de Caraquet. De meilleures pratiques de gestion forestières favoriseraient un habitat propice à la reproduction de la truite et du saumon en particulier

3.4.5. Les facteurs globaux

Il peut être instructif de situer le contexte local de la pêche dans un contexte plus global afin de mieux comprendre la situation de la pêche dans la baie de Caraquet. Certains facteurs renvoyant à ce contexte expliquent en partie cette situation. Plusieurs facteurs ont été relevés dans ce rapport dont la complexité des normes et de l'intervention des gouvernements et la gestion politique des ressources.

La première limite que rencontre la communauté pour contrer les pratiques polluantes renvoie au manque de coordination et de cohérence entre les différents services gouvernementaux. Ce manque de coordination et de cohérence semble favoriser une certaine inefficacité de l'intervention du gouvernement et des différents ministères concernés par la question environnementale. Les répondants mentionnent qu'ils reçoivent souvent des avis qui varient selon le service contacté lorsqu'ils veulent régler un problème ou obtenir des informations. Ce manque de cohérence peut renvoyer à la complexité des normes et règlements et la présence de plusieurs systèmes de normes. Plusieurs informateurs ont mentionné que ce manque de cohérence conduisait à une inertie en matière d'environnement. Plusieurs cas flagrants d'infraction en matière d'environnement ont contribué à alimenter cette perception de l'inefficacité du gouvernement.

L'approche des gouvernements provincial et fédéral à l'égard des pollueurs semble être conciliante plutôt que punitive. Le fait que ces pollueurs soient aussi des employeurs semble justifier cette approche. La diminution récente des ressources (financières et humaines) contribue également à expliquer un certain relâchement en matière environnementale. La gestion intégrée offre une solution intéressante à ce genre de situation, en réunissant à une même table différents ministères et intervenants. Les décisions au sujet des infractions environnementales sont prises plus rapidement. Les représentants des secteurs économiques autour de la table, souvent eux-mêmes des pollueurs, préviennent ces incidents à mesure qu'ils s'éduquent sur l'impact que cela peut avoir sur d'autres intervenants. Ce mode de gestion arrive à prévenir des incidents environnementaux et rend la tâche des organismes gouvernementaux plus efficace.

En deuxième lieu, la gestion traditionnelle des pêches limite l'intervention des communautés dans la prise de décisions qui affecte sa durabilité économique. Bien qu'en théorie cette gestion soit basée sur des principes de conservation établis selon un processus scientifique rigoureux, elle demeure influencée par les pressions politiques. Cette gestion souffre, entre autre, d'être à la merci d'un lobbying puissant, souvent désireux d'assurer un gain immédiat à ses membres plutôt qu'une stabilité de la ressource. À ces pressions s'ajoute l'efficacité grandissante des flottilles de pêche qui accroît la fragilité des stocks.

Il est à noter cependant qu'une ouverture existe vers une gestion intégrée des ressources. La *Loi sur les océans* adoptée en 1997 consolide la gestion des océans et l'oriente vers des principes de gestion par écosystème. Cette loi adopte comme fondement les notions de gestion intégrée, d'approche prudente et de consultation avec les communautés. Elle tend vers des pratiques de

pêche viable gérées de façon intégrée. Cette approche incorpore la participation des citoyens et permet un arbitrage des différentes pressions en jeu dans la communauté. Par ailleurs, un consultant dans le secteur des pêches a mentionné qu'il existe un projet de professionnalisation des pêches qui est présentement étudié par le gouvernement fédéral. Ce projet s'accompagnerait d'un code d'éthique que devraient respecter les pêcheurs en matière de pêche. Ce code d'éthique vise à rendre plus responsables les pratiques de pêche et va en ce sens plus loin que la réglementation actuelle, car la notion de responsabilité implique une pêche viable et durable.

Pour les membres des communautés du bassin versant de la Baie, il y a là une opportunité dont il faudrait se servir pour développer une gestion intégrée des ressources. Pour arriver à une approche intégrée, il faut que l'industrie de la pêche surmonte ses divisions internes et développe une organisation qui lui permette de jouer un rôle responsable dans l'exploitation des ressources de la baie de Caraquet.

3.4.6. L'ostréiculture et la pêche à l'huître traditionnelle

L'ostréiculture présente un potentiel de développement dans la baie de Caraquet qui pourrait se faire sans nuire à la pêche traditionnelle ni à l'habitat. Plusieurs informateurs ont mentionné que l'aquaculture de mollusques n'entraîne pas une détérioration de l'habitat et qu'au contraire l'huître peut agir comme filtreur. Le développement de ce secteur économique repose sur un habitat en très bonne condition. Il importe de souligner que l'huître constitue une ressource d'appoint pour la plupart des pêcheurs. Il y a donc peu d'efforts qui sont faits afin d'optimiser les rendements des concessions ostréicoles. La baie de Caraquet se situe à la limite septentrionale de l'espèce dans le Golfe du Saint-Laurent.

Un informateur du ministère des Pêches et des Océans mentionne que la qualité de l'eau s'est grandement améliorée au cours des dernières années, grâce à la sensibilisation et l'intervention du comité de développement durable. Grâce à la mobilisation de ce comité, des sources de pollution ont été éliminées ou réduites soit les :

- déversements des eaux usées de la ville de Caraquet
- déversement des tourbières; et les
- déversement des fosses sceptiques des chalets et des résidences.

De plus, la fermeture de la porcherie dans la région a été un facteur qui a sensiblement réduit la contamination bactérienne de la baie. Par contre, on pense que le fond marin de la baie est moins propice que par le passé à la culture de l'huître. Le problème semble lié à la sédimentation qui se dépose sur le fond marin et qui recouvre les dépôts de coquilles d'huîtres qui sont des collecteurs naturels pour les naissains. Ce phénomène est attribuable à différentes causes :

- Le bris de la dune de Maisonnette.
- La sédimentation du fond marin qui serait liée à une érosion des abords des ruisseaux qui se jettent dans les affluents de la baie. Cette érosion résulterait des coupes forestières qui ne respectent pas la loi qui oblige de préserver une lisière de végétation de 30 m aux abords des ruisseaux.
- La pêche d'huîtres à la drague sur les bancs privés, durant l'été et l'automne qui provoque une remise en suspension des sédiments accumulés sur le fond. On pourrait envisager une pêche au printemps qui aurait comme effet de dégager les coquilles du fond qui servent ensuite de collecteurs naturels pour les naissains. Une autre option serait de racler le gisement avant le captage.

Il ne faut pas non plus négliger les pratiques d'une dizaine d'exploitants qui pratiquent une culture de l'huître sur des baux loués dans la baie de Caraquet. Un certain dragage se fait, et on suppose une certaine détérioration du fond. Même si l'impact se limite à ces lots, il ne faut pas oublier que ces sites demeurent des sites publics. L'état conserve une responsabilité à l'égard de la qualité de leur habitat. Il est d'intérêt public de voir à leur préservation.

Pour illustrer l'effet de la dégradation du fond, mentionnons que dans les années 1980, de 300 à 400 pêcheurs d'huîtres pêchaient dans le banc public, alors qu'aujourd'hui environ 75 pêcheurs y pêchent et ce durant 3 semaines seulement. Un déclin semblable s'observe également dans le secteur de l'ostréiculture, qui est passé de 40 à 5 ostréiculteurs aujourd'hui. Des résultats préliminaires d'une étude menée par Pêches et Océans Canada montre que « la population d'huîtres du banc publique de la baie de Caraquet approche un état critique semblable à celui des années 1960, suite à la maladie de Malpèque » (Landry et Ouellette, à paraître).

À ce sujet, mentionnons que des efforts entrepris par Pêches et Océans dans les années 50-60 pour réintroduire l'huître dans la région à partir de souches résistantes à la maladie de Malpèque ont permis d'augmenter la population locale d'huîtres. Les débarquements de 1975 (716t) étaient d'environ 3.5 fois supérieurs à la moyenne des débarquements (204t) des 30 dernières années de l'histoire de l'industrie des huîtres de la baie de Caraquet, et 17 fois supérieurs au débarquement (42t) de 1998. Ceci représente respectivement des pertes potentielles de l'ordre de $1.1 millions et $1.5 millions. En se basant sur les débarquements historiques, on peut arbitrairement établir qu'un rendement viable pour la baie se situerait entre 100 à 180 t. Des efforts afin d'améliorer la population d'huîtres du banc public ou afin d'encourager une ostréiculture durable représentent un potentiel substantiel de croissance économique. De plus, les huîtres produites en ostréiculture offrent de meilleures possibilités de mise en marché et fréquemment un prix plus élevé.

Le potentiel de l'aquaculture de l'huître ne se trouve pas seulement limité en raison de l'habitat. Les pratiques de pêche qui confine l'huître à une pêche d'appoint pour la majorité des aquaculteurs constituent également un obstacle au plein développement de ce secteur. Les besoins du marché exigent un certain volume de production nécessitant des investissements considérables pour ce secteur. Cette barrière limite l'arrivée de nouveaux aquaculteurs, sans compter que les programmes de financement ne sont pas adaptés à ce genre d'activités. La maturation d'une huître Caraquet est de 5 à 7 ans. Cela signifie que pour un nouveau venu, le retour sur l'investissement ne survient qu'après 5 ans au minimum. Les programmes d'aide par contre exigent des remboursements beaucoup plus tôt. Cette situation peut expliquer le sous-développement de ce secteur, qui se reflète notamment par la présence de sites d'aquaculture vacants.

Par ailleurs, selon des informateurs, l'interdiction de pratiquer la cueillette traditionnelle des petites huîtres aux abords des côtes a également joué un rôle dans le déclin de ce secteur. Cette pratique avait l'avantage de diminuer la période d'attente d'un retour sur l'investissement. La cueillette des huîtres au bord de la baie permettait d'alimenter leurs baux d'huîtres juvéniles et même d'huîtres de taille marchande. Avec les huîtres de taille marchande, leur cueillette permettait de toucher un revenu dès l'automne suivant. L'interdiction de cette pratique a découragé plusieurs détenteurs de baux, surtout les plus anciens. Cette interdiction qui a été mise en vigueur en raison d'un manque de contrôle de cette activité, fait toujours l'objet de discussion pour un retour possible à la cueillette. Ceci aurait l'avantage de récupérer beaucoup d'huîtres qui sont autrement détruites par les glaces le long du littoral. D'après le MPO, certains sites de cueillette le long de la côte donnent maintenant lieu à une pêche commerciale l'automne

À l'origine, l'ostréiculture semblait un domaine très prometteur et très attirant pour diversifier l'économie des régions côtières De l'avis de certains informateurs, il faudrait favoriser d'avantage la recherche et le développement dans ce secteur. Il serait important d'apporter des solutions originales mieux adaptées aux défis de l'ostréiculture à la limite de la distribution naturelle de l'espèce, ce qui présente des défis technologiques importants. La qualité du produit final, la tradition de ce secteur économique dans la province et les demandes du marché devraient justifier ce genre d'investissement public.

Un exemple de mobilisation pour la gestion intégrée de la baie de Caraquet

Le Comité de développement durable a réussi à mobiliser les citoyens utilisateurs de la baie de Caraquet et des représentants locaux des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux pour nettoyer la baie[13]*. Grâce à cette mobilisation, un financement est obtenu du Fonds de fiducie de la province pour aider à financer les opérations. En 1996*[14]*, les efforts du Comité ont réussi à réduire la pollution engendrée par les coliformes fécaux dans la baie et a eu comme résultat de diminuer de 80% la zone agréée sous condition par Pêches et Océans Canada et Environnement Canada, de sorte que tous les sites aquacoles et 77% du banc public d'huîtres sont maintenant en zone ouverte. Sur une superficie de 31.5 km², la zone ouverte constitue 24.2 km². Cependant, 53% du littoral est déclaré zone fermée ou conditionnelle(voir carte 2). Cela montre que la concertation entre des comités de citoyens, des représentants de l'industrie et les instances gouvernementales, sous la gouverne d'un leadership local fort, porte fruit.*

3.4.8. Potentiel de la conchyliculture

Du point de vue de l'habitat qu'offre la Baie, il existe un potentiel réel pour cultiver d'autres mollusques, dont la moule, la mactre (palourde) et la coque (mye). Les limites proviennent surtout du marché dont les prix ne sont pas favorables pour rentabiliser les investissements capitaux requis. Le développement de ce secteur est donc lié à des pratiques de pêche qui ne favorisent pas une spécialisation, ce qui assurerait un volume suffisant pour le marché. En outre, comme nous l'avons vu, le manque de programmes de financement adaptés constitue un obstacle au développement de ce secteur.

La culture des moules à l'intérieur de l'Île de Caraquet représente un potentiel certain et nécessite une entente avec les pêcheurs de homard pour l'utilisation de ce territoire.

La palourde existe à l'état sauvage dans la baie. Elle est toutefois considérée comme une pêche récréative (commerce minime et d'appoint). Il n'y a qu'un seul projet expérimental en cours. Une contrainte empêche cependant le plein développement de cette pêche. La réglementation en vigueur autorise seulement la pêche traditionnelle des palourdes commerciales de 104 mm[15] dont la maturation est relativement longue. Or, la demande du marché commande des palourdes de 50 mm, dont la maturation est par conséquent beaucoup moins longue (environ 3 ans). Une autre contrainte est le fait que les naissains doivent provenir d'une écloserie, car il n'existe pas de technique de collecte en milieu naturel.

---

[13] Pêches et aquaculture N.-B. (1999) *La Baie de Caraquet comme modèle de gestion intégrée* Document produit par la région du Nord-Est du MPANB, Caraquet (non édité) p.3-4.

[14] Chouinard, O. et J.-P. Vanderelinden, (1997) *Pour un Comité de gestion du développement durable de la Baie de Caraquet*, Chaire d'études en développement durable.

[15] Il est à noter que cette réglementation ne s'applique pas pour la palourde élevée en aquaculture.

Le Centre marin de Shippagan pourrait éventuellement servir d'écloserie si les conditions étaient rassemblées au développement de cette culture. Selon les études faites au centre marin de Shippagan, la dune de Maisonnette serait un endroit propice à la culture de la palourde. Or, il faudrait intégrer cette pratique de pêche avec la vocation touristique de la plage. Cette pêche se faisant davantage au printemps, l'été pourrait devenir l'occasion de développer une vocation éco-touristique et éducative de la plage de Maisonnette pour les touristes qui sont de passage. Ils pourraient ainsi découvrir cette pratique de pêche et les conditions d'usage multiple du littoral, servant tant à la reproduction des mollusques qu'au récréo-tourisme.

La coque (mye) est également présente dans les zones ouvertes, agréée et contaminées de la baie de Caraquet. Gérée adéquatement, elle pourrait faire l'objet d'une exploitation récréative et commerciale (Pêches et Aquaculture, 1999). Le transfert des myes contaminées dans des zones décontaminées représente un réel potentiel de développement. Il existe également un potentiel du côté du secteur récréo-touristique. Les techniques de captage du naissain de mye en milieu naturel ont été mises au point ailleurs au Nouveau Brunswick et pourraient être adaptées à la baie de Caraquet.

Le potentiel existe afin de développer l'industrie de la conchyliculture dans la baie de Caraquet :

- La demande est plus grande que l'offre.
- Plusieurs concessions ostréicoles sont actuellement vacantes.
- La réputation des huîtres de Caraquet, qui portent d'ailleurs le nom de la Baie, est un outil de marketing intéressant.
- L'élevage des huîtres représente une valeur ajoutée, car on récupère ainsi un naissain qui aurait moins de chance de survie dans la nature.
- Les emplois créés sont annuels ou presque.
- Ceci représente un potentiel intéressant afin de développer une nouvelle activité touristique.

Afin d'y arriver il faudrait :

- Réaménager le banc public : ensemencement d'huîtres et de coquilles, aménagement du fond (dragage pour dégager les coquilles d'huîtres au printemps) et utilisation des techniques de culture en suspension : sur des cordes, en poches ou sur des tables.
- Mettre en place de nouvelles techniques d'ostréiculture qui ne requièrent que 3 ans, voire même 2 ans, avant d'obtenir une huître de taille marchande. Il en est ainsi de la technique de culture de l'huître en suspension où on limite la perte de naissains.
- Promouvoir la création de programmes de financement à long terme adaptés à la conchyliculture.
- Explorer le développement d'une pêche récréative des mollusques comme la palourde et la mye.

CARTE 2 : ZONES CONDITIONNELLES À LA PÊCHE À L'HUÎTRE DANS LA BAIE DE CARAQUET

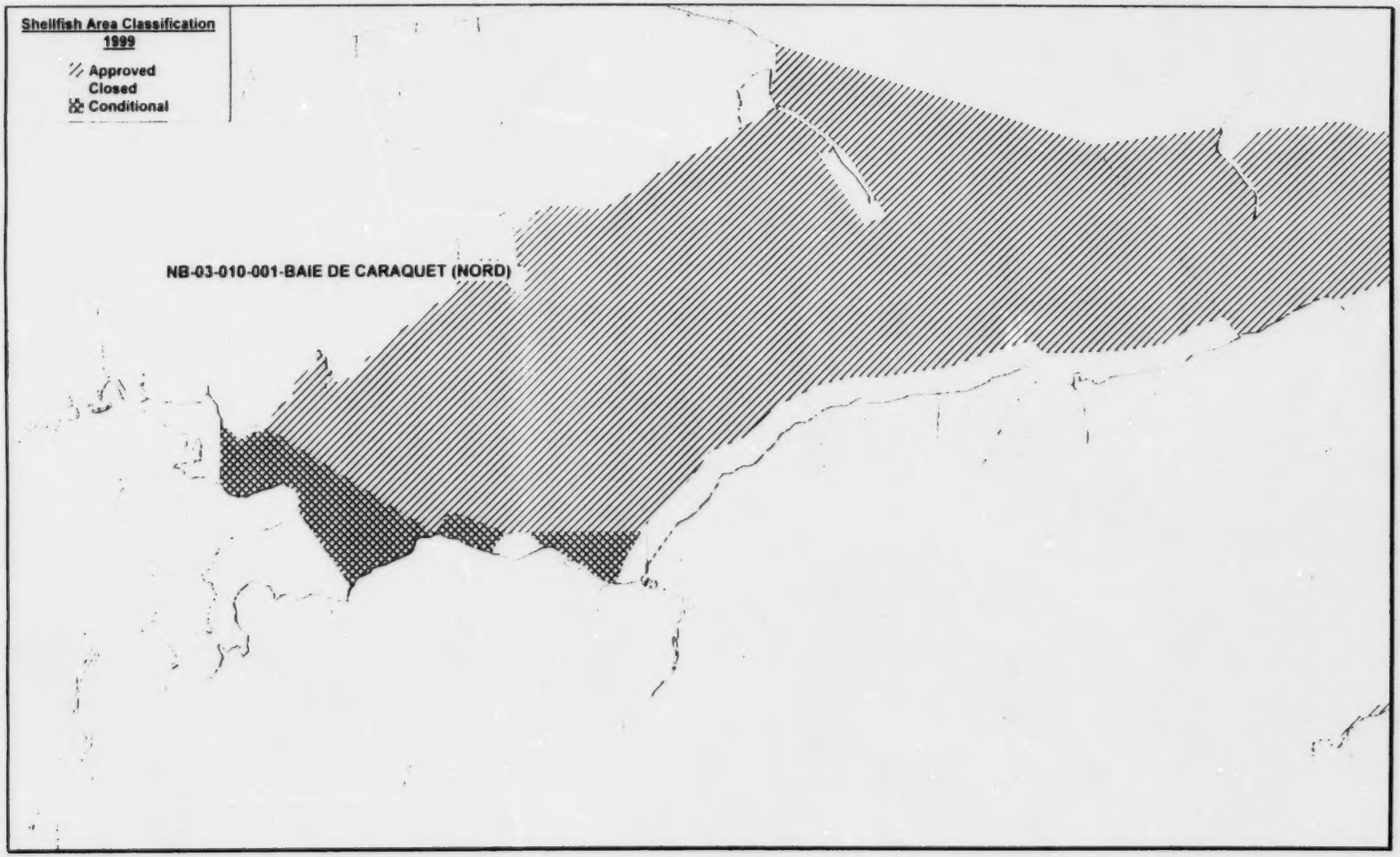

Source : Robert Robichaud, Environnement Canada, Moncton NB, Campus de l'Université de Moncton.

3.5. LE SECTEUR AGRICOLE

Comme nous l'avons souligné précédemment, les intervenants auraient trop fait reposer le développement économique de la région de Caraquet sur le secteur halieutique. Depuis les années 1950 et 1960, le visage économique de la région s'est radicalement transformé. Jusqu'à cette époque, la plupart des familles exploitaient une petite ferme et pouvaient subvenir ainsi à plusieurs de leurs besoins de base. Comme le dit un informateur, « avoir une ferme, c'était comme avoir un char : c'était obligatoire ». L'exploitation de la ferme familiale pouvait accompagner d'autres activités de travail qui rapportaient un revenu. L'engouement qu'a suscité la modernisation du secteur des pêches dans les années 1950 et 1960 a annoncé le déclin des fermes familiales et le développement d'une nouvelle structure économique centrée sur les pêches et les programmes d'aide gouvernementaux.

L'agriculture et l'élevage d'animaux constituaient donc une pratique intégrée dans la culture de la région. Dans les années 1960, les fermes qui persistent deviennent des fermes spécialisées et commerciales, mais elles se font rares aujourd'hui. Le déclin de ce secteur rend de plus en plus difficile la survie économique d'un entrepreneur dans ce secteur. En effet, ce déclin se traduit par une augmentation des coûts pour les services que requiert l'exploitation de ce type d'entreprises, puisque ces services ne sont pas offerts dans la région immédiate. D'autres avantages liés à la présence de plusieurs entrepreneurs dans un même secteur se perdent également suite à ce déclin : entraide, échange d'informations, partage des ressources. Or, la terre et le climat de la région offrent un potentiel intéressant pour la culture de certains petits fruits, comme la fraise, la framboise, le bleuet et la canneberge.

Dans le comté de Gloucester, le nombre total de fermes a chuté de façon considérable depuis le début des années 1950. On comptait 4,571 fermes en 1951 et seulement 173 en 1996. Cette tendance, quoique moins prononcée, se retrouve également au Nouveau-Brunswick où le nombre de fermes est passé pour la même période de 26,431 à 3,405. Il est à noter que cette tendance s'observe dans tous les pays occidentaux.

Les terres du Nouveau-Brunswick sont connues pour leur potentiel agricole. Les recherches de Murphy (1990), axées sur la culture de la pomme de terre, montrent que la qualité et la fertilité des sols ainsi que les modèles de variation des températures seraient les facteurs agronomiques qui permettent de classer les sols. Fait intéressant, il montre que la classification des sols d'une région à l'autre du Nouveau-Brunswick est à peu près comparable (étant majoritairement de classe 3). On sait cependant que la durée des gels est plus longue dans le nord que dans le sud de la province.

En répartissant géographiquement les sols de la province en cinq régions, l'auteur montre que le déplacement des terres en culture de pommes de terre dans le Nord Ouest de la province est en grande partie dû à la proximité de la concentration de l'industrie agro-alimentaire dans cette région. Deux regions soit le Nord-Est (Restigouche, Gloucester et Northumberland) et le Nord-Ouest (Madawaska, Victoria et Carleton) ont des sols et des conditions climatiques à peu près comparables. Ces régions ont cependant connu des parcours dans le développement de l'agriculture industriel fort différents depuis le début du XXè siècle. En effet, alors qu'en 1910, ces deux régions étaient nez à nez dans la répartition en acres de terres à pommes de terre de la province avec 26% chacun, en 1981 ces deux même régions de production de pommes de terre se partageaient respectivement 3% et 95% des terres agricoles dans cette production. Les trois

autres régions soit le Sud-Est (Kent, Westmorland, Albert), Fredericton-Sussex ainsi que St.-Jean et les environs ne comptent plus que 2% en production de pommes de terre. Mentionnons que la superficie de cette production a augmenté légèrement pour une période de soixante et dix ans passant de 40,000 à 53,000 acres au Nouveau-Brunswick.

Notons enfin que dans le Gloucester, le nombre de fermes en culture de fraises (10) s'est maintenu de 1951 à 1996, alors que celles en culture de framboises furent multipliées par 3 1/2 et celles en culture de bleuets sont passées de 0 à 56 fermes (Statistiques Canada TS17). Enfin, on notait dans les autres petits fruits un total 70 fermes dans ce comté en 1996. Ceci montre bien le potentiel réel, mais un tel développement ne saurait se faire sans le respect de la diversité écologique (Maser, 1999).

Ceci renforce le point de vue qui veut que la culture des petits fruits et des légumes ait une place dans cette région, mais à condition que cette région se trouve une niche particulière pour la commercialisation des petits fruits. Par exemple la niche des produits biologiques commande des prix plus élevés sur les marchés. L'intérêt, pour cette région qui à de la difficulté à retenir sa population en quête d'emplois, est que dans certains cas la production biologique commande plus de main-d'œuvre.

Toutefois, certaines mesures de prudence devront être prises si on envisage le développement du secteur agricole. D'une part, il faudrait considérer sérieusement les alternatives qu'offrent les cultures biologiques qui éliminent l'utilisation de produits chimiques, comme les pesticides. D'autre part, il faudrait voir à l'impact que peut avoir le développement de ce secteur sur l'environnement, en portant une attention particulière à la nappe phréatique. Enfin, la mise en friche des terres agricoles devrait respecter une zone de protection de 30 mètres aux abords des cours d'eau.

3.6. L'INDUSTRIE DE LA TOURBE

Une tourbière est le fruit d'un processus très long qui a débuté au Nouveau-Brunswick lors du retrait des glaciers, il y a environ 10,000 ans. La mousse de sphaigne se décompose très lentement à sa base. Après de nombreuses années (il faut plus de 1,000 ans pour produire un mètre de tourbe) on obtient un épais tapis de mousse. (Lamarche et Daigle, 1999). Parce que la mousse de tourbe se produit si lentement, on la considère comme une ressource non-renouvelable. Les propriétés physiques, chimiques et biologiques de la tourbe de sphaigne offrent de nombreux avantages. Facile à utiliser, elle peut absorber une grande quantité d'eau. Bien que ne possédant pas beaucoup d'éléments nutritifs, on peut facilement y ajouter des engrais adaptés aux diverses cultures.

Le principal marché pour la tourbe de sphaigne est l'horticulture. On l'utilise également dans la production de plants d'arbres qui servent au reboisement forestier un peut partout dans le monde. On l'utilise aussi dans l'aménagement de terrains de golf et l'aménagement paysager ainsi que dans la production de champignons (Lamarche et Daigle, 1999). En Europe on l'utilise également comme combustible de chauffage.

D'autres créneaux existent. Par exemple, on utilise la tourbe lors de déversements d'hydrocarbures (comme absorbant) et dans des efforts de filtration (air et eau). On l'utilise même depuis quelques années dans la production de serviettes hygiéniques. On peut également souligner que la tourbe est utilisée pour nettoyer les cales de navires. Les terrains abandonnés suite à l'exploitation de la tourbe peuvent ensuite être convertis pour la culture de certains petits fruits.

Quoi que la première exploitation de tourbe au Nouveau-Brunswick date de la fin du siècle dernier (région de St.-Stephen), c'est en 1941 que l'exploitation prend véritablement son envol. Avant la seconde guerre mondiale, la compagnie Fafard importait de la tourbe provenant d'Allemagne vers les États-Unis. Après le début des hostilités, cette compagnie décide de desservir le marché américain à partir d'une exploitation située entre Inkerman et Shippagan au Nouveau-Brunswick. Le terrain sera en mesure de produire pour le marché des États-Unis dès 1942. Cette même année, une seconde compagnie commence ses opérations dans la région. Il s'agit de la Western Peat Moss, dont le siège social est en Colombie-Britannique (Lamarche et Daigle, 1999).

Dans la région qui nous intéresse, on retrouve trois tourbières (bien que nous n'ayons obtenu des statistiques précises au niveau de l'emploi que pour deux). Grande-Anse Peat Moss Co. Ltd. a débuté ses opérations en 1961. Le site de Pokesudie du Groupe Qualité Lamèque Ltée. est en opération depuis 1960, quoi que ce n'est qu'en 1989 que cette compagnie a fait l'acquisition du site actuel. Finalement, Sun Gro Horticulture Ltd. possède la tourbière de Maisonnette qui fut à l'origine exploitée par la Western Peat Company (Carroll, 1999). Un développement dans le secteur du lac des Pères près de Caraquet est à l'étude. Il existe aussi un potentiel réel pour une deuxième transformation de la mousse de tourbe.

Dans le comté de Gloucester, on comptait en 1995 environ 15 tourbières en opération. Ces compagnies produisaient 62% du volume total brut de la province. Lamarche et Daigle (1999) estiment que ces tourbières du Gloucester contribuaient en 1995, 81 millions de dollars à l'économie du Nouveau-Brunswick, lorsque l'on tient compte des retombées directes et

indirectes du secteur. Un autre avantage pour la région est que cette industrie emploie une main-d'œuvre qualifiée, donc mieux rénumérée.

La culture de la tourbe recèle donc un potentiel socio-économique important pour la région. Toutefois, une image négative reste accolée à cette industrie dont le développement à déjà eu un impact négatif sur l'environnement. Des informateurs ont associé le déclin passé des huîtres dans la baie de Caraquet aux déversements des déchets de l'industrie de la tourbe. C'est ce qui explique une relation de méfiance de la part des pêcheurs envers les tourbières.

Il semble qu'aujourd'hui cet impact soit relativement mitigé. Selon un informateur de l'industrie, les études montrent que l'impact environnemental de l'exploitation des tourbières est mieux géré aujourd'hui. Les représentants de ce secteur veulent changer l'image de leur industrie en informant le public sur leur mode de gestion amélioré qui diminue les impacts environnementaux des tourbières.

On constate que cette industrie suit désormais un code d'éthique et respecte les normes environnementales. Cette préoccupation est toutefois récente. Le développement durable apparaît nécessaire, selon nos informateurs, afin d'assurer la survie de cette industrie.

Il demeure que la présence des tourbières dans la région représente un *risque* pour l'écosystème qu'il ne faut pas négliger. Une attention soutenue doit être portée sur les déversements des eaux usées, sur le risque de pollution de l'air et sur l'érosion accélérée qui se produit sur le littoral. L'exploitation des tourbières entraîne la perte de plantes rares (certaines orchidées en particulier) et contribue à la diminution de la biodiversité dans la région. Les tourbières sont aussi des habitats uniques, recherchés par plusieurs espèces de mammifères, et il importe d'en préserver plusieurs à leur état naturel.

3.7. L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

À partir de 1875, l'établissement de scieries dans la Péninsule acadienne a eu un impact considérable sur l'économie locale (Léger; 1987). Selon l'ICRDR, la pêche et l'exploitation forestière allaient se développer de pair, le bois et ses produits dérivés répondant aux nombreux besoins des activités liés à la pêche, au traitement du poisson, ainsi qu'au commerce et au cabotage inter-côtier (Glon; 1999). La ressource est transformée sur place, grâce en partie à des marchands anglophones régionaux (appuyés de banques canadiennes et de capitaux anglo-saxons). La production dépasse de loin les besoins de la consommation locale. On exporte vers la Grande-Bretagne les produits transformés (bois scié) à partir du port de Caraquet. Avec la construction du chemin de fer en 1885, le bois sera surtout exporté à partir du port de Bathurst. Toujours selon Léger (1987), la dépendance de la région envers les marchés extérieurs expliquerait l'instabilité de l'industrie. Le manque d'infrastructure, le manque de capitaux locaux, ainsi que le manque d'entrepreneurs acadiens peuvent expliquer les obstacles à la réussite de cette industrie locale dans la péninsule à la fin du XIXè. (Léger; 1987).

Au niveau du développement durable, on souligne que les nombreuses coupes de bois effectuées au siècle dernier, par des marchands régionaux, ont transformé le couvert végétal au cours des années. Selon Léger (1987) l'exploitation de la ressource pratiquée par les compagnies qui se permettaient des largesses sur les terres de la couronne se faisait au détriment de l'installation stable de nouveaux colons dans la région.

Aujourd'hui, la province du Nouveau-Brunswick «fait face à un appauvrissement de la diversité du couvert forestier, à une déstabilisation des niches écologiques et des écosystèmes forestiers en raison des pratiques d'exploitation très soutenues et non sélectives, dont certaines persistent» (Glon, 1999). Également la pratique de la sylviculture en voie d'intensification ne permettrait pas un renouvellement suffisamment diversifié de la ressource pour répondre à l'importante demande industrielle.

L'industrie forestière constitue donc un secteur économique qui dépend directement de la régénération de la ressource. L'importance de pratiquer des coupes dans une perspective durable, de même que de favoriser le reboisement des territoires exploités, devient alors cruciale. Or, les entrevues réalisées auprès des informateurs de ce secteur socio-économique indiquent un état fragile de la ressource, c'est-à-dire de la forêt, dans la région de Caraquet, en raison de pratiques de coupe à blanc tant par le passé que présentement. Un informateur mentionne que l'on a trop attendu pour développer des pratiques de reboisement. Cela expliquerait le mauvais état de la forêt.

Certains informateurs disent pratiquer une coupe durable, puisqu'ils suivent des plans d'aménagement. En outre, il y a toujours des pousses qui restent après la coupe. Or, est-ce suffisant pour parler de coupe durable ? Il est intéressant de noter que ce genre de perception a des conséquences sur les pratiques de coupe et remets en question les notions de développement durable dans ce secteur.

Un informateur mentionne également que la coupe sélective n'est pas possible dans la région compte tenu du type de terre. Or, cela contredit un autre informateur qui dit pratiquer la coupe sélective sur son lot. Ces différences de perception peuvent expliquer les pratiques de coupe dans

la région. Selon la façon qu'on définit la coupe sélective, on aura des pratiques de coupe différentes. D'où l'importance de s'entendre sur ce qu'est une coupe sélective.

Par ailleurs, certains informateurs indiquent l'existence de pratiques de coupe des jeunes arbres. En outre, les pratiques de coupes aux abords des ruisseaux et des rivières ne respectent pas la réglementation. Ce type de coupe, en favorisant l'érosion, détériore l'habitat du poisson ce qui entraîne l'envasement et le réchauffement des cours d'eau. Les informateurs avouent être mal informés de la législation en matière de coupe. Ils ont de la difficulté à évaluer la durée de vie de leur ressource. Si bien qu'il devient difficile d'envisager une coupe durable.

Il est toutefois à noter que certains informateurs affirment consulter ou recourir à des experts pour élaborer des plans d'aménagement de leurs lots boisés afin d'assurer la viabilité de la terre.

Une initiative sensibilisatrice

L'intervention et le travail de SOS Nature constituent un exemple de dénonciation de certaines pratiques de coupe dans la région qui mérite d'être souligné. Ce groupe s'oppose aux pratiques de coupe à blanc de vastes secteurs forestiers qui visent à fournir des terrains pour la culture de petits fruits dans la région de St-Léolin. Sans être contre le développement de l'industrie des petits fruits, ce groupe s'interroge sur la façon qu'on envisage ce développement. Il propose des alternatives de coupes qui n'excéderaient pas 20 acres et qui seraient réparties de façon à minimiser leurs impacts sur l'environnement et la faune. De plus, ce groupe croit que les nombreux secteurs forestiers de la région, déjà coupés à blanc, devraient être considérés pour la culture du bleuet avant de raser d'autres étendues.

3.8. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

Il est très important de constater que la majorité des attractions touristiques de la région est reliée à la pêche ou à la nature. Cela est crucial dans le développement d'un plan de communication pour la protection de l'environnement. Les apports provenant des touristes vont être sérieusement affectés si la condition environnementale de la baie de Caraquet se détériore. En effet, comme l'indique Demers (1991), « Non seulement le paysage et la qualité de l'environnement interviennent dans le choix de la destination, mais ces deux variables favorisent la prolongation du séjour ».

Selon le guide du Nouveau-Brunswick (1986), Caraquet est le cœur de l'Acadie moderne où il est possible de participer à des excursions de pêche en haute mer (baie des Chaleurs) et à des tournées panoramiques. Les restaurants de la région peuvent aussi rassasier les amateurs de fruits de mer, tout particulièrement de homard. Les plages de Caraquet, de Bas Caraquet et de Maisonnette attirent de nombreux touristes à la recherche du soleil et de la mer. Le Village historique acadien, le Musée acadien et le Sanctuaire Sainte Anne du Bocage sont aussi des sites qui attirent beaucoup de touristes. Les terrains de camping offrent un autre attrait, pour ceux qui souhaitent profiter de la nature à son maximum.

Les principaux sites à visiter sont donc principalement reliés à l'importance culturelle de la région. Puisque Caraquet est une ville qui accorde énormément d'importance à la reconnaissance des ancêtres et des coutumes de l'Acadie, il est essentiel que le bassin de la baie de Caraquet soit protégé comme élément du patrimoine. Ceci implique un maintien adéquat des ressources et de son potentiel reproducteur, voire l'habitat, afin de permettre en étroite interaction, le déploiement des communautés naturelles et des communautés culturelles (Young, 1997).

Ces attractions touristiques favorisent directement les autres industries ou les petites industries de la région. Puisque les touristes doivent se loger et se nourrir, la rétention des touristes dans la région est indispensable au bon fonctionnement de plusieurs restaurants et hôtels (Demers 1991). L'apport économique des touristes, principalement durant la saison estivale, est très important.

Les résultats de notre sondage semblent confirmer l'attrait des touristes pour l'environnement et le paysage de la région, sans oublier l'infrastructure liée à la pêche. Les sites touristiques, notamment le Village historique acadien, constituent également une force d'attraction non négligeable pour la région. La spécificité culturelle et les activités culturelles qui expriment cette spécificité exercent également une force d'attraction chez les touristes interrogés. C'est ce que confirme également une étude faite auprès des touristes québécois (Ministère du développement économique, du tourisme et de la culture, 1997).

Toutefois, ce qui ressort des entrevues est une faiblesse au niveau de la capacité de rétention des touristes. Il est à noter que la plupart des touristes ne restent que 1à 2 jours dans la région de Caraquet.

Deux représentants du secteur du tourisme déplorent les services offerts en restauration et la capacité d'hébergement, soit le manque :

- d'infrastructures;
- de diversité au niveau des restaurants;
- d'hébergement de qualité;

- de fruits de mer de qualité servi dans les restaurants.

Dans ce contexte plusieurs touristes passent plutôt la nuit à Bathurst, puisqu'on y trouve une plus grande capacité d'accueil en hôtellerie et une plus grande variété en termes de qualité. Il manquerait, selon un informateur, une quarantaine de lits dans la région de Caraquet et des lits d'une plus grande qualité. Plusieurs répondants au sondage ont mentionné que les restaurants ne servent pas suffisamment de fruits de mer et de poisson frais, ce qui semble ironique étant donné la proximité des ressources.

Cette faible capacité de rétention dans la région peut renvoyer aux limites des loisirs offerts aux touristes. Peut-être faudrait-il explorer la possibilité de développer de nouvelles activités récréo-touristiques. Il importe de savoir que le touriste québécois, qui compose une part importante de l'afflux touristique, est très flexible dans sa façon de voyager : il peut rester plus ou moins longtemps selon les impressions qu'il a, une fois rendu sur place (Ministère du développement économique, du tourisme et de la culture, 1997). Il existe donc un potentiel réel d'augmenter la part des revenus générés par le tourisme dans la région.

Selon plusieurs touristes interviewés, un autre point à améliorer est le manque de signalisation sur les routes pour orienter et informer les touristes. La qualité des plages dans la région serait un autre aspect à améliorer (mentionné par plusieurs touristes et qui est reconnu par d'autres informateurs du milieu).

3.8.1. Un choix nécessaire et vital : réunir écologie et économie

Il peut sembler à la communauté qu'il faille souvent choisir entre une entreprise qui crée des emplois, mais qui pollue et l'industrie du tourisme. Or, faut-il vraiment choisir entre les deux ? Il y a moyen de réconcilier les deux en amenant l'entreprise à corriger ses pratiques polluantes. Il est important que la communauté et les gouvernements manifestent par un message clair et sans ambiguïté aux entreprises polluantes qu'on ne tolère pas de comportements irresponsables envers l'environnement. Le processus de gestion intégrée permet aux membres de la communauté d'exprimer ce désir de réunir économie et écologie. En exprimant ses inquiétudes, la communauté amorce les discussions nécessaires à la résolution des différends entre ces deux pôles d'intérêts. Ces interventions au niveau de la communauté évitent d'avoir recours à des mesures légales, souvent plus coûteuses et de nature conflictuelle. On peut ainsi éviter de causer tort à une région qui a encore les faveurs des touristes pour ses attraits naturels et paysagers. En effet, il est important de conserver et de développer une image attrayante du bassin versant pour les touristes. Les attraits paysagers, maritimes et naturels du bassin versant constituent le « capital naturel » dont dépend l'essor de l'industrie du tourisme. Des efforts d'amélioration de l'habitat afin de réduire la contamination bactérienne de la baie, et afin d'éliminer les sources de pollution industrielle, permettraient d'ouvrir les zones de récolte coquillière. En plus de profiter aux exploitants locaux, ces efforts pourraient aider à développer un attrait touristique supplémentaire.

Points forts de la région du bassin versant de la baie de Caraquet

- Nature, mer, paysage et environnement;
- Plages de Caraquet, Bas Caraquet et Maisonnette;
- Infrastructure maritime et pêche;
- Infrastructure touristique (Village historique acadien, Carrefour de la mer, etc.);
- Spécificité culturelle de la région : culture acadienne et francophone.

Points à améliorer

- Indications routières et informations pour les touristes;
- Entretiens des plages;
- Faible capacité de re. ntion des touristes (manque de logements et d'attractions touristiques);
- Mise en valeur des produits frais locaux chez les restaurateur-.

3.8.2. La pêche récréative

La pêche récréative demeure une activité qui peut attirer autant les touristes qu'intéresser les gens de la région. Une entrevue collective auprès des membres du C.ub de loisir de la rivière Caraquet a permis de faire ressortir le potentiel socio-économique de la rivière Caraquet, en comparant son habitat actuel avec celui qui prévalait auparavant.

Certains pêcheurs qui pratiquent la pêche depuis longtemps ont mentionné le déclin de certaines ressources, comme l'anguille, le poulamon et l'éperlan. En ce qui concerne la truite et le saumon, leur nombre et leur « grosseur » auraient déjà augmenté grâce aux pratiques d'ensemencement et surtout aux mesures pour contrôler cette pêche. On s'entend pour dire que les pratiques récentes de restauration auraient contribuées à un certain rétablissement de l'état de ces espèces.

Dans les années 1950 et 1960, on raconte que l'éperlan abondait à Caraquet, comme partout ailleurs au Nouveau-Brunswick. Il y en avait à la hauteur de la rivière. On les pêchait dans des sacs à pommes de terre, durant la migration de fraie en particulier, et on s'en servait comme engrais sur les terres. L'éperlan se retrouve à la base de la chaîne alimentaire pour plusieurs espèces de poissons, dont la truite et le saumon. Malheureusement, cette espèce subit un déclin partout en Atlantique à cause des dommages que l'on fait à son habitat. Tant qu'on ne restaurera pas l'habitat, en fonction d'espèces comme l'éperlan et l'alose, on limitera la capacité de l'écosystème à supporter les autres espèces. La grande majorité du dommage fait à l'habitat de l'éperlan est causé par des obstacles (petits barrages, étang artificiels, débris forestiers) dans les ruisseaux et les rivières.

En plus des nombreux obstacles qu'on retrouve dans le bassin versant, l'envasement de la rivière est une cause du déclin d'espèces comme la truite, qui perdent ainsi le fond rocailleux nécessaire pour frayer dans la rivière. Cet envasement aurait été favorisé par la coupe des arbres sur les bords de la rivière (coupe commerciale et coupe des résidents de chalets), la construction de routes et l'agriculture. Selon des informateurs, la destruction du moulin à eau dans les années 1950 aurait aussi contribué à l'envasement de la rivière. La truite et l'anguille auraient alors disparues pendant 10 ans.

La pêche au filet dans la baie de Caraquet et parfois dans la rivière, de même que les pratiques de braconnage, constituent des facteurs expliquant le déclin de certaines espèces dans la rivière Caraquet. Il semblerait que ce soit les plus âgés qui s'adonnent au braconnage. Bien que cette pratique semble diminuer, car la population est plus sensibilisée aux questions environnementales, on continue de rapporter des cas de braconnage. On donne comme exemple la pêche à la dynamite, qui se pratiquait dans le passé, mais qui heureusement se pratiquerait rarement aujourd'hui. En plus de permettre la capture massive de poissons, cette forme de braconnage aurait contribué à détériorer le fond de la rivière.

Intervention

L'initiative des membres du Club de loisir permet d'améliorer l'habitat de la rivière Caraquet et, par le fait même, d'augmenter son potentiel socio-économique. Un plan d'intervention s'échelonnant sur 7 à 10 ans vise à nettoyer la rivière et à contrer l'envasement de la rivière en intervenant sur les 12 ruisseaux qui s'y déversent. Jusqu'à présent, 2 ruisseaux ont été réaménagés. La technique utilisée pour contrer l'envasement a été développée dans d'autres régions. Elle permet d'accroître le courant de la rivière pour qu'elle se creuse davantage et retrouve ainsi sa largeur normale. En se creusant, le fond de la rivière redevient rocailleux. Leur intervention bénéficie actuellement d'une aide financière gouvernementale (1,6 millions $ pour la rivière Caraquet). Cette aide permet la création de certains emplois en plus de sensibiliser la population.

3.9. POTENTIEL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN VERSANT

3.9.1. Objet et limites de l'analyse :

Nous partons de l'hypothèse que l'objectif principal du projet est d'améliorer la qualité de vie des gens vivant dans la communauté en motivant les groupes sociaux et la population à « investir dans l'environnement » (De Rosnay, 1994). Ce qui implique de les motiver à investir temps ou argent dans la réhabilitation environnementale et à modifier certains comportements qui causent ce déclin. Dans un tel contexte, l'analyse de l'impact socio-économique du projet doit tenir compte de plusieurs facteurs. Ainsi, on devrait considérer des impacts au chapitre de l'amélioration de l'environnement, d'une amélioration de la quantité et la qualité de loisirs disponibles pour la population, de la création d'emploi et d'une amélioration générale de l'économie.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'estimation précise de l'impact socio-économique du projet s'avère un exercice difficile, pour ne pas dire périlleux. D'une part, les données pertinentes à l'analyse sont très difficiles à obtenir. Les sources de cette difficulté sont en fait multiples. Dans certains cas, par exemple, les données n'existent pas ou encore ne correspondent pas précisément à notre territoire. Dans d'autres cas, les données pertinentes existent, mais sont confidentielles (ex : coût de l'opération et modernisation éventuelle d'une entreprise). D'autre part, faire des projections dans l'avenir est un exercice imprécis. Compte tenu de la difficulté initiale de générer des données complètes reflétant avec précision la situation actuelle, il est d'autant plus difficile de faire des projections dans l'avenir. Encore plus difficile est l'évaluation des impacts des changements - autant au niveau des bénéfices que des coûts - liés au projet.

En tenant compte de ces limites, nous allons néanmoins brosser un tableau de l'impact socio-économique potentiel du projet en utilisant autant une approche qualitative plutôt que quantitative. Qui plus est, nous resterons conservateurs, voire prudents, dans nos estimations.

3.9.2. Quelques grandes tendances :

Avant de nous attaquer à la contribution du projet, il est important de bien comprendre quelques grandes tendances qui apparaissent en toile de fond. Ce projet ne sera pas effectué en vase clos. Il va s'inscrire dans une réalité économique et sociale dont il faut tenir compte pour apprécier à sa juste valeur l'impact socio-économique de l'initiative.

Une première tendance lourde est le développement d'une nouvelle économie. Cette nouvelle économie prend parfois une forme très « technologique », comme peut en faire foi l'explosion de l'activité sur Internet, par exemple. Mais cette nouvelle économie veut dire beaucoup plus que cela. C'est une économie qui fait appel aux connaissances et qui développe des activités en dehors des secteurs traditionnels. Les services environnementaux, par exemple, représentent un secteur de la nouvelle économie offrant d'excellentes perspectives de croissance.

Un second facteur à considérer est le fait que le secteur des pêches, bien qu'il reste un secteur important de l'économie de la Péninsule acadienne, ne sera pas la source d'une croissance de

l'emploi. Au contraire, si l'on se réfère à l'étude Beaudin (1998) on peut entrevoir une réduction de l'emploi dans le secteur des pêches.

En combinant ces deux tendances, forcés sommes-nous d'admettre que l'on doit scruter les perspectives de développement à l'extérieur des secteurs traditionnels, sans pour autant tous les délaisser. En regard des secteurs traditionnels, comme la pêche, il faudra sans aucun doute adopter des approches différentes si l'on espère connaître un développement viable dans ces secteurs.

Les changements démographiques représentent une tendance importante. Autant la stagnation de la population et le vieillissement de cette population peuvent engendrer des problèmes et représenter des défis de taille, que ces derniers représentent également des opportunités très intéressantes. Ainsi, les « baby boomers » approchent l'âge de la retraite. Or, il s'agit souvent d'un groupe encore en bonne santé avec des ressources financières intéressantes.

Dans le cadre de notre projet, ce facteur présente un intérêt à deux niveaux. Premièrement, dans l'optique de la stagnation de la population, une amélioration de l'environnement et de la qualité de vie en général aura indéniablement un impact sur la possibilité de conserver dans la région ces « jeunes retraités relativement riches » ou encore d'en attirer de l'extérieur. Ces personnes sont mobiles et recherchent une qualité de vie élevée pour leur retraite. Toute communauté qui réussira à offrir un environnement rencontrant les attentes de ce segment de plus en plus important de la population bénéficiera de leur apport socio-économique.

Une deuxième facette à considérer est le développement d'un secteur d'activités lié aux loisirs de ces « jeunes retraités relativement riches ». Par exemple, ces individus ne sont pas tenus de voyager aux périodes traditionnelles de vacances (vacances scolaires). De plus, ils vont rechercher des expériences diversifiées souvent très différentes de leurs habitudes de vacances de l'époque où ils voyageaient avec leurs enfants. Encore une fois, toute communauté qui saura répondre à cette nouvelle demande en sortira gagnante.

3.10. CONTRIBUTION POTENTIELLE DU PROJET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ

Passons maintenant à notre analyse d'impact socio-économique d'une manière plus précise. Reprenons premièrement brièvement les divers secteurs que nous avons présentés plus tôt.

3.10.1. Les pêches

Mesurer l'impact socio-économique de la pêche dans la baie de Caraquet et son bassin versant est difficile pour la principale raison que les statistiques disponibles présentent les débarquements dans le district 65, où se situe notre région, mais couvre beaucoup plus que la zone de pêche correspondant à notre région. Nous pouvons néanmoins affirmer, sans l'ombre d'un doute, que les pêches dans la baie de Caraquet et son bassin versant ont un potentiel sous-développé important. Un exemple très concret est la pêche des huîtres. Au cours des dernières années (1996-1998) la moyenne annuelle des débarquements est d'environ 60 000 kg, alors qu'il y a eu des périodes où l'on a débarqué jusqu'à 382 000 kg annuellement. Une étude sur la question (Landry et Ouellette, à paraître), estime à environ $1 500 000 les gains potentiels. Il va sans dire que des emplois réguliers pourraient ainsi être créés. Mais, tout aussi important, c'est un salaire d'appoint supplémentaire qui pourrait réapparaître pour plus d'une centaine de personnes et un salaire quasi-annuel pour les ostréiculteurs à temps plein.

Il en va de même pour d'autres espèces dont la présence dans la région pourrait accroître et contribuer à un développement durable de la région. Par exemple, le crabe commun fait présentement l'objet d'une pêche de développement chez des pêcheurs qui détiennent des permis exploratoires. Sa présence serait suffisante pour représenter un potentiel non négligeable. (Pêches et Aquaculture, 1999). On pourrait aussi mettre plus d'efforts vers la transformation de produits marins dans la région, afin d'en augmenter la valeur de revente.

3.10.2. La pêche récréative

La pêche à l'éperlan constitue un potentiel pour la rivière de Caraquet à la condition qu'on respecte sa migration à l'embouchure. L'éperlan se pêche sur glace de janvier à février. À ce moment, il y a autour de 200 cabanes de pêche, pour un potentiel estimé à 400. Chaque cabane peut accueillir 4 personnes. La pêche récréative de l'éperlan représente approximativement 100 tonnes de prise par année. Il est à noter que cette pêche récréative constitue pour plusieurs une pêche de subsistance, qui fait l'objet d'une consommation et d'une certaine commercialisation. Parallèlement à cette pêche récréative, une pêche commerciale à l'éperlan se pratique. Le total des prises commerciales oscille entre 700 et 1000 tonnes. Les pêcheurs commerciaux d'éperlan disent que la pêche récréative entre en concurrence avec eux. On critique aussi régulièrement les mauvaises pratiques environnementales de certains pêcheurs récréatifs qui abandonnent leurs déchets sur la glace. Certains souhaitent qu'un meilleur contrôle soit effectué sur la pêche récréative de l'éperlan.

Le poulamon constitue également un potentiel, mais la pêche à l'éperlan au filet et à la seine à l'embouchure limite sa migration dans la rivière. Il semble que certains pêcheurs d'éperlans jettent le poulamon sur la glace lorsqu'ils le pêchent, ce qui constitue un gaspillage de cette ressource. La pêche au poulamon se déroule sur 3-4 semaines en hiver. C'est un des seuls

endroits où il se pêche à l'aide d'une petite lance, ce qui la rend particulière. Autour de 100 personnes pêchent le poulamon, mais le potentiel est plus grand.

Compte tenu de l'état des ressources, la pêche à la truite et au saumon pourrait attirer davantage de pêcheurs. Certaines contraintes, comme les droits de permis (60$), et l'obligation pour un touriste d'avoir un guide, diminuerait le nombre de pêcheurs « touristiques ». Ces mêmes contraintes n'empêchent pas les touristes, en particulier les américains, de se rendre nombreux pour pêcher dans les bassins versant avoisinants, comme ceux de la rivière Miramichi et Tabusintac. En ce moment, on évalue à 200-300 le nombre de pêcheurs de ces espèces. Le potentiel pourrait être le double, à condition de faire respecter la réglementation actuelle, voire à préciser le contrôle de la pêche. Le modèle québécois des ZEC (zone d'exploitation contrôlée) pourrait être un exemple à suivre. Ce modèle permettrait de mieux contrôler la pêche en répartissant les pêcheurs sur un même territoire.

On estime que la pêche d'un saumon a des retombées économiques de 300$ par saumon pêché. Si on rajoute 250 pêcheurs à un saumon chacun, il existe juste pour le saumon un potentiel de retombées économiques supplémentaires de 75,000$.

Des informateurs ont mentionné un certain retour de l'anguille dans la rivière de Caraquet. Si ce retour s'avère durable, il y aurait là un potentiel qui reste à évaluer. Cependant, dans le Golfe du Saint-Laurent l'état de la ressource est douteux et subit un déclin depuis les 20 dernières années.

Le tableau 8 illustre, grâce à l'exemple du Club de loisir, le potentiel socio-économique que peut représenter une mobilisation visant la restauration de l'habitat.

Tableau 8
Impact économique du projet de restauration de l'habitat du Club de loisir de la rivière Caraquet

Subventions reçus pour l'aménagement de la rivière en 1999	$130,000
Nombre d'emplois créés en 1999	12
Bénévolat impliqué en 1999	1,000 heures
Dépenses annuelles prévus pour les 4 prochaines années	400,000$
Emplois créés pour les 4 prochaines années	12
Dépenses à long terme	50,000$ / an
Emplois à long terme	4

Voici des exemples d'activités d'éducation et de sensibilisation promue par le Club de loisirs de la rivière Caraquet :

- Programme « nos amis les poissons », organisé de concert avec la Fédération du Saumon de l'Atlantique et présenté dans les Écoles de Caraquet et de St-Léolin.
- Le Club de loisirs a fait des présentations sur ses interventions à la communauté.
- Présentation aux organismes et municipalités de la région.

3.10.3. Le secteur agricole et des petits fruits

Le secteur agricole doit être considéré dans une stratégie de développement durable de la baie de Caraquet et de son bassin versant. Dans une approche respectueuse de l'environnement, l'agriculture recèle un potentiel comme en témoigne la culture des petits fruits. Il serait opportun pour les membres de la communauté de promouvoir ce secteur auprès des gouvernements afin de les inciter à voir en lui un secteur prometteur et de les encourager à y investir. Toutefois, il faudra que la stratégie de développement de ce secteur considère la dimension environnementale dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources. Notons que des progrès importants sont présentement faits au niveau de la culture biologique de petits fruits (ex : canneberge) offrant à la fois l'avantage de rencontrer des critères environnementaux plus stricts et d'occuper une niche spécifique sur les marchés permettant d'obtenir des prix de vente supérieurs aux cultures « non-biologiques ». Une approche respectueuse de l'environnement à ce niveau peu très facilement se traduire par des rendements financiers très intéressants.

Dans le cadre d'une stratégie de développement soucieuse de l'environnement, le développement de ce secteur devrait éviter certaines initiatives comme que de procéder à des coupes pour créer des terrains de culture. Il serait plus sage d'exploiter des terres qui ont déjà fait l'objet de coupe. Par ailleurs, il serait souhaitable d'envisager une culture diversifiée plutôt que de développer une stratégie autour d'une seule culture. La dépendance à l'égard d'une seule ressource comporte des risques liés notamment aux aléas du marché et de la nature (risque de maladie).

En plus d'être un secteur créateur d'emplois, le secteur agricole peut également offrir un salaire d'appoint pour les membres de la communauté. Soulignons cependant que cette activité doit se faire dans le respect de l'intégrité écologique du territoire. Ceci implique un contrôle du déversement potentiel des pesticides et d'engrais qui se déversent dans le bassin versant.

3.10.4. Tourisme, culture et loisirs

Ce secteur offre probablement le potentiel de développement le plus intéressant dans le cadre de notre stratégie. Compte tenu de la croissance phénoménale de ce secteur à l'échelle mondiale, croissance qui va invariablement prendre de l'importance suite aux changements démographiques que nous avons décrit plus haut, il s'agit du secteur clé de la stratégie.

Comme nous l'avons mentionné, la région a un potentiel très intéressant à ce niveau. La combinaison de l'environnement, du facteur culturel et des infrastructures présente un potentiel majeur. Il s'agirait d'utiliser les acquis pour faire croître le secteur autant au niveau de la taille globale que de la période d'activité. Par exemple, on pourrait avoir des érablières le printemps, des randonnées pédestres l'automne, de la pêche sur glace l'hiver, etc. Il existe une mine inexploitée dans la région, tout cela sans oublier les nombreuses activités déjà existantes.

L'impact économique pourrait se faire à deux niveaux. Premièrement, chaque personne-jour que l'on ajoute à notre palmarès représente en moyenne une injection d'environ $50 à l'économie locale, selon notre sondage. Un objectif réaliste à long terme serait d'accroître le nombre de touristes de 50 personnes-jour pour l'ensemble de l'année. Cet objectif modeste injecterait près de $550,000 additionnels dans l'économie régionale. Notons que le succès d'un projet comme celui du centre écologique de la dune de Bouctouche rend effectivement nos chiffres très conservateurs. De plus, le développement « d'activités haut de gamme » pourrait

considérablement accroître les dépenses des visiteurs. On peut penser à cet effet à la pêche récréative. Un objectif à moyen terme, en considérant les « activités haut de gamme » comme la pêche au saumon en rivière ou de l'éperlan sur la glace, pourrait être de 100 personnes-jour à $100 par jour par personne pour un impact total de plus de 3.6 millions de dollars.

Cette injection de fonds pourrait créer un effet boule de neige : l'afflux supplémentaire de touristes et l'impact financier de leur présence consolideraient les entreprises existantes, permettant à plusieurs de considérer des projets de développement, sans compter que de nouvelles entreprises pourraient également venir se greffer au secteur afin de répondre à une offre plus élevée.

La pêche aux coques et aux palourdes par les touristes représente aussi un potentiel d'attraction. Il en va de même pour la pêche sportive à la morue et au maquereau qui représente une autre façon de retenir les touristes pendant les mois d'été.

3.10.5. Gestion de l'environnement

Un dernier secteur à considérer, comme nous l'avons mentionné précédemment est celui de la gestion de l'environnement, un secteur important de la « nouvelle économie ». Un potentiel souvent négligé est l'expertise acquise en matière de gestion de l'environnement et de développement viable de la communauté. Un potentiel réside dans l'exploitation de cette expertise et rien n'empêche d'envisager de l'offrir sur le marché des services en matière environnemental. Étant à certains égards des pionniers dans ce domaine, le projet pourrait permettre à des firmes locales de miser sur cette expertise qui touche à de multiples facettes de la gestion de l'environnement en zone côtière. On pourrait ainsi envisager d'offrir ces services ailleurs au Nouveau-Brunswick, voire au Canada et à l'étranger. Selon le degré de pénétration de ces marchés, on pourrait s'attendre à moyen terme à créer une dizaine d'emplois dans ce secteur très pointu.

3.10.6. Autres considérations

Il faut reconnaître qu'il y a un envers à la médaille. Une amélioration de l'environnement ne se fait pas sans coûts. D'une part, des standards plus sévères se traduiraient par des coûts d'opération plus élevés pour les entreprises visées. D'autre part, il y aura un coût associé à un « redressement de l'environnement ». Bien que ces coûts soient souvent moins élevés que ceux associés à des poursuites en justice, ils doivent être inclus dans l'analyse.

Plusieurs des entreprises visées sont justement parmi les employeurs les plus importants. Dans un tel contexte, il devient important de bien gérer la question et d'explorer les possibilités d'améliorer la situation sans pour autant automatiquement voir ces firmes fermer leurs portes.

Des subventions gouvernementales pourraient être considérées. D'un point de vue économique, comme toute la communauté bénéficiera des améliorations, on peut argumenter que la communauté - par le biais du gouvernement - doit participer financièrement à l'effort. D'ailleurs, comme nous pouvons le constater au tableau TS15, qui présente une liste partielle des subventions gouvernementales dans la région dans des secteurs pertinents, les gouvernements sont déjà présents. Il ne s'agirait donc, dans un certain sens, que de réorienter certains fonds dans des projets qui visent à améliorer l'environnement et à contribuer à la réalisation du projet.

Toutefois, il importe de savoir que les retombées qui découleront d'une gestion viable des ressources et d'un développement durable sont plus importantes à long terme que les coûts que cela peut représenter à court terme. Un développement socio-économique qui néglige la reproduction des ressources et la qualité de vie au sein de la communauté comporte un coût encore plus important.

3.11. CONCLUSION

Le présent projet de recherche constitue un travail de défrichage et représente en ce sens un laboratoire pour d'éventuels projets semblables dans d'autres régions. Il importe donc de tirer certaines leçons de cette expérience au terme de notre parcours.

Le premier point sur lequel il faut s'arrêter est l'évaluation qui doit être faite de l'ampleur et de la portée du projet de recherche, compte tenu des ressources en temps, en argents et en ressources humaines et matérielles dont dispose l'équipe de recherche. Cela signifie qu'il faut bien définir au départ tous les objectifs de la recherche. Le groupe commanditaire du projet doit bien présenter les objectifs du projet de recherche et ce qui motive leur entreprise. Par ailleurs, tout au long du processus, les participants à la recherche doivent se rappeler ces objectifs afin de déterminer si leurs activités s'inscrivent bien dans le projet de recherche. Cela permet d'éviter les pertes de temps qui découleraient d'une définition imprécise des objectifs de la recherche.

Par ailleurs, dès le contrat de recherche, il faut évaluer de façon réaliste le temps requis pour réaliser la recherche, compte tenu des diverses ressources dont dispose l'équipe et des objectifs de la recherche.

La première étape de la recherche devrait consister à recenser toutes les sources d'informations disponibles et pertinentes pour l'avancement du projet de recherche. Les membres commanditaires du projet sont des personnes ressources qui disposent d'informations essentielles au bon déroulement du projet. Il est important qu'ils fassent part aux chercheurs de toutes les informations dont ils disposent. D'ailleurs, la recherche devrait s'amorcer par des sessions de travail qui visent à échanger le plus possible ces informations afin de bien démarrer le projet. La clé du succès d'un tel projet de recherche repose sur la façon qu'il est démarré et sur la qualité de la collaboration entre les chercheurs et les membres commanditaires.

La suite du projet doit reposer sur une collaboration constante entre les chercheurs et les membres commanditaires, d'autant plus que ces derniers sont intégrés ou liés de près au milieu à l'étude. Ils constituent en ce sens des facilitateurs à la recherche en donnant accès aux personnes ressources et aux sources documentaires, sans lesquelles il ne pourrait y avoir de véritable recherche. Impliqués dans le milieu, ces membres offrent en outre une légitimité au projet de recherche et favorisent la participation des différents acteurs concernés par le projet.

Les chercheurs de leur côté o. ent une compét nce sur le plan de la conception des outils de recherche et de l'analyse, ce qui ne doit pas exclure la collaboration avec les membres commanditaires à ce niveau de la recherche. Étant le fait d'une approche multidisciplinaire, il importe que tous les participants au projet soient ouverts aux différentes approches scientifiques du réel. Ainsi, un tel projet combine des approches scientifiques diverses, telles que la biologie marine, l'économie, l'étude de l'environnement et la sociologie. Il faut donc aménager un espace de discussion qui respecte ces différents points de vue sur la réalité.

Par ailleurs, les scientifiques doivent être à l'écoute du savoir local des personnes participant aux activités socio-économiques dans le milieu à l'étude, car c'est lui qui oriente les pratiques des membres de la communauté. Ainsi, si on veut connaître les conditions qui favoriseraient une mobilisation et un consensus autour du développement viable de la communauté, il ne faut pas partir de certitudes scientifiques auxquelles devraient acquiescer les membres de la communauté, mais du savoir local présent dans la communauté. C'est lui qui détermine la forme que prend le développement socio-économique de la communauté et qui limite ou rend possible le développement viable de la communauté. Le chercheur doit donc faire preuve d'humilité et se mettre à l'écoute des gens qu'il consulte, en sachant que ce sont eux qui orientent le développement de la communauté et qui détiennent la clé de la forme qu'il prendra dans l'avenir. Le travail des chercheurs consiste alors à démontrer à quelles conditions peut s'envisager le développement viable de la communauté.

Cependant, il faut savoir que les membres de la communauté ne sont pas imperméables au savoir scientifique. Comme le montre notre étude, un besoin s'est fortement exprimé pour obtenir des connaissances plus précises et rigoureuses sur l'état de la baie de Caraquet. Si le savoir local permet d'alimenter le savoir scientifique, on constate que le savoir scientifique alimente en retour le savoir local, que les membres de la communauté s'approprieront selon leurs intérêts et leur point de vue.

Une telle démarche de recherche trouve donc toute sa légitimité dans l'usage qui en sera fait par l'ensemble des membres de la communauté. Les recommandations élaborées dans notre rapport s'appuient sur une analyse qui a été réalisée des données que nous avons obtenues et tentent de montrer à quelles conditions le développement viable de la communauté peut être envisagé. La vérification et la confirmation de nos résultats de recherche seront effectuées par les membres de la communauté à l'étude. Ils détiennent en leur main un outil qui leur permet d'orienter en un sens précis leur avenir socio-économique.

Au moins trois grands axes se dégage d'une telle étude de gestion intégré par bassin versant :

i) la réunification de l'écologie et l'économie,
ii) une approche décentralisée, collaboratrice ou coopérative de gestion des ressources et
iii) l'importance de l'éducation et de la vulgarisation .

i) la réunification de l'écologie et de l'économie

Les personnalités du monde scientifique que ce soit au niveau des sciences naturelles, sociales ou humaines nous montrent que l'approche par bassin versant ou encore par écosystèmes, c'est-à-dire pour l'ensemble des ressources biophysiques, nous amène d'une part à tenir compte de la complexité du phénomène de reproduction des ressources et des flux transfrontaliers c'est-à-dire des interactions à la limite des écosystèmes naturels. C'est en ce sens que Ruel (1999) nous parle de zone d'influence et de coopération que l'on voit déjà entre le bassin versant de la baie de Caraquet et celui de Shippagan. Bref, un bassin versant n'opère pas en vase clos. De plus, les changements environnementaux évoluent sur des cycles lents tandis que l'économie opère sur des cycles courts. Ceci implique que nous nous mobilisons pour investir notre savoir-faire, notre temps et notre argent dans l'environnement afin de réconcilier écologie et économie. Il s'agit d'une transformation de notre modèle de prélèvement des ressources. Toutes les ressources naturelles ne sont par exploitées en fonction de leur durabilité (temporalité) et de leur viabilité (valeurs et qualité de vie). La mobilisation du groupe *SOS-Nature* à St-Léolin en vue de préserver des portions de forêt à travers les sections de culture de petits fruits afin de préserver la

biodiversité et d'éviter une érosion des terres agricoles dans la baie de Caraquet est un exemple en ce sens.

ii) une approche décentralisée collaborative ou coopérative de gestion des ressources

La gestion par bassin versant ou écosystémique nous convie à gérer les ressources localement et ce à l'échelle communautaire. D'abord, ceci défie les frontières administratives mises en place pour les activités humaines. C'est d'ailleurs la question que nous avons soulevée lors de l'analyse des données du recensement qui ne correspondaient pas avec les données biophysique du bassin versant. Ensuite, ceci implique un processus multipartite de coopération et de collaboration de tous les groupes tant sociaux, économiques qu'environnementaux afin de révéler la diversité des groupes et des personnes vivant dans cet écosystème, ce qu'on appelle la sociodiversité. De plus, ce processus se veut inclusif parce qu'il comprend non seulement les groupes que la société considère « productifs » mais aussi les groupes « non-productifs » par exemple les jeunes des cycles primaire et secondaire ainsi que les aînés à la retraite, etc. Cette forme de gestion que Gagnon et Fortin (1999) appelle la « gestion environnementale locale » et qui s'inscrit dans le courant de la gouvernance locale nécessite un système de gestion horizontale davantage démocratique et non hiérarchique et vertical. Le *Comité de développement durable de la baie de Caraquet* va effectivement dans cette direction.

iii) l'importance de l'éducation à l'environnement et de la vulgarisation scientifique

Ceci implique que tous les citoyens apprennent non seulement par la sensibilisation mais aussi par l'action. Ainsi on développe des activités de sensibilisation en mettant à profit tant les expertises scientifiques que pédagogiques, que le savoir traditionnel local, afin de comprendre les éléments constitutifs d'un écosystème. Ainsi après avoir déterminé les actions, on priorise et on passe à des actions de restauration ou de réparation des écosystèmes en danger : réparation de ruisseaux du village, ensemencement, etc. Cependant, les outils d'éducation et de vulgarisation doivent être en mesure d'utiliser toutes les formes de média : des réunions de cuisine jusqu'au réseau électronique en passant par les bulletins d'information, la radio communautaire, les affiches, etc. *Le Club de loisir de la rivière de Caraquet* a entrepris des activités qui sont de bons exemples a cet effet.

Si nous voulons qu'il reste quelque chose à la communauté après une étude de gestion intégrée par bassin versant, il faut énumérer des recommandations réalistes et un échéancier de communication clair et accessible à la communauté. Ces recommandations nous les voulons modestes et réalistes. Plus précisément le projet de gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet en cours présente un apport indéniable à la qualité de vie et au développement de la communauté. Il pourrait générer de nombreux emplois et en plus contribuer à l'amélioration du niveau de vie de nombreuses personnes en leur fournissant de nouvelles sources de revenus. À une époque où les gouvernements ont des budgets pour appuyer les efforts de développement de la Péninsule acadienne, il est même peu probable que de « nouveaux montants » soient nécessaires : il ne s'agirait que d'inclure le présent projet sur la liste prioritaire autant pour aider les entreprises « polluantes » à s'améliorer, qu'à travailler à l'amélioration de l'environnement dans la baie de Caraquet et de son bassin versant, sans oublier de bonifier l'infrastructure dans les secteurs qui devraient bénéficier de ce projet.

4. RECOMMANDATIONS

4.1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES[16]

1). Créer un comité de gestion intégrée qui regroupe l'ensemble des intervenants du bassin versant de la baie de Caraquet en vue de développer une stratégie de gestion intégrée ayant comme objectif le développement viable de la région et de ses ressources.

Conformément aux attentes de la *Loi sur les Océans*, le comité de développement durable de la baie de Caraquet a amorcé une réflexion et mobilisé des énergies pour implanter un modèle de gestion intégrée des ressources halieutiques de la baie de Caraquet. Un projet a été conçu pour créer un comité représentatif de la région et du secteur de la pêche pour prendre en charge cette gestion intégrée des ressources en partenariat avec le Ministère des Pêches et des Océans et le ministère de Pêches et Aquaculture N.-B., (Chouinard et Vanderlinden, 1997). Certes, les membres constitutifs restent à déterminer au sein de la communauté, mais le comité de développement durable avait alors ciblé les représentants suivants :

- Les municipalités
- Le comité du port de Caraquet
- L'association des pêcheurs d'huîtres de la baie de Caraquet
- Le MPO
- Le Ministère des pêches et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick
- L'association des amis de la rivière Caraquet
- L'exploitant de la tourbière de Maisonnette
- Une usine de transformation du poisson
- Un représentant des pêcheurs commerciaux
- Un ostréiculteur

Ce comité deviendrait ainsi le comité de gestion intégrée de la baie de Caraquet. Un des membres prendrait en charge l'administration du comité. Une fois ce comité constitué, il resterait à déterminer précisément ses responsabilités et ses ressources en lien avec les ministères concernés. Une étape importante demeure toutefois la désignation de ses membres, afin d'éviter le danger que ce comité défendent seulement des intérêts particuliers. D'où l'importance de l'élargir le plus possible pour que les intérêts de la communauté soient représentés. Toute la légitimité de ce comité en dépend.

Il est clair qu'un changement s'impose dans la gestion des ressources halieutiques. Pour atteindre une pêche qui soit responsable et viable, il est nécessaire d'avoir une volonté politique sincère qui aille dans le sens d'un développement durable. De même, cette nouvelle approche exige une mobilisation de la communauté afin de surmonter certaines divergences d'intérêts et de tendre vers les intérêts généraux de la survie socio-économique de toute la communauté. Grâce à une véritable concertation entre les

[16] Certaines recommandations ont été faites à la suite du focus-group autour de quelques consensus forts qui ont été établis lors de cette rencontre.

différents représentants de la communauté, la gestion des ressources halieutiques pourra tendre vers la pêche durable et viable.

2). Sensibiliser et informer la population autour de la question du développement durable (voir plan de communication à la partie 5).
3). Mobiliser une expertise technique et les ressources nécessaires pour que des études soient faites pour identifier les causes du déc[illegible]e la qualité de l'habitat de la baie de Caraquet et de son bassin versant.
4). Développer des projets d'aménagement du territoire et de restauration de l'habitat
5). Adopter des actions pour éliminer les sources de pollution.
6). Impliquer de façon ponctuelle jeunes et aînés dans des activités concrète de sensibilisation et de réhabilitation de l'habitat.
7). Remettre en valeur le patrimoine par la contribution des aînés.

4.2. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES (SECTORIELLES)

4.2.1. Le secteur des pêches et de l'ostréiculture[17]

8). Réaménager le banc public : ensemencement d'huîtres et de coquilles, aménagement du fond et adoption de techniques de culture en suspension.
9). Mettre en place de nouvelles techniques d'ostréiculture qui ne requièrent que 3 ans, voire même 2 ans, avant d'obtenir une huître de taille marchande. Il en est ainsi de la technique de culture de l'huître en suspension où on limite la perte de naissains.
10). Promouvoir la création de programmes de financement à long terme adaptés à l'aquaculture.
11). Promouvoir la réalisation d'études sur l'habitat, les ressources et les efforts de pêche afin de mieux comprendre les fluctuations des débarquements.
12). Faire reconnaître les bénéfices écologiques en plus des bénéfices économiques associés à la restauration des populations d'huîtres.
13). Réévaluer l'impact potentiel sur le recrutement et la productivité des huîtres en considérant l'impact de la brèche de La Dune de la baie de Caraquet.
14). Assurer la promotion des produits locaux chez les restaurateurs.

4.2.2 Le secteur agricole et de la tourbe

15). Encourager le développement de projets ciblant le créneau d'une culture biologique des petits fruits.
16). Encourager une culture diversifiée des petits fruits.
17). Assurer la promotion des produits locaux chez les restaurateurs.

4.2.3. Le secteur touristique et des loisirs

18). Connaître le profil des touristes, leurs goûts et leurs attentes. Tenter de mieux savoir ce qui pourrait les faire rester plus longtemps.
19). Miser sur les ressources de la région.
20). Reconvertir certaines activités à des fins éco-touristiques.

[17] Certaines recommandations sont inspirées de celles formulées au sein d'une étude menée par le Ministère des Pêches et des Océans (Landry et Ouellette, à paraitre)

21). Envisager le développement de nouvelles attractions touristiques.
22). Explorer le développement d'une pêche récréative des mollusques, par ex. la palourde et la mye.
23). Développer une stratégie de promotion régionale afin de faire connaître les attraits de la région (campagne de publicité).
24). Créer un site WWW présentant les attraits touristiques de la région de même que l'infrastructure d'accueil.
25). Inciter les membres de la communauté à protéger et restaurer l'habitat des rivières ou ruisseaux afin de mettre en valeur l'attrait touristique majeur que représente la nature, la mer et ses affluents.
26). Que la jeunesse et les aînés participent à des projets d'éducation à l'environnement par la restauration de l'habitat des rivières ou ruisseaux du secteur avec des intervenants qui sont engagés dans ce processus et qu'ils soient en mesure d'en apprécier les changements.
27). Éduquer les restaurateurs de l'importance d'utiliser et de mettre en valeur les fruits de mer et les produits agricoles locaux.

4.2.4. Le secteur forestier

28). Promouvoir des pratiques de coupes qui prennent en compte :
- la régénération de la ressource,
- la qualité de vie et l'environnement et
- l'impact de la coupe sur les autres activités du bassin versant.

5. PLAN DE COMMUNICATION DE LA BAIE DE CARAQUET

5.1. OBJECTIFS DU PLAN DE COMMUNICATION

Ce plan de communication-ci vise à atteindre les objectifs suivants :

- Développer un nouveau consensus au niveau des différents intervenants de la communauté qui reflète une plus grande sensibilité vis-à-vis la question de l'environnement. Ce consensus se traduira par une volonté d'orienter les actions de toute la communauté vers un développement durable et viable de la baie de Caraquet et de son bassin versant.
- Démontrer que le potentiel existe dans le bassin versant de Caraquet, et dans toutes les communautés côtières intéressées, à prendre en main la gestion environnementale afin d'assurer une qualité de vie accrue des citoyens.
- Convaincre les « décideurs » du bien-fondé d'un développement durable de la baie de Caraquet et de son bassin versant afin qu'ils appuient les efforts de gestion intégrée, soit de façon financière, ou en apportant leur aide technique au processus.
- Promouvoir la planification économique dans un cadre écologique.

5.2. L'AUDIENCE

- Les citoyens du bassin versant de Caraquet.
- Les représentants des différents paliers gouvernementaux de la région.
- Les intervenants représentants les secteurs économiques de la région.
- Les communautés côtières du Nouveau-Brunswick intéressées au processus suivi dans cette étude.
- La population de la Péninsule acadienne.
- Les « jeunes retraités » à la recherche d'une qualité de vie et d'un milieu en santé.
- Les jeunes en milieu scolaire et les aînés motivés à participer à la restauration du milieu.

Il faut cibler plusieurs niveaux afin de montrer les bénéfices immédiats et à long terme que peut apporter un développement réfléchi et planifié des activités économiques dans une perspective de développement durable. Pour montrer le potentiel réel du bassin versant de la baie de Caraquet, il faut orchestrer une vaste campagne de sensibilisation d'information et d'éducation adaptée auprès des divers groupes.

En se basant sur des approches comme celle de la « Zone d'influence et de coopération du Parc National Kouchibouguac » (Ruel et coll., 1999), il convient de mettre à profit tous les intervenants intéressés aux conclusions de l'étude. Par exemple, dans une perspective d'intégration écologique régionale, ceci implique tous les groupes qui coopèrent avec les intervenants du Parc national Kouchibouguac et qui se situent aux frontières du Parc soit le *Miramichi River Environmental Assessment Committee*, l'Éco-Centre Irving de Bouctouche, les villages avoisinants, etc. La zone d'influence et de coopération du bassin versant de la baie de Caraquet comprendrait donc une partie de la Péninsule acadienne, les villages avoisinants, les groupes écologiques de la région, etc.

5.3. LES ÉTAPES DU PLAN DE COMMUNICATION

Le lancement de ce rapport aurait lieu en conférence de presse. Les élus du territoire seraient invités, de même que les représentants des gouvernements provincial et fédéral. Cette activité aurait lieu dès le dépôt du rapport final.

Un atelier de travail devra ensuite avoir lieu avec les élus municipaux afin de les sensibiliser au concept de développement durable en mettant en évidence les recommandations du rapport. Afin de convaincre les élus des trois paliers de gouvernement du bien-fondé du concept de développement durable, les histoires à succès seront présentées, l'analyse du potentiel économique de certaines interventions sera aussi démontrée. Une copie du rapport sera aussi remise aux élus afin qu'ils puissent le consulter au besoin.

Une session d'information du public aura ensuite lieu. Les résultats du rapport seront présentés en mettant l'emphase sur les bénéfices qu'une gestion intégrée apporterait à leur qualité de vie. Un effort particulier sera mis afin d'expliquer la démarche suivie, de présenter les recommandations du rapport et d'inviter les gens à s'impliquer dans le processus de gestion intégrée qui devrait suivre.

Un suivi sera fait auprès des médias afin de leur envoyer une copie du rapport, de leur fournir l'information dont ils ont besoin afin de continuer de discuter de ce sujet dans un forum public.

5.4. LES MESSAGES

La région du bassin versant de Caraquet était un pilier économique de la Péninsule acadienne au début du siècle. Le potentiel de la région à retrouver une autonomie financière existe toujours, mais dépend d'une volonté des gens à prendre en main le développement durable de leur communauté.

La gestion intégrée des ressources, tant aquatiques que terrestres, offre de nouvelles solutions de résolution de conflits. Cette approche permet de trouver des solutions adaptées aux réalités locales afin de réconcilier l'écologie et l'économie.

Les attraits naturels du bassin versant doivent être préservés et améliorés afin de continuer d'attirer les touristes dans la région.

Les écosystèmes du bassin versant ont subi de nombreux assauts et il importe de les restaurer afin d'assurer le développement viable de la région.

Plusieurs entreprises de la région ont fait des efforts considérables afin de diminuer leur impact sur l'environnement. Ce respect devrait être encouragé parmi toute la population.

5.5. LA PROMOTION

Une campagne devra être organisée afin de rencontrer les objectifs présentés plus haut. Cette campagne requerra l'embauche d'une personne à mi-temps afin d'en assurer la coordination. Idéalement, cette campagne s'échelonnera sur 18 mois.

Pour assurer le succès de la compagne, tous les outils possibles doivent être mis à profits. Ces outils utiliseront les résultats de l'étude en insistant sur les « succès ». Ces outils devront varier afin de répondre aux divers besoins. On peut mentionner à cet effet les suivants :

- Sommaire exécutif du présent rapport pour distribuer au besoin, et lors des conférences de presse;
- Site Internet (où l'on retrouvera l'information pertinente, des informateurs-clés et des liens avec d'autres sites importants);
- Vidéo (15 à 18 minutes) expliquant le projet;
- Posters (différents modèles peuvent être envisagés pour répondre à divers besoins : intérieur, extérieur, annonce d'activités, sensibilisation générale, etc.);
- Pamphlet pouvant être distribué dans le cadre de cours, de présentations ou encore aux maisons et commerces;
- Trousse d'information pour bénévoles ou encore pour toute personne désirant obtenir plus d'information;

Dans le cadre de cette campagne, tous les outils de communication devront être utilisés. On peut penser particulièrement aux divers médias qui offrent souvent une tribune gratuite. Par exemple, les postes de radio et de télévision communautaire, les journaux, les bulletins paroissiaux, etc.

Il sera important d'établir un calendrier afin d'aller visiter tout groupe apte à contribuer. On devra aussi adapter l'information afin de pouvoir la présenter durant des conférences à un public plus large (ex : écoles, groupes soc[illegible]ux, etc.).

Il sera également important de faire périodiquement le point sur la campagne lors des réunions mensuelles du Comité de gestion de développement durable du bassin versant et d'obtenir de la rétroaction (feed-back) afin de juger du succès des efforts et, le cas échéant, de modifier quelque peu le tir.

5.5.1. Initiatives supplémentaires

Étant donné la distance géographique du territoire qui s'étend de Pokesudie à Saint-Léolin jusque dans les limites de Saint-Sauveur, un bulletin d'information, aux trois mois, disponible dans les églises, les centres communautaires, les caisses populaires ou encore les coopératives sur l'évolution du travail de concertation et sur des résultats obtenus. Ce bulletin serait aussi diffusé aux trois paliers de gouvernement.

Des réunions de cuis[illegible]nes plus ciblées sur l'aménagement forestier, les nouvelles pratiques agricoles, l'aménagement des ruisseaux et le nettoyage de la baie de Caraquet devrait avoir lieu au besoin sur le territoire.

Des sessions de motivation sur la force du groupe que représente le Comité du développement durable du bassin versant de la baie de Caraquet et sur le potentiel d'action du groupe doivent aussi se tenir deux fois l'an. On pourrait faire appel aux personnes représentants les divers secteurs d'activités qui ont participé au groupe de discussion de février 2000.

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu général des pêches du golfe (1998) *Services économiques et statistiques*. Moncton. N.-B. Ministère des Pêches et des Océans.

Beaud, J.-P. (1997) « L'échantillonnage », dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, 3è éd., sous la dir. de B. Gauthier, Ste.-Foy, (Qc.) PUQ, p. 200

Beaudin, Maurice (1998) *L'industrie des pêches dans la Péninsule acadienne*, L'Institut canadien de recherche sur le développement régional, pour la Commission d'expansion économique de la Péninsule acadienne, 1998.

Beaudin, M. et D. J. Savoie (1992) *Les défis de l'industrie des pêches au N.-B.* Moncton. N.-B. Éditions d'Acadie, 286 p.

Blanchard, J.A. et J.L. Mallet (1987) *Rapport des sites d'élevage de la moule bleue Mytilus edulis de la région du nord-est du Nouveau- Brunswick*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches.

Booth, A. et T.W. Sephton (1993) *Flushing of oyster (Crassostrea virginica) larvae from a small tidal Bay*, Canadian technical report of fisheries and aquatic sciences no1945.

Brun, R. (1988), *La ruée vers le homard des Maritimes*. Moncton. N.-B. Michel Henry éditeur.

Caddy, J.F. et R.A. Chandler (1976) *Historical statistics of landings of inshore species in the Maritime Provinces 1947-1973*. Fisheries and marine service, Technical report no. 639.

Carroll, B. M. W. (editor), (1999) *New Brunswick's Mineral Industry 1998*, New Brunswick Department of Natural Resources and Energy, Minerals and Energy Division, Mineral Resource Report 99-3.

Chaussade, J. (1983) *La pêche et les pêcheurs des provinces Maritimes du Canada, contribution à l'étude du sous-développement à l'intérieur d'un pays riche*. Montréal. Les presses de l'université de Montréal.

Chouinard, Omer et Jean-Paul Venderlinden (1997) *Plan de gestion environnementale de la baie de Caraquet*, Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable, Université de Moncton.

CNR (1962) *An Industrial Survey of Lower Gloucester County N.B., Department of Research and Development*, Development Branch, Montreal, Qc., November 1962 et Department of Fisheries, Economic Service, Ottawa, June 4th.

Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. (1999) *Répertoire des employeurs, Péninsule acadienne, ordre alphabétique*.

Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. (1998) *Plan directeur pour le développement touristique des îles Lamèque et Miscou,*.

Conseil canadien des pêches (1994) *Une vision d'avenir pour les pêches de l'Atlantique. Pour une industrie de la pêche efficace,*.

Cormier, P. (1987) *Croissance linéaire, pondérale et qualité des huitres dans deux claies d'élevage dans la baie de Caraquet en 1986*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture. Services techniques.

Demers, J. (1991) *Paysages et environnement touristiques*. Boisbriand, Qc. Institut nord-américain de recherche en tourisme inc., 228 p.

De Dosnay, J. (1994) *L'écologie et la vulgarisation scientifique : de l'égocitoyen à l'écocitoyen*. Montréal, FIdes

Doucet, P. (1981) *Vie de nos ancêtres en Acadie*. Moncton. N.-B. Éditions d'Acadie, 40 p.

Economic Development, Tourisme and Culture, (1999) *The Acadian Peninsula Economic Region : A « Regional Sectoral Development Tool » Manufacturers and Selected Services.*

Égalité (1985) *La pêche en Acadie*, revue acadienne d'analyse politique, no 16.

Ferguson, E. (1984) *Analyse économique des différentes stratégies de développement ostréicole*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture.

Ferguson Ernest (1984) *Manuel de l'ostréiculteur*, Ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B.

Ferguson, E. (1985) *Croissance linéaire et pondérale et qualité des huîtres sur le fond dans la baie de Caraquet*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture.

Ferguson, E. (1985) *Captage et taille des naissains d'huîtres de 1979 à 1984 dans la baie de Caraquet*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture.

Gagnon, C. et M.-J. Fortin (1999) « La gouvernance environnementale locale : où est le timonier? », *Économie et solidarités*, vol. 30, no 2, pp. 94-111.

Ganong, W. F. (1948) *The history of Caraquet and Pokemouche*. Historical studies no 7.

Gaudet, Ted (1999) *Participons à notre avenir*, Commission sur le développement économique de la Péninsule acadienne, 1999.

Geoffrion, P. (1997) « Le groupe de discussion », dans B. Gauthier, 3è éd. *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*, Ste.-Foy, (Qc.), PUQ, pp. 303-328

Gionet, A. (1986) *Middle Caraquet... the lean years*. Summer, 178 p.

Glon, É. (1999) *Forêts, filière bois, territoires et développement local au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Université de Moncton/ICRDR, 144 pages.

Godin, R. (1974) *La vie sur l'île de Caraquet*. La revue d'histoire de la SHND. Vol 11 no1. Janv-fév.

GREAEC (1981) *Proposition aux ministères de l'environnement, des Pêches et Océans, Canada pour une étude d'aménagement de la zone côtière de la baie de Caraquet, N.-B.* Université de Moncton, Moncton, N.-B.

GTA Consultants Inc. (1993) *A proposed management plan for conditionally approved shellfish growing areas in eastern N.B.* Department of fisheries and oceans, Gulf region.

Guide du N.-B. (1986) *Viens à la mer*.

Hoff, Marie D. (1998) « Sustainable Community Development : Origins and Essential Elements of a New Approach », dans Marie D. Hoff, *Sustainable Community Development*, Lewis Publishers, New-York.

Jean, Bruno (1999) *Territoire d'avenir*, Ste-Foy, PUQ.

Lamarche, Rodolphe et Jean-Yves Daigle, (1999) *L'industrie de la tourbe au Nouveau-Brunswick : naissance, développement et perspectives d'avenir*, Collection Maritimes, Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional.

Landry, T. et M. Ouellette (à paraître) *État de la ressource des huîtres de la baie de Caraquet*, Rapport préliminaire, Ministère des Pêches et des Océans.

Lavoie, R.E. (1977) *The oyster population of the Public Fishing Area, Caraquet Bay, New Brunswick*. Fisheries and Marine Service technical report no. 735.

Lavoie, R.E. (1978) *The leasehold industry of Caraquet Bay, New Brunswick*.. Fisheries and Marine Service technical report no. 805.

Lavoie, R.E. et G. Robert (1981) *Distribution and biological parameters*, Resource Branch, Deparment of Fisheries and Aquaculture, Nova Scotia. Publié dans Canadian Technical Report of Fisheries and Aquaculture Science 10-39

Lebreton, C. et B. Theriault. (1982) *Caraquet 1961-1981. Du plus long village du monde à la plus longue rue des Maritimes*. Caraquet, N.-B.

Léger, J. D. (1962) *Notes documentaires sur certains aspects historiques de la région du Bas-Gloucester*. La Société Historique Acadienne. Septembre.

Léger, R. (1987) *L'industrie du bois dans la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick de 1875 à 1900*. Thèse es Arts, Département d'histoire et géographie, Faculté des Arts Université de Moncton, 100 pages.

Liew, D. et M. Bourque (1996) *Valeurs au débarquement, tendances de la capacité de capture et performance économique*. MPO Maritimes, Rapport régional sur l'état des pêches 96/2F. 1996.

Mallet, A. (1991) *Projet écloserie- pilote*. Université de Moncton, Centre universitaire de Shippagan, Shippagan, N.-B.

Maser, Chris (1999) *Reuniting Ecology and Economy in sustainable development*, Washington D.C., Lewis Pub.

Maser, C.(1999) *Ecological Diversity in Sustainable Development : the Vital and Forgotten Dimension*, Washington D.C., Lewis Publisher Press.

Maser, Chris (1997) *Sustainable Community Development. Principles and Concepts*, St-Lucie Press, Delray Beach.

Ministère des Pêches et des Océans (1998) *Aperçu general des pêches du Golfe*, Régions des Maritimes, Division de l'économie, Centre des pêches du Golfe, Moncton, N.-B., 9 p.

Ministère du développement économique, du tourisme et de la culture (1997) *The Quebec market* (Étude du profil des touristes québécois au Nouveau-Brunswick).

Morgan, D. L. (1997) *Focus-group as qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications.

Murphy, T. (1990) « From Family Farming to Capitalist Agriculture : Food Production Agrobusiness and the State », in B. Fairley, C. Ley, J. Sacouman, eds. *Restructuring and Resistance Perspectives from Atlantic Canada*, Toronto, Garamond Press, pp. 203-226.

Passet, René (1996) *L'Économique et le vivant*, Paris, Economica.

Pêches et aquaculture N.-B. (1999) *La Baie de Caraquet comme modèle de gestion intégrée*, Document produit par la région du Nord-Est du MPANB, Caraquet (document interne).

Péninsule acadienne (1993) *Stratégie de développement pour l'industrie touristique*, Daniel Arbour & associés.

Perley, M.H. (1852) *Report on the fisheries of the Gulf of Saint Lawrence*. The sea and river : Fisheries of New Brunswick.

Richard, B.J. et A.S. Menon (1984) *Shellfish growing water resurvey of Caraquet Bay, New Brunswick shellfish area no. 3*. Manuscript report AR-84-4.

Robins, R. H. (1980) *The Evolution of an Acadian Fishing Village*, Plattsburgh, N.Y. 198 p.

Ruel, M., Poulin, A., Tremblay, É., et Provencher, L.(1999) *Une approche de gestion des risques environnmentaux : le cas de la zone d'influence et de coopération du Parc National de Kouchibouguac, Nouveau-Brunswick*, Département de géograhphie et de télédétection, Université de Sherbrooke, Bulletin de recherche, no.145-146, 114 p.

SenPAq Consultants Enr. (1990) *Inventaire des mollusques de l'est du Nouveau-Brunswick*, Baie Saint-Simon, Baie Saint-Simon Sud, Baie de Lamèque, Baie de Petite Lamèque. Shippagan. N.-B. Centre Universitaire de Shippagan. 76 p.

SEnPAq Consultants Enr. (1991) *Abondance et distribution et autres paramètres biologiques de la population d'huitres du banc public de la baie de Caraquet*, Nouveau-Brunswick. Tracadie. N.-B. Ministère des Pêches et Océans.

Sephton, T.W. et C.F. Bryan. (1988) *Abundance, distribution and dynamics of the American oyster population of the public fishing area of Caraquet Bay, New Brunswick*. Canadian technical report of fisheries and aquatic sciences no. 1654.

Sephton, T.W. et D.A. Booth (1992) *Physical oceanographic and biological data from the study of the flushing of oyster (Crassostrea virginica) larvae from Caraquet Bay, New Brunswick*. Canadian manuscript report of fisheries and aquatic sciences no. 2162. 1992.

Thériault, Joseph-Yvon (1999) *Développement durable*, dans Expertises francophones et acadiennes du Canada, Édition 2000, Ottawa p. 2-3.

Williams, C.C et G. Haughton (1994) *Perspectives towards sustainable environmental development*. Aldershot, England : Avebury Books

ANNEXE I. COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

Secteur	Nombre de répondants
Qualité de vie	34
Secteur des pêches :	
Pêcheurs :	35
Usines de transformation :	2
Ostréiculture	5 (4 bancs publics et 1 ostréiculteur)
Expert	1 (expert dans le domaine des pêches)
Secteur petits fruits et tourbière	3 (2 tourbière et 1 petits fruits)
Secteur forestier	4 (exploitants de lots boisés)
Secteur touristique et des loisirs	
Touristes	35
Représentants du secteur	2
Loisirs	6 (5 pêcheurs récréatifs et 1 biologiste)
Secteurs municipal	3 (maires)
Total	130 répondants

N.B. Les chiffres représentent le nombre de répondants contactés. En général, chaque entrevue a été faite avec un répondant, sauf dans le cas de la pêche récréative, où une entrevue collective a été réalisée.

ANNEXE II. QUESTIONNAIRES ET SCHÉMAS D'ENTREVUE

QUESTIONNAIRE SEMI-DIRECTIF SUR LES RESSOURCES BIOPHYSIQUES ET LEURS POTENTIELS DANS LA BAIE DE CARAQUET.

N.B. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, cela est libre à vous.

Bonjour,

Je m'appelle [nom] de l'Université de Moncton. Je fais un sondage sur le bassin versant de la baie de Caraquet. Notre but avec ce questionnaire est de connaître l'importance historique et actuelle de la pêche. Nous cherchons aussi à connaître l'impact des activités de pêche sur l'environnement ainsi que l'impact de la dégradation de l'environnement sur l'activité de pêche.

Identification du répondant

Combien de personnes vivent à la maison actuellement?_____
De ce nombre, combien y en a-t-il de plus de 18 ans?_____

J'aimerais parler à :

Catégorie d'âge
- 0- 24
- 25-34
- 35-44
- 45-54
- 55-64
- 64 et plus

Depuis combien de temps gagnez-vous votre vie à la pêche?

a) Pouvez-vous me dire la proportion de votre revenu qui provient de la pêche? _____
b) De ce pourcentage, quelle partie de votre revenu provient du territoire visé? _____

a) Combien de semaines pêchez-vous dans une année? _____
b) Combien de semaines dans la baie de Caraquet (territoire visé)?_____

Avez-vous un autre emploi en dehors de la pêche?
Si oui, lequel? _____

Quelqu'un de votre famille immédiate, participe-t-il à des activités de pêche?
Si oui,
qui participe aux activités?
à quelles activités participe-t-il?
c) combien de temps participe-t-il aux activités?

6. Êtes-vous propriétaire d'équipement de pêches? oui non

Si oui, Quel équipement possédez-vous? _____
Quelle valeur représente-t-il à l'achat? _____
Comment l'avez-vous financé? _____

Je vais maintenant énumérer les principales espèces dans le territoire visé et vous allez nous indiquer approximativement la quantité et la valeur de vos débarquements qui en proviennent aujourd'hui et il y a dix ans? Pour les espèces non pêchées, demander à l'informateur l'évaluation qu'il fait des pêches réalisées par les autres pêcheurs.

- L'intervieweur doit montrer le territoire visé

Mollusques et crustacés

Homard **Oui** **Non** **Quantité débarquée** **Aujourd'hui**
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **homard** a été plus élevé?
oui non
Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____
_____
_____

Pétoncle **Oui** **Non** **Quantité débarquée** **Aujourd'hui**
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **du pétoncle a** été plus élevé ?
oui non
Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____
_____
_____

Huître **Oui** **Non** **Quantité débarquée** **Aujourd'hui**
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **des huîtres** a été plus élevé ?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Crabe commun **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **crabe commun** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Coque **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **des coques** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Palourde **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **des palourdes** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Pélagiques

Hareng **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **hareng** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années _____?
Commentaires : _____
_____
_____

Maquereau **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **du maquereau** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années _____?
Commentaires : _____
_____
_____

Gaspareau **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement **du gaspareau** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____
_____
_____

Éperlan **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **l'éperlan** a été plus élevé?

oui non

Si oui, quelles années _____?
Commentaires : _____

_____ _____

_____

Anguille **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **l'anguille** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Alose **Oui** **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **l'alose** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Bar Oui **Non** Quantité débarquée Aujourd'hui
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **bar** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____

_____

_____

Poisson de fond

Morue **Oui** **Non** **Quantité débarquée** **Aujourd'hui**
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **morue** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____
_____
_____

Plie **Oui** **Non** **Quantité débarquée** **Aujourd'hui**
Tendance depuis 10 ans (↑ ↓)
Tendance à venir (↑ ↓)

Valeur au débarquement/année
Combien de personnes travaillent avec vous?

À votre connaissance, il y a-t-il eu des années où le débarquement de **plie** a été plus élevé?
oui non

Si oui, quelles années?_____
Commentaires : _____
_____
_____

Autres

Spécifiez _____
_____
_____

Questions ouvertes - Dans cette partie 1 représente peu et 5 beaucoup

1) Quel est votre port d'attache?

Pensez-vous que les recommandations faites par les scientifiques (experts) sur l'état de la ressource sont justes ? (Répondez selon les espèces que vous connaissez).

Homard
Pétoncle
Huître
Crabe commun
Coque
Palourde
Hareng
Maquereau
Gaspareau
Éperlan
Anguille
Alose
Bar
Morue
Plie

3) Faites-vous une évaluation différente des ressources existantes? oui Laquelle?
non

4) Tiennent-ils suffisamment compte du renouvellement des ressources? Dites pourquoi.

5) Tiennent-ils suffisamment compte de votre point de vue? Dites pourquoi.

Êtes-vous consultés lors de leurs études?

7) En cas de diminution de la pêche, quelle en est la cause?

	Cause		Cause
Homard		Gaspareau	
Pétoncle		Éperlan	
Huître		Anguille	
Crabe commun		Alose	
Coque		Bar	
Palourde		Morue	
Hareng		Plie	
Maquereau		Raie de mer	

8) À quoi attribuez-vous la fluctuation (variation) des pêches d'année en année?

9) Pouvez-vous expliquer l'impact que peut avoir l'absence de certaines espèces sur d'autres espèces?

Par exemple, quel effet peut avoir la diminution des ressources du hareng sur la morue?
Pouvez-vous nous expliquer cela en donnant des exemples?

10) Comment évaluez-vous la quantité de pêche illégale dans le territoire visé en volume de débarquement?

Homard	Gaspareau
Pétoncle	Éperlan
Huître	Anguille
Crabe commun	Alose
Coque	Bar
Palourde	Morue
Hareng	Plie
Maquereau	

a) est-ce que vous êtes d'accord avec la réglementation proposée dans la gestion des pêches?

Selon les espèces (homard, hareng, morue, huîtres ou autres) précisez :
Selon le type de règlements (nombre de permis, durée de la saison de pêche, taille des bateaux, volume de débarquement)

b) Dîtes pourquoi
c) Dîtes ce qui pourrait être modifié.

12) Est-ce que les pêcheurs se préoccupent de développer une pêche que soit viable et durable?

Sinon, donnez votre explication de ce manque de préoccupation.
Si oui, indiquez à quand remonte cette préoccupation et ce qui a motivé cette préoccupation
Est-ce que ça se traduit par des actions concrètes?
Sinon, indiquez pourquoi.
Si oui, donnez des exemples.

13) Comment évaluez-vous la capacité des pêcheurs de s'auto-discipliner dans la gestion des ressources (pêche responsable)?

Remarques:

14) a)Est-ce que les associations des pêcheurs jouent bien leur rôle en matière de pêche?
Est-ce que les associations des pêcheurs jouent bien leur rôle concernant la protection de l'habitat/environnement?

15) Quel rôle pourrait jouer les associations de pêcheurs par rapport à la viabilité de la pêche et le renouvellement des ressources? Concernant la protection de l'habitat.

16) a) Est-ce que les gouvernements jouent bien leur rôle en matière de pêche?

b) Est-ce que les gouvernements jouent bien leur rôle en matière de protection de l'habitat/ environnement?

17) Qu'est-ce qu'ils pourraient améliorer dans leurs interventions?

18) Qu'est-ce qui pourrait être fait pour favoriser le renouvellement des ressources et améliorer la qualité de l'habitat du poisson?

Sur le plan technologique?
Sur le plan de la réglementation?
Sur le plan des pratiques de pêche
Sur le plan de la coopération entre les pêcheurs?

19) Quel rôle l'aquaculture peut jouer pour le développement économique du territoire visé?

20) L'aquaculture peut-elle représenter des contraintes (nuire) pour la pêche commerciale?

21) Comment évaluez-vous la qualité de l'environnement/habitat de la baie de Caraquet?

Excellente - Bon - Passable - Autre
Commentaires:

22) Quelle est la cause de la diminution de la qualité de l'habitat (si vous pensez que c'est le cas)?

23) Comment la qualité de l'habitat peut être améliorée ou maintenue?

24) Croyez-vous que la qualité de l'habitat à une importance économique pour les:

Pêcheurs	1 2 3 4 5	Forestiers	1 2 3 4 5
Touristes	1 2 3 4 5	Aquaculteurs	1 2 3 4 5
Résidents	1 2 3 4 5	Autres	1 2 3 4 5

1 = importance négligeable
2= petite importance
3= moyenne importance
4 = grande importance
5= importance cruciale

25) Selon vous, est-ce que votre activité de pêche contribue à la dégradation de l'habitat?

Si oui, comment?

26) Croyez-vous que le regroupement de différents comités et associations qui ont des intérêts dans la baie de Caraquet pourrait jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'environnement?

Quel type de regroupement ?

Quel rôle ?

27) Voyez-vous d'autres façons d'améliorer la qualité de l'habitat/environnement?

28) Devrait-on intervenir dans les rivières qui se jettent dans la baie de Caraquet? Comment?

29) En terminant, avez-vous entendu des histoires racontées par des anciens sur l'abondance ou la diminution des ressources dans le passé? Pouvez-vous m'en raconter une ou deux?

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LE SECTEUR DE LA FORÊT

Cette entrevue est strictement confidentielle et vous pouvez arrêter l'entrevue quand vous le désirez...

1. Identification de l'informateur
informateur (nom)_____
localisation du lot boisé_____
Transmis ou acquis_____
Si acquis depuis quand_____
Superficie en acres ou arpents _____

2. Combien coupez-vous (ou bien faites-vous couper) de bois par an sur votre propriété ?
-% en bois de chauffage
-% en bois commercial

3. Quel est l'espèce (essence) visée par la coupe pour fin commerciale ou de chauffage ?
-Bois dur (quantité annuelle)
-Bois mou (quantité annuelle)

4. Quelles sortes de coupes forestières pratiquez-vous présentement ?
Est-ce une coupe qui peut se qualifier de durable ou viable ?
Oui. Pourquoi ?
Non. Expliquez pourquoi vous ne le faites pas ?

5. Avez-vous un plan de coupe de votre boisée pour les années à venir ?
Oui
Non
Expliquez pourquoi ?

6. À partir de la coupe actuelle à combien d'années évaluez-vous la durée de votre boisée ?

7. Avez-vous l'intention de vendre ou de passer en héritage votre (propriété) boisée ?

8. Votre évaluation de la coupe dans le secteur du bassin versant de la baie de Caraquet (voir carte) ?
Respecte-t-elle selon-vous les législations en vigueur depuis 1990 dans la province ?
Êtes-vous suffisamment informé à propos de ces législations ?

9. Genre d'équipement utilisé pour la coupe et le halage ainsi que votre évaluation ?
-Scie à chaîne
-Débusqueuse mécanique
-Autres

10. Comment évaluez-vous l'état de la forêt dans votre région (bassin versant de la baie) ou localité ? i) si vous êtes un propriétaire
ii) si vous êtes un travailleur commercial

11. Quel est l'impact écologique de la coupe sur le bassin versant (faune, flore, bassin versant) ?

12. Autres questions ou si vous voulez rajouter des informations qui serait utile à l'impact socio-économique du développement durable de la forêt ?

QUESTIONNAIRE POUR LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DU TOURISME

Présentation du site touristique

Achalandage annuel
Évolution de l'achalandage
Provenance des touristes
Profil des clients
Projets d'avenir
Problèmes rencontrés
    Financement
    Autres

Région Baie de Caraquet

Types de sites/activités : suffisamment variés
Infrastructure : suffisant? (Hébergement, restauration, sites touristiques)
Capacité de rétention des touristes
Points forts de la région (attraits de la région)
Points faibles de la région

Projets et perspectives d'avenir

Le tourisme offre-t-il un potentiel économique?
Est-il un secteur suffisamment soutenu (par les gouvernements) ou négligé?

Environnement

Qualité de l'environnement?
Plage, camping, sites naturels, baie de Caraquet
En quoi l'environnement joue un rôle dans le tourisme?
Qu'est-ce qu'on pourrait faire au niveau de l'environnement qui aurait un impact sur le tourisme?

Appui des gouvernements – coopération

Programmes pour soutenir le tourisme : décrire et dire s'ils sont pertinents
Concertation locale pour le tourisme
Y en a-t-il une?
Forme de concertation : exemples (associations, ententes, etc.)
Y a-t-il plutôt une compétition entre les municipalités ou les intervenants dans le tourisme?

Développement de la région
Potentiel de la région : secteurs-clés
Secteurs sous-exploités
Concertation locale
Conflit
Quelles sont les priorités?

QUESTIONNAIRE POUR LES TOURISTES

Présentation et questions générales

De quelle région venez-vous?

Combien êtes-vous à voyager ensemble?

Quel est votre itinéraire de voyage?

Combien de temps durera votre voyage (vos vacances) en tout ?

Êtes-vous déjà venu au Nouveau-Brunswick?
Si oui, combien de fois?

Séjour dans la région de Caraquet

Êtes-vous déjà venu dans la région de Caraquet?
Si oui, combien de fois?

Est-ce qu'il y a eu des changements depuis votre dernier séjour?
Si oui, lesquels?

Ont-ils contribué à améliorer l'accueil et le séjour des touristes?

Combien de jour allez-vous passer dans la région de Caraquet ?

Choix de la région de Caraquet

Pourquoi avoir choisi cette région?

Qu'est-ce qui fait l'attrait de cette région ?

Êtes-vous venu pour une raison précise (faire une activité précise par exemple)?

Quelles sont les activités que vous prévoyez faire dans la région de Caraquet?

Vous sentez-vous suffisamment informé des activités qu'il est possible de faire dans la région?

Comment vous informez-vous pour organiser votre voyage?

Que pensez-vous de l'organisation des activités touristiques?
Est-ce bien organisé? Commentez…

Logement et restauration

Où logez-vous?

Avez-vous eu de la difficulté à trouver un logement?

Avez-vous réservé un lieu pour vous loger avant de venir? Si oui, depuis quand?

Mangez-vous dans les restaurants?

Si oui, Trouvez-vous qu'il y a suffisamment de restaurants?

Trouvez-vous le choix des restaurants/cuisines suffisamment varié?

Appréciation générale

Que pensez-vous du coût de la vie en général?

Combien dépensez-vous en moyenne par jour (pour le groupe)?

Pensez-vous revenir dans la région?

Comment allez-vous parler de votre séjour ici à vos proches (amis, parents, etc.)?

Si on améliorait certaines choses, resteriez-vous plus longtemps dans la région?
Si oui, qu'est-ce qu'on pourrait améliorer?

Commentaires généraux

QUESTIONNAIRE SUR LA QUALITÉ DE VIE

Qualité de vie et appartenance au bassin versant de la baie de Caraquet.

Depuis combien de temps/générations votre famille est installée dans la région?
Qu'est-ce qui contribue à la qualité de vie dans votre région?
L'environnement
Le paysage
Les gens (les liens personnels et la solidarité)
Le mode de vie
Autre (développer votre réponse)

Qu'est-ce qui nuit à la qualité de vie de votre région?
L'environnement (la pollution)
L'économie (le manque d'emploi)
L'éloignement
L'absence d'activités culturelles
Autre (développer votre réponse)

Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer la qualité de vie de votre région?

Avez-vous développé un sentiment d'appartenance à votre région?

Quelle est la situation économique de votre région?

Quelles sont les forces de votre région sur le plan économique?

Les ressources ? Lesquelles
La collectivité et la coopération?

Quelles sont les faiblesses de votre région?

Est-ce que les ressources sont bien, pas assez ou trop exploitées?

Est-ce qu'il y a une volonté des gens pour améliorer a) la situation économique et b) environnementale de votre région?

Est-ce que les liens et les relations intergroupes permettent d'envisager des rapports d'entraide économique?

Est-ce que vous quitteriez votre région pour un emploi?

Pouvez-vous comparer la qualité de vie présente avec celle du passé?

Avez-vous entendu des histoires qui montrent une différence?

Est-ce que les anciens vous ont parlé de la vie dans le passé?

Est-ce qu'ils vous ont parlé de l'état des ressources ?

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE

Historique

Évolution de l'état de la rivière

Évolution de l'état des ressources (Histoires de vos parents - grands-parents)

Habitudes de pêche dans le passé

Sources de pollutions dans le passé

État actuel du bassin versant

État des ressources

Sources de pollution

Habitudes et pratiques de pêche actuelles

Tourisme de pêche : ampleur

Préoccupation environnementale

Depuis quand se préoccupe-t-on de l'Environnement?
Y a-t-il une mobilisation ? Une préoccupation de la population?
Rivière est-elle une source de fierté?

Historique de votre intervention - activités (Club de loisir)

Description de votre intervention

Potentiel économique du bassin versant

Tourisme et gens de la région

Capacité des ressources

Autres moyens à prendre pour améliorer l'état des ressources

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION

Identification de l'informateur

Informateur (nom)
Poste dans l'entreprise
Date d'arrivée

Identification de l'entreprise et du secteur

Produit et service
Nombre d'Employés
Secteur de l'entreprise
Propriétaires (qui ? qui finance)
Rapport annuel (chiffres d'affaires, etc.)

Évolution - historique de l'entreprise

Date de création
Récit de la création de l'entreprise
Développement (produit, nombre d'employés)
Mode de financement

Situation présente

Réalisations de l'entreprise
Technologie employées
Relations de travail
Relations avec les compétiteurs
Relations avec la communauté
    Avec les pêcheurs
    Avec les groupes environnementaux
Avec les organismes économiques (CLDE, Banques, Commissions économiques)
Avec les fournisseurs
    Avec les médias (expériences passées)
Image de l'entreprise : comment est-elle perçue parmi les employés et dans la population?

Impact environnemental de l'entreprise
Évaluation
Est-ce une préoccupation?
    Depuis quand?
    Comment s'est devenu une préoccupation?

Comment tenez-vous compte de l'environnement?
    Est-ce incompatible avec l'objectif de rentabilité?
    Comment concilier les deux?

Est-ce que d'autres industries nuisent à votre environnement ou aux ressources dont vous avez besoin pour faire fonctionner votre entreprise?

Avez-vous une mission sociale? (responsabilité vis-à-vis la communauté)
Laquelle?
Comment tentez-vous de l'atteindre?

Perspectives d'avenir

Projets de l'entreprise (agrandissement, diversification)
Objectifs de l'entreprise (performances économiques)
Objectifs sociaux de l'entreprise
Objectifs environnementaux de l'entreprise
Est-ce un objectif le développement durable?
(Exploitation des ressources qui ne compromet pas la survie des générations actuelles et à venir)

Comment assurer une exploitation responsable des ressources?

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR LES MUNICIPALITÉS

Cette entrevue est confidentielle, votre nom ainsi que celle de votre municipalité ne seront pas associés directement aux propos que vous allez tenir. Vous pouvez mettre fin à l'entrevue en tout temps.

Est-ce que votre municipalité s'est déjà penchée sur le développement durable et sur les impacts socio-économiques de ce dernier ?

Comment votre municipalité voit-elle la question de l'environnement et de la qualité de vie reliée à l'environnement ?

Les efforts faits et envisagés par la municipalité dans le domaine du développement durable ?

Pouvez-vous nous dire les avantages que vous voyez du développement durable ?

Pouvez-vous me dire les contraintes ainsi que les menaces pour votre municipalité ?

Quelle est la marge de manœuvre des municipalités sur l'environnement ?

Parlez-nous de l'intérêt (en terme de mobilisation) que la communauté porte à la question du développement durable ?

Pouvez-vous me dire globalement les ressources humaines de la municipalité, son budget ainsi que la part des ressources consacrée actuellement au développement durable ?

D'autres points que vous voulez nous parler sur la question du développement durable dans votre communauté ?

ANNEXE III. COMPOSITION DU *FOCUS-GROUP*

Tenu le 25 février 2000 à Caraquet

Animateurs

Omer chouinard
Pierre-Marcel-Desjardins
Eric Forgues

Participants

Roberta Dugas	Maire de Caraquet
Rhéal Boucher	Ministère des pêches et Océans (Tracadie-Sheila)
Gilles Thériault	Comité de développement durable de la baie de Caraquet
Donat Lacroix	Citoyen
Rénald Boudreau	Sun Gro Horticulture (Tourbière)
Zoël Gautreau	Sun Gro Horticulture
Léonel Thériault	Maire de Bertrand
Lison gionet	Ferme équestre Gionet
Gaby Gionet	Ferme Gionet
Maurice Boudreau	SOS Nature
Euclide Léger	Forestier
Edger Cormier	Maisonnette Sea Food
Yvon Cormier	Club loisir de la rivière Caraquet
Jean-André Blanchard	Biologiste marin
Guy Thériault	Président de l'association d'huîtres de la baie de Caraquet
Jean-Yves Thériault	Village historique acadien
Guy chiasson	Association touristique de la Péninsule acadienne
Arsène Gauvin	Pêcheur côtier
Vance doiron	Pêcheur côtier

Observateurs

Gilles Thériault	Développement durable de la Baie de Caraquet
Rhéal Boucher	Ministère des Pêches et des Océans
Ernest Ferguson	Ministère des Pêches et des Océans

ANNEXE IV. TABLEAUX DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES[18]

TS 1 : MAIN D'ŒUVRE DE 14 ANS ET +, PAR INDUSTRIE, RÉGIONS RURALES ET URBAINES, 1951

	Nouveau-Brunswick			Gloucester		
	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain
Toutes industries	169,038	90,414	78,624	15,813	13,833	1,980
Agriculture	26,834	25,775	1,059	3,585	3,575	10
Foresterie et abatage	16,118	14,908	1,210	2,221	2,205	16
Pêche et trappage	4,458	4,119	339	1,205	1,193	12
Mines et carrières	1,194	866	328	89	70	19
Fabrication	31,182	13,104	18,078	3,136	2,466	670
Électricité, gaz et eau	1,652	665	987	57	42	15
Construction	10,095	5,141	4,954	656	594	62
Transp. et commun.	16,716	5,669	11,047	594	494	100
Commerce	22,206	6,604	15,602	1,432	1,072	360
Finance	2,686	359	2,327	77	40	37
Service total	32,927	11,789	21,138	2,366	1,761	605
Service personnel	10,068	3,923	6,145	787	594	193

Distribution en pourcentage

	Nouveau-Brunswick			Gloucester		
	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain
Toutes industries	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Agriculture	15.87	28.51	1.35	22.67	25.84	0.51
Foresterie et abatage	9.54	16.49	1.54	14.05	15.94	0.81
Pêche et trappage	2.64	4.56	0.43	7.62	8.62	0.61
Mines et carrières	0.71	0.96	0.42	0.56	0.51	0.96
Fabrication	18.45	14.49	22.99	19.83	17.83	33.84
Électricité, gaz et eau	0.98	0.74	1.26	0.36	0.30	0.76
Construction	5.97	5.69	6.30	4.15	4.29	3.13
Transp. et commun.	9.89	6.27	14.05	3.76	3.57	5.05
Commerce	13.14	7.30	19.84	9.06	7.75	18.18
Finance	1.59	0.40	2.96	0.49	0.29	1.87
Service total	19.48	13.04	26.88	14.96	12.73	30.56
Service personnel	5.96	4.34	7.82	4.98	4.29	9.75

18 Note : Dans tous les tableaux statistiques, les abreviations suivantes ont ete utilisées : CND : Canada; N.-B. : Nouveau-Brunswick; Glouc. : Comte de Gloucester; N.-Band : New Bandon; St-Léolin; PaqtP : Paquetville (paroisse); PaqtV : Paquetville (village); CarqtP :Caraquet (paroisse); B-Carqt : Bas-Caraquet; CarqtT : Caraquet (ville); G-Anse : Grande-Anse; Maisont : Maisonnette.

TS 2 : NOMBRE DE PÊCHEURS, SELON LA SUBDIVISION DE RECENSEMENT ET LEUR SITUATION DANS L'INDUSTRIE, 1951

	Pêcheurs total	À leur compte	Associés	Salariés	Situation non déclarée
Nouveau-Brunswick	5,607	3,920	1,106	584	57
Gloucester	1,608	977	356	252	23
Caraquet	229	109	106	12	2
New Bandon	230	178	13	33	6

Source: Statistique Canada, Recensement, 1951

TS 3 : Main d'oeuvre de 14 ans + , par groupe d'occupations régions rurales et urbaines, 1951

	Nouveau-Brunswick			Gloucester		
	Total	**Rural**	**Urbain**	**Total**	**Rural**	**Urbain**
Toutes occupations	169038	90414	78624	15813	13833	1980
Propriétaires et administration	11564	4397	7167	781	572	209
Professions	10803	3781	7022	935	636	299
Bureaux	13627	2330	11297	448	234	214
Agriculture	26616	25524	1092	3556	3542	14
Autres primaires	20004	18556	1448	3520	3479	41
Fabrication et mécanique	19197	7375	11822	1642	1319	323
Construction	8790	4231	4559	698	614	84
Transports et communication	16436	7374	9062	867	737	130
Commerce et finance	9584	2622	6962	579	440	139
Service total	16236	6244	9992	1196	922	274
Service personnel	12626	4907	7719	1090	1043	247
Manœuvres	13486	6723	6763	1235	1052	183
Distribution (%)	**Nouveau-Brunswick**			**Gloucester**		
	Total	**Rural**	**Urbain**	**Total**	**Rural**	**Urbain**
Toutes occupations	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Propriétaires et administration	6.84	4.86	9.12	4.94	4.14	10.56
Professions	6.39	4.18	8.93	5.91	4.60	15.10
Bureaux	8.06	2.58	14.37	2.83	1.69	10.81
Agriculture	15.75	28.23	1.39	22.49	25.61	0.71
Autres primaires	11.83	20.52	1.84	22.26	25.15	2.07
Fabrication et mécanique	11.36	8.16	15.04	10.38	9.54	16.31
Construction	5.20	4.68	5.80	4.41	4.44	4.24
Transports et communication	9.72	8.16	11.53	5.48	5.33	6.57
Commerce et finance	5.67	2.90	8.85	3.66	3.18	7.02
Service total	9.60	6.91	12.71	7.56	6.67	13.84
Service personnel	7.47	5.43	9.82	6.89	7.54	12.47
Manœuvres	7.98	7.44	8.60	7.81	7.61	9.24

Source: Statistique Canada. Recensement. 1951

TS 4 : POPULATION ET TERRITOIRE, 1991 ET 1996

	CND	N. - B.	Glouc.	N-Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maisont.	Région
Pop. 1991	27,296,859	723,900	87,613	1,744	856	2,801	688	1,696	1,849	4,556	981	675	15,846
Pop. 1996	28,846,761	738,133	87,601	1,621	858	2,838	731	1,706	1,775	4,653	965	675	15,822
(%) 91-96	5.7	2	0	-7.1	0.2	1.3	6.3	0.6	-4	2.1	-1.6	0	-0.002
Super km^2	9,203,210	71,569	4,612	262.6	19.5	218.8	9.0	106.9	31.8	67.0	23.9	12.7	752.3

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 5 : CERTAINES STATISTIQUES RELATIVES AU REVENU, 1996

	N. - B.	Glouce.	N-Band.	St-Léolin	Paqt Par	Paqt vl	Carqt Par	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maisont.
Population avec revenu	538,540	63,430	1,240	635	1,900	495	1,235	1,310	3,460	700	530
Moy ($)Pop. Avec revenu	20,755	18,428	19,584	15,431	11,885	16,092	17,253	17,825	19,265	15,212	15,263
Moy. région. / moy. prov.		88.8	94.4	74.3	57.3	77.5	83.1	85.9	92.8	73.3	73.5
Pop. avec un revenu d'emploi	373,485	41,555	850	360	970	305	745	940	2415	425	290
Moy ($)Pop. Revenu d'emploi	21,259	19,187	18,119	13,386	11,990	16,098	18,255	16,139	19,902	14,656	16,451
Moy. région. / moy. prov.		90.3	85.2	63.0	56.4	75.7	85.9	75.9	93.6	68.9	77.4
Pop:rev trav agricole auton	5,345	430	55	0	10	0	15	10	50	0	0
Moy($) Pop. Avec RTAA	6,737	8,078	14,280	0	0	0	0	0	5,388	0	0
Moy. région. / moy. prov.		119.9	212.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80.0	0.0	0.0
Pop: rev trav non-agri auton	22,805	1,820	50	0	40	20	40	35	105	15	15
Moy($) Pop. Rv tr. n-agr. aut.	18,042	25,049	28,337	0	18,044	2,513	28,280	17,115	24,077	3,109	24,416
Moy. région. / moy. prov.		138.8	157.1	0.0	100.0	13.9	156.7	94.9	133.4	17.2	135.3
Pop. avec salaires & traits.	355,335	4,0170	790	365	945	285	705	895	2,325	415	285
Moy($) Pop. sal. et traits.	21,085	18,626	16,679	13,386	11,374	16,979	17,548	15,997	19,518	14,908	15,589
Moy. région. / moy. prov.		88.3	79.1	63.5	53.9	80.5	83.2	75.9	92.6	70.7	73.9
Pop avec transferts gvts - total	418,110	52,915	1,040	600	1,760	440	1085	1,115	2,845	620	485
Moy($) Pop transferts gvts tl	5,278	5,838	7,550	7,021	5,603	5,927	5,652	6,531	5,591	5,972	6,318
Moy. région. / moy. prov.		110.6	143.0	133.0	106.2	112.3	107.1	123.7	105.9	113.1	119.7
Pop avec bénéfices RRC	105,150	10,560	305	135	195	100	170	195	565	105	115
Moy($) Pop. bénéfices RRC	4,291	3,816	4,122	3,990	3,757	3,759	3,211	2,800	3,801	2,834	3,351
Moy. région. / moy. prov.		88.9	96.1	93.0	87.6	87.6	74.8	65.3	88.6	66.0	78.1
Pop avec Rv pension de vieil.	86,155	9,110	245	100	270	105	225	200	540	100	130
Moy($) Pop. Rv pens. de vieil.	6,729	7,554	7,432	7,889	8,432	7,112	7,683	7,063	7,161	7,651	8,050
Moy. région. / moy. prov.		112.3	110.4	117.2	125.3	105.7	114.2	105.0	106.4	113.7	119.6
Pop. prest. fisc féd. p enfants	95,275	12,090	175	120	435	115	250	250	665	160	75
Moy($)Pop. prest. fisc. féd.enf.	1,497	1,426	1,718	1,550	1,717	1,279	1,418	1,580	1,356	1,398	1,322
Moy. région. / moy. prov.		95.3	114.8	103.5	114.7	85.4	94.7	105.5	90.6	93.4	88.3

TS 5 : CERTAINES STATISTIQUES RELATIVES AU REVENU, 1996 (SUITE)

	N. - B.	Glouce.	N-Band.	St-Léolin	Paqt Par	Paqt vl	Carqt Par	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maisont
Pop. bénéf d'ass.-chômage	118,865	20,505	520	265	625	165	430	510	1,055	240	185
Moy($)Pop. bénf. d'ass.-chôm.	5,018	5,970	7,070	6,234	5,211	4,923	6,099	7,253	5,894	5,913	6,278
Moy. région. / moy. prov.		119.0	140.9	124.2	103.8	98.1	121.5	144.5	117.5	117.8	125.1
Pop. avec d'autres Rv gvt	319255	40305	720	485	1465	345	815	855	2190	490	405
Moy($) Pop. avec autres Rv gvt	1368	1491	1109	2129	1931	1547	1076	1450	1243	2006	782
Moy. région. / moy. prov.		109.0	81.1	155.6	141.2	113.1	78.7	106.0	90.9	146.6	57.2
Pop. avec Rv de placement	102350	9125	205	95	100	130	175	180	585	100	90
Moy($)Pop. avec Rv placement	3319	2132	1229	796	1430	1838	7269	517	1517	1036	815
Moy. région. / moy. prov.		64.2	37.0	24.0	43.1	55.4	219.0	15.6	45.7	31.2	24.6
Pop. avec pensions retraite	54110	3865	105	55	70	35	25	75	200	15	35
Moy($) Pop. Pens. de retraité	11049	9263	7331	12107	10720	6850	10029	8065	7521	17592	5204
Moy. Région. / moy. prov.		83.8	66.3	109.6	97.0	62.0	90.8	73.0	68.1	159.2	47.1

Source: Statistique Canada. Recensement 1996

TS 6 : POPULATION ACTIVE TOTALE DE 15 ANS ET PLUS SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE

	CND	N. - B.	Glou.	New Band	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carq t P	B-Carqt	Carq t T	G-Anse	Maison	Région
Total	14,812,700	364,100	40,300	760	315	1030	335	695	735	2360	430	305	6965
Industrie - Sans objet	495,160	11,845	1790	20	10	130	0	30	60	90	10	20	370
Toutes les industries	14,317,545	352,255	38,515	740	310	895	330	665	675	2270	430	285	6600
A - Ind. agricoles et serv. conn	485,605	8385	400	20	0	10	0	0	0	30	0	0	60
B - Ind. de la pêche et piégeage	45,695	5965	2100	125	0	10	0	55	80	95	0	15	380
C - Ind. de l'expl. forest. et serv.	102,715	7550	775	10	10	40	0	0	0	0	0	0	60
D - Ind. des mines, carrières...	168,320	4095	1790	55	25	25	0	25	10	10	30	35	215
E - Industries manufacturières	2,039,845	45,730	5540	190	135	230	60	170	175	300	90	85	1435
F - Industries de la construction	822,350	23,850	3115	20	15	65	35	100	60	200	10	30	535
G - Ind. du transp et de l'entrep.	598,925	17,055	865	10	0	35	0	0	0	50	10	10	115
H - Ind. des comm. et autres services publics	446,770	12,940	890	10	0	0	10	0	10	35	10	0	75
I - Ind. du commerce de gros	711,825	13,765	1000	30	0	35	0	10	15	30	15	0	135
J - Ind. du commerce de détail	1,781,250	44,745	5385	65	40	105	30	60	90	320	55	35	800
K - Ind. / inter. finan et des ass.	522,065	8800	1105	15	10	10	10	35	30	150	45	15	320
L - Ind. serv immob. / ag. d'ass.	265,725	4095	235	0	0	0	0	10	0	25	0	0	35
M - Ind. des serv. aux entrep.	937,635	14,025	1070	10	0	20	10	0	0	55	25	0	120
N - Ind. des serv. gouvern.	887,450	29,475	2235	10	0	10	10	20	20	140	10	10	230
O - Ind. Des serv. d'enseign.	1,005,585	26,145	3260	45	20	50	45	60	60	285	15	15	595
P - Ind. Soins santé et serv. soc.	1,409,170	37,680	3975	35	10	105	15	60	55	250	20	10	560
Q - Ind. De l'héberg. & restaur.	988,590	23,285	2235	25	30	80	30	35	30	170	45	0	445
R – Autres ind. de services	1,098,035	24,655	2525	60	15	60	70	30	25	120	45	10	435

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 7 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE

	CND	NB	Glou.	New Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maison.	Région
Toutes les industries	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
A - Ind. agricoles et serv. conn	3.39	2.38	1.04	2.70	0.00	1.12	0.00	0.00	0.00	1.32	0.00	0.00	0.91
B - Ind. de la pêche et piégeage	0.32	1.69	5.45	16.89	0.00	1.12	0.00	8.27	11.85	4.19	0.00	5.26	5.76
C - Ind. de l'expl. forest. et serv.	0.72	2.14	2.01	1.35	3.23	4.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.91
D - Ind. des mines, carrières...	1.18	1.16	4.65	7.43	8.06	2.79	0.00	3.76	1.48	0.44	6.98	12.28	3.26
E - Industries manufacturières	14.25	12.98	14.38	25.68	43.55	25.70	18.18	25.56	25.93	13.22	20.93	29.82	21.74
F - Industries de la construction	5.74	6.77	8.09	2.70	4.84	7.26	10.61	15.04	8.89	8.81	2.33	10.53	8.11
G - Ind. du transp et de l'entrep.	4.18	4.84	2.25	1.35	0.00	3.91	0.00	0.00	0.00	2.20	2.33	3.51	1.74
H - Ind. des comm. et autres services publics	3.12	3.67	2.31	1.35	0.00	0.00	3.03	0.00	1.48	1.54	2.33	0.00	1.14
I - Ind. du commerce de gros	4.97	3.91	2.60	4.05	0.00	3.91	0.00	1.50	2.22	1.32	3.49	0.00	2.05
J - Ind. du commerce de détail	12.44	12.70	13.98	8.78	12.90	11.73	9.09	9.02	13.33	14.10	12.79	12.28	12.12
K - Ind. / inter. finan et des ass.	3.65	2.50	2.87	2.03	3.23	1.12	3.09	5.26	4.44	6.61	10.47	5.26	4.85
L - Ind. serv immob. / ag. d'ass.	1.86	1.16	0.61	0.00	0.00	0.00	0.00	1.50	0.00	1.10	0.00	0.00	0.53
M - Ind. des serv. aux entrep.	6.55	3.98	2.78	1.35	0.00	2.23	3.03	0.00	0.00	2.42	5.81	0.00	1.82
N - Ind. des serv. gouvern.	6.20	8.37	5.80	1.35	0.00	1.12	3.03	3.01	2.96	6.17	2.33	3.51	3.48
O - Ind. des serv. d'enseign.	7.02	7.42	8.46	6.08	6.45	5.59	13.64	9.02	8.89	12.56	3.49	5.26	9.02
P - Ind. soins santé et serv. soc.	9.84	10.70	10.32	4.73	3.23	11.73	4.55	9.02	8.15	11.01	4.65	3.51	8.48
Q - Ind. de l'héberg. & restaur.	6.90	6.61	5.80	3.38	9.68	8.94	9.09	5.26	4.44	7.49	10.47	0.00	6.74
R - Autres ind. de services	7.67	7.00	6.56	8.11	4.84	6.70	21.21	4.51	3.70	5.29	10.47	3.51	6.59

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 8 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE - CANADA = 100

	CND	NB	Glouc.	N-Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maison.	Région
A - Ind. agr. et serv. connexes	100	70.18	30.62	79.69	0.00	32.94	0.00	0.00	0.00	38.97	0.00	0.00	26.80
B - Ind. pêche et piégeage	100	530.58	1708.40	5292.71	0.00	350.09	0.00	2591.44	3713.52	1111.29	0.00	1649.10	1804.01
C - Ind. de l'expl. forest. et serv.	100	298.76	280.48	188.37	449.65	622.98	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1226.72
D - Ind. des mines, carrières...	100	98.88	395.33	632.21	685.98	237.60	0.00	319.78	126.02	37.47	593.45	1044.61	277.09
E - Ind. manuf.	100	100.23	111.06	198.24	336.23	198.41	140.38	197.37	200.17	102.04	161.60	230.27	152.61
F - Ind. de la const.	100	117.88	140.81	47.06	84.21	126.45	184.66	261.81	154.76	153.40	10.49	183.27	141.13
G - Ind. du transp et de l'entrep.	100	115.74	53.69	32.30	0.00	93.48	0.00	0.00	0.00	52.66	55.59	83.88	41.65
H - Ind. des comm. / autres serv. publ.	100	117.72	74.05	43.31	0.00	0.00	97.11	0.00	47.48	49.41	74.53	0.00	36.42
I - Ind. comm. gros	100	78.60	52.22	81.54	0.00	78.66	0.00	30.25	44.70	26.58	70.16	0.00	41.14
J - Ind. com. détail	100	102.10	112.38	70.60	103.72	94.30	73.07	72.52	107.17	113.31	102.81	98.71	97.43
K - Ind. / inter. Finan et des ass.	100	68.51	78.68	55.59	88.47	30.64	83.11	144.34	121.89	181.22	287.00	144.34	132.97
L - Ind. serv immob. / ag. d'assurance	100	62.64	32.88	0.00	0.00	0.00	0.00	81.02	0.00	59.34	0.00	0.00	28.57
M - Ind. serv. aux entreprises	100	60.80	42.42	20.63	0.00	34.12	46.27	0.00	0.00	37.00	88.78	0.00	27.76
N - Ind. serv. gouv.	100	135.00	93.62	21.80	0.00	18.03	48.89	48.52	47.80	99.50	37.52	56.61	56.22
O - Ind. serv. d'ens.	100	105.68	120.51	86.58	91.86	79.54	194.15	128.46	126.56	178.76	49.67	74.94	128.36
P - Ind. soins santé et serv. soc.	100	108.68	104.86	48.06	32.78	119.20	46.18	91.67	82.79	111.90	47.26	35.65	86.21
Q - Ind. de l'héberg. & restaur.	100	95.74	84.04	48.93	140.16	129.46	131.66	76.23	64.37	108.46	151.56	0.00	97.65
R - Autres ind. serv.	100	91.26	85.48	105.72	63.09	87.41	276.59	58.82	48.29	68.93	136.46	45.75	85.94

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 9 : DISTRIBUTION DE LA POP ACTIVE TOTALE DE 15 ANS + SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIE - NB = 100

	N.B.	Glouc.	New Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maison	Région
A - Ind. agricoles et serv. conn	100	0.00	113.54	0.00	46.94	0.00	0.00	0.00	55.52	0.00	0.00	38.19
B - Ind. de la pêche et piégeage	100	321.99	997.53	0.00	65.98	0.00	488.41	699.90	247.14	0.00	310.81	340.01
C - Ind. de l'expl. forest. et serv.	100	93.88	63.05	150.50	208.52	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	42.41
D - Ind. des mines, carrières...	100	399.78	639.34	693.72	240.28	0.00	323.39	127.44	37.89	600.14	1056.40	280.22
E - Industries manufacturières	100	110.80	197.78	335.45	197.95	140.05	196.92	199.71	101.80	161.22	229.74	167.48
F - Industries de la construction	100	119.45	39.92	71.47	107.27	156.65	222.10	131.29	130.13	34.35	155.47	119.72
G - Ind. du transp et de l'entrep.	100	46.39	27.91	0.00	80.77	0.00	0.00	0.00	45.49	48.03	72.47	35.99
H - Ind. des comm. et autres services publics	100	62.90	36.79	0.00	0.00	82.49	0.00	40.33	41.97	63.31	0.00	30.93
I - Ind. du commerce de gros	100	66.44	103.75	0.00	100.08	0.00	38.48	56.87	33.82	89.27	0.00	52.34
J - Ind. du commerce de détail	100	110.07	69.15	101.58	92.36	71.57	71.03	104.97	110.98	100.69	96.68	95.42
K - Ind. / inter. finan et des ass.	100	114.84	81.14	129.13	44.73	121.30	210.68	177.91	264.51	418.91	210.68	194.08
L - Ind. serv immob. / ag. d'ass.	100	52.49	0.00	0.00	0.00	0.00	129.35	0.00	94.74	0.00	0.00	45.62
M - Ind. des serv. aux entrep.	100	69.78	33.94	0.00	56.13	76.11	0.00	0.00	60.85	146.02	0.00	45.67
N - Ind. des serv. gouvern.	100	69.35	16.15	0.00	13.35	36.22	35.94	35.41	73.71	27.79	41.93	41.65
O - Ind. des serv. d'enseign.	100	114.04	81.93	86.92	75.27	183.72	121.56	119.76	169.16	47.00	70.91	121.46
P - Ind. soins santé et serv. soc.	100	96.48	44.22	30.16	109.68	42.49	84.35	76.17	102.96	43.48	32.80	79.32
Q - Ind. de l'héberg. & restaur.	100	87.79	51.11	146.40	135.22	137.53	79.62	67.24	113.29	158.32	0.00	102.00
R - Autres ind. de services	100	93.67	115.84	69.13	95.78	303.07	64.45	52.92	75.53	149.52	50.13	94.17

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 10 : CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996

	CND	N. - B.	Glouc	New Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maison.	Région
Pop totale de 15 ans +	22,628,925	585,020	70,380	1330	700	2275	565	1395	1450	3780	785	590	12870
Population active	14,812,700	364,100	40,300	755	315	1030	335	695	735	2360	435	300	6960
Personnes occupées	13,318,740	307,835	31,570	650	260	640	275	475	505	1900	380	205	5290
Chômeur(euse)s	1,[illegible]3,960	56,270	8730	105	60	385	60	220	230	460	55	100	1675
Inactif(ve)s	7,816,225	220,920	30,075	575	385	1245	230	700	710	1415	350	285	5895
Taux d'activité %	65.5	62.2	57.3	56.8	45	45.3	59.3	49.8	50.7	62.4	55.4	50.8	54.1
Rapport emploi-population %	58.9	52.6	44.9	48.9	37.1	28.1	48.7	34.1	34.8	50.3	48.4	34.7	41.1
Taux de chômage %	10.1	15.5	21.7	13.9	19	37.4	17.9	31.7	31.3	19.5	12.6	33.3	24.1

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 11 : POPULATION DE 15 ANS + SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT (%)

	CND	NB	Glou.	N Band.	St-Léolin	Paqt P	Paqt V	Carqt P	B-Carqt	Carqt T	G-Anse	Maison.	Région
Niveau inférieur à la 9e année	12.1	16.5	26.0	32.2	35.7	37.4	29.2	35.4	29.8	20.8	26.1	39.3	29.8
De la 9e à la 13e année	37.0	38.6	37.1	35.2	45.0	39.9	37.2	29.3	41.9	31.7	36.9	38.5	36.0
Sans cert d'études sec	22.7	23.9	24.5	25.8	27.1	32.4	28.3	18.9	25.6	19.0	21.0	20.5	23.9
Avec cert d'études second	14.3	14.7	12.6	9.7	17.1	7.3	8.0	10.4	15.9	12.7	15.3	17.9	12.0
Cert ou dipl - école de métiers	3.7	3.3	3.1	2.6	1.4	2.2	0.0	3.2	3.5	3.0	5.7	1.7	2.8
Autres études non universit	24.2	21.6	18.0	21.3	7.9	13.0	21.2	12.1	9.0	20.0	23.6	13.7	16.1
Sans certificat ou diplôme	6.5	4.3	3.9	5.2	2.9	2.9	5.3	3.2	1.4	3.2	3.2	5.1	3.3
Avec certificat ou diplôme	17.7	17.3	14.1	15.7	5.0	10.4	15.9	8.9	7.6	16.7	19.7	8.5	12.7
Études universitaires	23.0	20.1	15.9	8.2	10.0	7.5	11.5	19.3	16.3	24.5	8.3	7.7	15.2
Sans grade	9.7	9.9	8.2	6.4	7.1	5.5	4.4	10.7	8.7	12.0	5.1	6.8	8.5
Sans certificat ou diplôme	4.3	5.2	4.2	3.7	4.3	2.9	0.0	7.1	3.1	5.7	1.3	4.3	4.2
Avec certificat ou diplôme	5.4	4.7	3.9	2.6	3.6	2.6	4.4	3.6	5.2	6.5	3.8	2.6	4.4
Avec bacc ou dipl supérieur	13.3	10.2	7.7	1.9	2.9	2.2	7.1	8.6	7.6	12.3	3.8	0.0	6.7

Source: Statistique Canada, Recensement 1996

TS 12 : ENTREPRISES ET EMPLOIS (MAXIMUM ET MINIMUM) PAR INDUSTRIE, 1999

	ENT	EMP MIN	EMP MAX
TOTAL	**425**	**2,183**	**5,389**
A - Industries agricoles et de services connexes	1	0	10
C - Ind. de l'expl forestières et des serv. forestiers	2	9	9
D - Ind. de l'expl des mines, carrières et puits de pétrole	2	21	116
E - Industries manufacturières	40	416	2181
F - Industries de la construction	23	50	301
G - Industries du transport et de l'entreposage	8	34	45
H - Ind des communications et autres services publics	7	42	51
I - Industrie du commerce de gros	13	35	60
J - Industries du commerce de détail	103	368	598
K - Ind des intermédiaires financiers et des assurances	11	202	235
L - Ind des services immobiliers et agences d'assurance	15	44	54
M - Industries des services aux entreprises	21	53	151
N - Industries des services gouvernementaux	18	209	286
O - Industries des services d'enseignement	5	34	87
P - Ind. des serv de soins de santé et des serv. sociaux	40	307	400
Q- Industries de l'hébergement et de la restauration	44	212	393
R - Autres industries de services	72	147	412

Source: CEEP. Répertoire des entreprises. 1999

TS 13 : ENTREPRISES ET EMPLOIS (MAXIMUM ET MINIMUM) PAR GRAND GROUPE, 1999

	ENT	EMP MIN	EMP MAX
TOTAL	**424**	**2,183**	**5,379**
GG 04 - Ind de l'exploitation forestière	2	9	9
GG 06 - Ind des mines	2	21	116
GG 10 - Ind des aliments	11	75	1539
GG 11 - Ind des boissons	1	2	2
GG 16 - Ind des produits en matière plastique	1	5	7
GG 18 - Ind textiles de première transformation	1	105	114
GG 24 - Ind de l'habillement	1	2	2
GG 25 - Ind du bois	1	1	5
GG 28 - Imprimerie, édition et Ind connexes	5	89	128
GG 30 - Ind. de la fabrication des produits métalliques	4	29	67
GG 31 - Ind de la machinerie	5	40	98
GG 32 - Ind du matériel de transport	3	37	43
GG 35 - Ind. des produits minéraux non métalliques	2	9	16
GG 36 - Ind. des prod. raffinés du pétrole et du charbon	1	10	65
GG 39 - Autres Ind manufacturières	4	12	95
GG 40 - Ind. des constr., promoteurs et entrepr. gén.	9	33	210
GG 42 - Ind des entrepreneurs spécialisés	13	17	87
GG 44 - Ind. des services relatifs à la construction	1	0	4
GG 45 - Ind du transport	8	34	45
GG 48 - Ind des communications	5	37	43
GG 49 - Autres Ind de services publics	2	5	8
GG 51 - Ind. des produits pétroliers, commerce de gros	1	3	4
GG 52 - Ind. des prod. Alim., boissons, médicaments...	2	1	4
GG 54 - Ind. des articles ménagers, commerce de gros	1	5	8
GG 57 - Ind. des machines, matériel et fournitures, gros	2	2	4
GG 59 - Ind. de produits divers, commerce de gros	7	24	40
GG 60 - Ind. des aliments, boissons et médicaments...	26	155	262
GG 61 - Ind. des chaussures, vêtements, tissus...	12	27	44
GG 62 - Ind. des meubles, appareils et accessoires...	9	25	33
GG 63 - Ind. des véhicules automobiles, pièces...	29	86	127
GG 64 - Ind. des magasins de marchandises diverses	3	18	26
GG 65 - Autres Ind de magasins de détail	24	57	106
GG 70 - Ind des intermédiaires de dépôts	6	168	195
GG 71 - Ind. du crédit à la cons. Et aux entreprises	1	3	4
GG 72 - Ind des intermédiaires d'investissement	1	2	2
GG 73 - Ind des assurances	2	28	33
GG 74 - Autres Ind d'intermédiaires financiers	1	1	1
GG 75 - Ind. des serv. immobiliers (sauf les lotisseurs)	6	10	18
GG 76 - Ind. Des agences d'assur. et ag. Immobilières	9	34	36
GG 77 - Ind des services aux entreprises	21	53	151

TS 13 : ENTREPRISES ET EMPLOIS (MAXIMUM ET MINIMUM) PAR GRAND GROUPE, 1999 (SUITE)			
	ENT	EMP MIN	EMP MAX
GG 81 - Ind des services de l'adm. fédérale	4	13	23
GG 82 - Ind. des serv. des administrations prov...	5	151	180
GG 83 Ind. des services des admin. locales	9	45	83
GG 85 - Ind des services d'enseignement	5	34	87
GG 86 - Ind. des serv. de soins de santé et des serv. soc.	40	307	400
GG 91 - Ind de l'hébergement	18	47	111
GG 92 - Ind de la restauration	26	165	282
GG 96 - Ind. de services de divertissements et loisirs	19	76	298
GG 97 - Ind. des services personnels et domestiques	36	48	57
GG 98 - Associations	6	8	21
GG 99 - Autres Ind de services	11	15	36
Source: CEEP. Répertoire des entreprises. 1999			

TS 14 : PROFIL DES ENTREPRISES DANS LA RÉGION, NIVEAU DÉSAGRÉGÉ, 1999

	ENT	EMP MIN	EMP MAX
016 Spécialités horticoles	1	0	10
041 Exploitation forestière	2	9	9
062 Mines de minérais non métalliques (i.e. tourbe)	2	21	116
102 Industrie de la transformation du poisson	8	62	1512
103 Industries de la préparation des fruits frais et légumes	1	1	3
104 Industries laitières	1	5	5
109 Autres industries de produits alimentaires	1	7	19
111 Industrie des boissons gazeuses	1	2	2
169 Autres industries de produits en matière plastique	1	5	7
182 Industries des filés et tissus tissés	1	105	114
249 Autres industries de l'habillement	1	2	2
254 Industries des portes, châssis et autres bois travaillés	1	1	5
281 Industries de l'impression commerciale	3	29	52
282 Industrie de clichage, de la composition et de la reliure	1	0	11
283 Industries de l'édition	1	60	65
302 Ind. de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques	1	4	12
303 Ind. de produits métalliques d'ornement et d'architecture	1	10	30
304 Ind. de l'embout., du matiçage et du revêt. de prod. de métal	1	5	8
309 Autres industries de produits en métal	1	10	17
312 Ind. du matériel commercial de réfrig. et de climatisation	1	3	11
319 Autre industries de la machinerie et de l'équipement	4	37	87
327 Industrie de la construction et de la réparation de navires	1	25	30
328 Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations	2	12	13
351 Industrie des produits en argile	1	1	5
354 Industries des produits en béton	1	8	11
369 Autres industries des produits du pétrole et du charbon	1	10	65
397 Industrie des enseignes et étalage	1	4	6
399 Autres industries des produits manufacturés	3	8	89
401 Promotion et construction de bâtiments résidentiels	7	10	87
402 Promotion et construction de bâtiments non résidentiels	2	23	123
421 Travaux de chantier	1	0	3
422 Travaux de charpente et travaux connexes	3	2	28
423 Travaux extérieurs de finition	1	0	30
424 Installations mécan., plomberie, chauffage et climatisation	2	5	8
426 Travaux d'électricité	4	7	15
427 Travaux d'intérieur et de finition	2	3	3
449 Autres travaux spécialisés	1	0	4
455 Industries des services relatifs au transport par eau	1	1	2
456 Industries du camionnage	5	26	33
458 Autres industries du transport	2	7	10
481 Industries de la diffusion des télécommunications	1	1	1

TS 14 : PROFIL DES ENTREPRISES DANS LA RÉGION, NIVEAU DÉSAGRÉGÉ, 1999 (SUITE)			
	ENT	EMP MIN	EMP MAX
482 Industries de la transmission des télécommunications	1	30	31
484 Industries des services postaux et services de messagers	3	6	11
499 Autres industries de services publics	2	5	8
511 Produits pétroliers, commerce de gros	1	3	4
521 Produits alimentaires, commerce de gros	2	1	4
541 App. ménagers élect. et électron. et leurs pièces, comm. gros	1	5	8
574 Machines, mat. et fourn. électr. et électron., comm. de gros	1	1	3
579 Autres machines, matériel et fournitures, commerce de gros	1	1	1
591 Matières de rebut, commerce de gros	3	8	14
594 Jouets, articles de fantaisie et pièces ...., comm. de gros	2	1	7
595 Mat. et fourn. photo. & instr. et acc. de musique, comm. gros	1	3	5
598 Marchandises générales, commerce de gros	1	12	14
601 Magasins d'alimentation	23	123	208
602 Magasins de spiritueux, de vin et de bière	1	5	10
603 Magasins de médic. sur ordonnance et de médic. brevetés	2	27	44
612 Magasins de vêtements pour hommes	2	4	7
613 Magasins de vêtements pour dames	3	7	11
614 Magasins de vêtements, n.c.a.	6	15	24
615 Magasins de tissus et de filés	1	1	2
621 Magasins de meubles de maison	3	10	13
622 Magasins d'app. ménagers, de postes de télév., de radio...	4	10	12
623 Magasins d'accessoires d'ameublement	2	5	8
631 Concessionnaires d'automobiles	2	7	9
632 Marchands de véhicules de loisir	1	4	8
633 Station-service	5	13	24
634 Mag. de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles	4	18	24
635 Ateliers de réparation de véhicules automobiles	16	43	61
639 Autres services pour véhicules automobiles	1	1	1
641 Magasins de marchandises diverses	3	18	26
651 Librairies et papeteries	2	10	14
652 Fleuristes et centres de jardinage	6	8	19
653 Mag. de quicaillerie, de peinture, de vitre et de papier peint	3	17	32
654 Magasins d'articles de sport et de bicyclettes	2	5	8
655 Magasins d'instruments de musique et de disques	1	1	2
656 Bijouteries et ateliers de réparation de montres et de bijoux	1	2	4
657 Magasins d'appareils et de fournitures photographiques	1	2	3
658 Mag. de jouets, d'articles de loisir, d'articles de fantaisie...	2	5	10
659 Autres magasins de vente au détail	6	7	14
702 Banques à charte et autres intermédiaires de type bancaire	1	14	18
705 Caisses d'épargne et de crédit	5	154	177
711 Sociétés de prêt à la consommation	1	3	4
729 Autres intermédiaires financiers	1	2	2
731 Sociétés d'assurance-vie	1	22	25
733 Sociétés d'assurance-biens et risque divers	1	6	8

TS 14 : PROFIL DES ENTREPRISES DANS LA RÉGION, NIVEAU DÉSAGRÉGÉ, 1999 (SUITE)			
	ENT	EMP MIN	EMP MAX
749 Autres intermédiaires financiers, n.c.a.	1	1	1
751 Exploitants de bâtiments et de logements	6	10	18
761 Agences d'assurances et agences immobilières	9	34	36
771 Bureaux de placement et services de location de personnel	2	3	25
772 Services d'informatique et services connexes	1	2	3
773 Services de comptabilité et de tenue de livres	4	8	9
774 Services de publicité	3	5	7
775 Bureaux d'archit., d'ingén. et autres serv. scient. et techn.	4	11	70
776 Études d'avocats et de notaires	5	18	19
779 Autres services aux entreprises	2	6	18
813 Services relatifs au travail et à l'emploi et serv. d'immigration	2	9	11
815 Services administratifs généraux	1	1	2
817 Gestion des services économiques	1	3	10
823 Services relatifs au travail et à l'emploi	1	3	3
825 Services administratifs généraux	1	2	2
826 Gestion des ressources humaines	2	134	154
827 Gestion des services économiques	1	12	21
835 Services administratifs généraux	6	39	64
837 Gestion des services économiques	3	6	19
852 Enseignement postsecondaire non universitaire	2	28	78
854 Bibliothèque	2	3	4
855 Musées et archives	1	3	5
861 Hôpitaux	2	176	207
862 Autres établissements de soins de santé et de serv. sociaux	4	57	89
863 Services de soins de santé hors institution	2	13	17
864 Services sociaux hors institution	10	16	29
865 Cabinets privés de médecins, chirurgiens et dentistes	12	24	25
866 Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé	8	19	24
867 Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux	1	1	1
869 Assoc. et organ. des dom. de la santé et des serv. sociaux	1	1	8
911 Hôtels, motel et camps pour touristes	14	34	86
913 Terrains de camping et parcs à roulotte	3	13	21
914 Camps de vacances	1	0	4
921 Services de restauration	22	144	247
922 Tavernes, bars et boites de nuit	4	21	35
961 Production et distribution de films et de matériel audiovisuel	5	7	9
962 Projection de films cinématographiques	2	1	9
963 Théâtres et autres spectacles	2	5	56
965 Clubs sportifs et services de loisir	1	9	10
969 Autres services de divertissements et de loisirs	9	54	214
971 Salons de coiffure et salons de beauté	25	32	35
972 Services de blanchissage et de nettoyage à sec	2	2	4
973 Pompes funèbres	1	3	3
979 Autres services personnels et domestiques	8	11	15

TS 14 : PROFIL DES ENTREPRISES DANS LA RÉGION, NIVEAU DÉSAGRÉGÉ, 1999 (SUITE)			
	ENT	EMP MIN	EMP MAX
982 Associations commerciales	1	2	2
986 Organisations civiques et amicales	5	6	19
991 Services de location de machines et de matériel	1	3	5
993 Photographes	1	1	1
994 Autres services de réparation	2	2	3
995 Services relatifs aux bâtiments et aux habitations	1	2	4
996 Services de voyages	4	4	9
999 Autres services, n.c.a.	2	3	14
Source: CEEP, 1999			

TS 15 : CERTAINES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES DANS LES SECTEURS CONNEXES, DANS LA RÉGION, 1990-1999

Projets - Thèmes	Contribution
Ostréiculture	$160,655
Carrefour de la mer	$1,144,923
Projet - truite	$2,110
Hébergement	$18,402
Débarcadère	$218,385
Tourbière	$71,324
Restauration	$52,643
Loisirs - Plein air	$147,916
Plages	$1,839,009
Excursions	$321,163
Musées	$100,716
Village Historique Acadien	$1,412,095
TOTAL	$5,489,342

Source: Développement économique. Tourisme et Culture

TS 16 : DONNÉES HISTORIQUES DU SECTEUR AGRICOLE, 1951

	NB	Gloucester	Caraquet	New Bandon	Paquetville
Population totale	515,697	57,489			
Population sur une ferme	149,916	29,393	3,438	2,795	2,285
Nombre de fermes	26,431	4,571	527	406	382
Superficie terres agricoles (acres)	701,387	54,481	4,250	5,738	4,057
Blé (acres)	3,350	209	14	49	15
Orge (acres)	13,599	784	97	116	48
Avoine pour grains (acres)	174,917	12,992	869	1,599	763
Foin cultivé (acres)	441,329	32,416	2,305	3,460	2,685
Pommes de terre (acres)	38,123	3,220	389	236	159
Culture arbres fruitiers (acres)	3,149	69			
Pommes (acres)	3,059	57			
Prunes (acres)	38	6			
Cerises (acres)	26	5			
Culture de petits fruits (acres)	1,231	13			
Fraises (acres)	758	10			
Framboises (acres)	44	2			

Source: Statistique Canada, Données du recensement

TS 17 : Données historiques du secteur agricole, 1996

	NB	Gloucester
Nombre total de fermes	3,405	173
Petits fruits et raisin		
Fermes	432	70
Acres	16,421	5,166
Fraises		
Fermes	166	10
Acres	704	51
Framboises		
Fermes	107	7
Acres	134	14
Bleuets		
Fermes	227	56
Acres	15,561	5,101
Érablières		
Fermes	174	10
Nombre d'entailles	921,693	33,650

Source: Statistique Canada. Données du recensement

ANNEXE V. BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Beaudin, M. et D. J. Savoie (1992) *Les défis de l'industrie des pêches au N.-B.* Moncton. N.-B. Éditions d'Acadie, 286 p.

L'industrie du crabe se développe très bien vers 1985 pour l'ensemble des régions. Les prises de homard augmentent depuis 1975.

Suite aux avancements de la technologie, la capacité de récolte dépasse largement les stocks disponibles. Il y a même eu une hausse de 45% de pêcheurs autorisés en Atlantique de 1974 à 1981. Les pêcheurs mettent nettement les stocks en péril puisque la compétition pour les ressources les force à prendre une plus grande quantité de poissons dans le moins de temps possible. Le gouvernement a cependant émis des limites par bateaux par jour pour améliorer la qualité des poissons. Certaines espèces potentielles sont le merlu argenté, le maquereau, le chien de mer, les oursins...

Blanchard, J.A. et J.L. Mallet (1987) *Rapport des sites d'élevage de la moule bleue Mytilus edulis de la région du nord-est du Nouveau- Brunswick. Caraquet. N.-B.* Ministère des pêches.

Cette industrie a pris naissance en 1987. La production totale au N.-B. était de 13,636 kg jusqu'au moment de cette étude. Les industries voulaient en 1989, 363,636 kg au N.-B. par année. Cette industrie pourrait engendrer 5,000,000 dollars par année et ainsi créer au moins 20 emplois.

Brun, R. (1988) *La ruée vers le homard des Maritimes*. Moncton. N.-B. Michel Henry éditeur.

Les Maritimes ont eu une grande remontée économique avec l'arrivée de la pêche au homard. Le nombre de homarderies est passé de 15 en 1860 à 60 en 1887 pour atteindre un nombre incroyable, soit 470 en 1887. Les débarquements au N.-B. totalisaient 5,236,000 livres de homard pour l'année 1870, le tout ayant une valeur de 800,000$. Cet ouvrage présente beaucoup de renseignements généraux sur la pêche au homard.

Caddy, J.F. et R.A. Chandler (1976) *Historical statistics of landings of inshore species in the Maritime Provinces 1947-1973*. Fisheries and marine service, Technical report no. 639.

Cet ouvrage présente les données et les variations des conditions de pêche pour 22 espèces des Maritimes. Il est possible de voir un portrait plus général de la condition aux Maritimes pour les années entre 1947 et 1973. La majorité des espèces à haute valeur ont eu tendance à diminuer lors des années 1960 et 1970.

Chaussade, J. (1983) *La pêche et les pêcheurs des provinces Maritimes du Canada, contribution à l'étude du sous-développement à l'intérieur d'un pays riche.* Montréal. Les presses de l'université de Montréal.

La pêche aux Maritimes est classée numéro 1 par rapport à l'ensemble de la production et des revenus pour le Canada en matière de pêche. Cet ouvrage explique le principe des différentes pêches ainsi que le mode de vie des pêcheurs dans les changements rencontrés dans cette industrie.

Doucet, P. (1981) *Vie de nos ancêtres en Acadie.* Moncton. N.-B. Éditions d'Acadie, 40 p.

Cet ouvrage énumère les principales espèces pêchées. Il est indiqué que le hareng était principalement utilisé comme appât pour la morue. Il indique aussi l'abondance du homard non pêché. L'abondance des huîtres est aussi citée dans cet ouvrage.

Égalité (1985) *La pêche en Acadie*, revue acadienne d'analyse politique, no 16.

Le homard se développe dans les Maritimes dans les années 1850. Pendant ce temps, les Maritimes représentaient entre 80 et 85 % de tous les débarquements au Canada, ce qui représentait un gros avancement pour ces régions du point de vue économique. L'année 1890 a été marquée par une décroissance rapide des prises. En effet, l'installation de plusieurs usines et la surexploitation sont les principales causes de la chute de cette ressource que les gens pensaient inépuisable. Entre 1887 et 1918, la diminution des stocks a été très drastique et plusieurs industries ont dû fermer leurs portes. En 1811, certaines personnes rapportent que le homard était seulement utilisé pour fin d'engrais pour les champs, puisque la source principale de revenu était alors l'agriculture.

L'installation des conserveries pour le homard a été très rapide passant de 24 en 1873 à 100 en 1880. Cette période représentait une ruée vers l'or marin. Aucun règlement n'a été établi avant 1872 pour la durée de saison de pêche. En 1887, 35 millions de livres ont été pêchées au N.-B., ceci sans compter l'usage domestique ainsi que la consommation.

Ferguson, E. (1984) *Analyse économique des différentes stratégies de développement ostréicole.* Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture.

L'occupation d'ostréiculteur peut procurer un salaire de plus de 7,10$ de l'heure. Pour avoir une production continue, un ensemencement continu de 100 boîtes de 5 picotins par année est nécessaire. Une production annuelle viable de 340 boîtes par acre est évaluée et ce en effectuant une rotation de 2 acres par année. Les données d'ensemencement ainsi que les différentes stratégies utilisées sont disponibles dans cet ouvrage.

Ferguson Ernest (1984) *Manuel de l'ostréiculteur*. Ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick. Fredericton. N.-B.

Le rendement visé à l'acre avec ensemencement distinct est de 300 boîtes de 5 picotins. ce à tous les 5 ans.

Ferguson. E. (1985) *Captage et taille des naissains d'huîtres de 1979 à 1984 dans la baie de Caraquet*. Caraquet. N.-B. Ministère des pêches et de l'aquaculture.

Cet ouvrage contient des données pour le captage et la production de naissains (de 1974 à 1979). Le potentiel optimal est évalué à environ 182 950 boîtes de 5 picotins ayant une valeur de 9 M$ par année. Ce potentiel optimal serait possible avec un ensemencement distinct de 103,350 000 huîtres de semence par année. Depuis 1979, la Baie de Caraquet fournit un approvisionnement régulier de naissains ce qui permet de croire que le potentiel pourrait être atteint avec les techniques de semence appropriées.

Ganong, W. F. (1948) *The history of Caraquet and Pokemouche*. Historical studies no 7.

La rivière Caraquet est constituée des fonds les plus riches des alentours. Les fonds sont très abondants en morues, harengs, maquereaux et autres bons poissons. Caraquet est le plus grand centre de pêche au N.-B. La pêche est très abondante en truites, saumons et éperlans. Les œufs d'éperlans sont retrouvés dans les ruisseaux. Les éperlans sont gros comme des harengs moyens.

Journal de la mission de 1811.

La morue, le saumon, le hareng, le maquereau, le bar, l'anguille, la truite, la plie, le poisson de St-Pierre, l'esturgeon et le homard sont présents dans la baie, mais ils ne sont pas tous concentrés au même endroit. La batture, de 2 milles de long par 1 mille de large, est couverte d'une abondance d'huîtres . La pêche a lieu l'hiver comme l'été. Les huîtres sont pêchées à l'aide de 2 râteaux de bois liés par un clou ou une cheville vers le milieu des bâtons qui forment une espèce de pinces. Des quantités de 1000 à 2000 barriques sont exportées à chaque automne.

La morue et le maquereau se prennent à la ligne, mais il est seulement possible de les pêcher sur les bancs où on trouve fond. L'anguille est pêchée avec un « nigog ». La morue et le maquereau sont pêchées avec un filet. Les filets brisent quelques fois suite à l'introduction des homards. Les homards ne sont pas encore pêchés, mais ceux retrouvés dans les filets sont utilisés pour engraisser les champs. La plie, le hareng et les têtes de morue sont aussi utilisé comme engrais.

En 1948, les dragueurs ont effectué des prises très payantes de la morue en allant jusqu'au maquereau. Une drague a pris 120,000 et 111,000 livres de morue en deux semaines consécutives.

Gionet, A. (1986) *Middle Caraquet... the lean years*. Summer, 178 p.

Chaque bateau comprenait généralement de 4 à 5 personnes. Les eaux étaient très troubles au début du 20^{e} siècle. Des étoiles de mer étaient quelques fois capturées dans les filets. La pollution provenait principalement des bateaux. Les fonds ont cependant été très endommagés par les dragues. Le hareng se reproduit principalement sur le bord dans environ 15 à 20 pieds d'eau à chaque printemps. Les œufs sont distribués sur un quart de mille de large à perte de vue. Les villageois prennent des centaines de barils, le tout principalement utilisé comme engrais puisqu'il n'y a pas de valeur marchande pour ce poisson.

L'introduction des usines de transformation du poisson et les dragueurs ont représenté selon les gens de la région le début d'un déclin. Ils prenaient les œufs de hareng pour les transformés. Cette prise a eu une répercussion directe sur les autres poissons puisque le hareng était la source de nourriture de plusieurs autres espèces. La quantité de hareng a diminué suite à ces démarches.

Le homard et le crabe étaient les espèces les plus détestées par les pêcheurs puisqu'elles brisaient les filets. Le homard était très nombreux, mais il n'y avait pas de marché avant la fin de la première guerre mondiale. La saison de pêche débutait lorsque la glace était partie. Les lieux les plus propices étaient situés derrière l'île de Caraquet et les bateaux utilisés étaient de 28 pi de long par 10 pi de large. Seulement la queue et les pinces étaient utilisées pour la mise en conserve, le reste utilisé pour la consommation ou comme fertilisant. Le crabe avait tendance à entrer dans les trappes et manger la nourriture pour le homard avant que celui-ci ne se rende à la trappe. Les crabes bleus de mer qui entraient dans les trappes étaient donnés aux porcs.

Le passe-temps de plusieurs gens étaient de pêcher l'éperlan pendant l'hiver. Ils faisaient des trous dans la glace et y déposaient des cabanes. La capture était toujours suffisante pour nourrir la famille à chaque jour.

Godin, R. (1974) *La vie sur l'île de Caraquet*. La revue d'histoire de la SHND. Vol 11 no1. Janv-fév.

En 1886, la pêche au homard était effectuée pour la mise en conserve et le saumon sur glace était expédié par train. L'année 1929 fût marquée par une crise. Les gens ont commencé à faucher le varech dans l'eau. À cette époque, 11,000 habitants vivaient principalement de la pêche.

GTA Consultants Inc. (1993) *A proposed management plan for conditionally approved shellfish growing areas in eastern N.B.* Department of fisheries and oceans, Gulf region.

La baie de Caraquet est une région très productive pour la production d'huîtres. Cette production a cependant diminué de beaucoup pendant les deux dernières décennies. Les débarquements d'huîtres ne dépassent pas 40 kg par jour par pêcheur

comparativement à des quantités de plus de 100 kg auparavant. Un pêcheur a indiqué qu'il faut présentement être chanceux afin d'obtenir des débarquements dépassant 75 à 100 livres par jour, débarquements qui totalisaient entre 2,000 et 3,000 livres il y a dix ans. La chute de production entraîne des problèmes entre les privés et le public.

Lavoie, R.E. (1977) *The oyster population of the Public Fishing Area, Caraquet Bay, New Brunswick.* Fisheries and Marine Service technical report no. 735.

La région de Caraquet a été frappée par la maladie de Malpèque vers la fin des années 50. Cette maladie a entraîné une diminution importante des stocks. Avant 1957, les stocks d'huîtres pouvaient subvenir à au moins 300 pêcheurs. Le taux de production pour les années entre 1954-1957 était d'environ 8,000 boîtes par année. En 1957, 9,000 boîtes ont été recueillies. La pêche fût fermée de 1959 à 1968 afin de permettre à la région de récupérer son stock initial. Des huîtres en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard ont été transplantées dans la région afin de contrer les effets destructeurs de la maladie de Malpèque.

Les données de pêche pour le banc public de la baie de Caraquet sont disponibles pour la période de 1968 à 1976. L'auteur précise qu'aucune donnée n'était disponible avant 1971, sauf pour quelques données statistiques. Pour fin de calcul, une tonne métrique équivaut à 22 boîtes d'huîtres de taille marchande soit de 7.5cm. Une boîte a une longueur de 60 cm, une largeur de 30 cm et une hauteur de 25 cm. Elle peut contenir en moyenne de 450 à 500 huîtres de taille marchande et a un poids moyen de 38.5 à 43 kg, ce qui équivaut à 85 à 95 livres.

Lavoie, R.E. (1978) *The leasehold industry of Caraquet Bay, New Brunswick.* Fisheries and Marine Service technical report no. 805.

L'existence de concessions ostréicoles est reconnue depuis 1946. Entre 1946 et 1957, 103 concessions ont été établies dans la région. Ce chiffre a augmenté très vite de 1965 à 1977, le tout donnant 230 concessions au total. Les concessions représentaient le tiers des débarquements de la région. La baie de Caraquet a un potentiel historique estimé à environ 327 t par année, mais un potentiel théorique de 4257 t par année. L'importance des huîtres a été démontrée depuis 1757 par les gens de Caraquet. Au début, les huîtres étaient pêchées avec des outils domestiques à l'année longue, mais le tout seulement dans le but d'une consommation immédiate par les familles. Plessis (1811) indique que 1000 à 2000 barils d'huîtres étaient exportées à chaque automne. En 1910, 300 barils ont été exportés en train. Cependant, on peut observer une augmentation car plus de 3000 barils ont été exportés en 1976. Pour fin de conversion, un baril peut contenir deux boîtes.

Théoriquement, un acre peut produire 200 boîtes par année, ce qui dénote un potentiel très grand pour la région. Les données de production des différents sites privés sont disponibles dans cet ouvrage. De cette quantité, 36% provenait des sites privés. La production a diminué à compter de 1977 avec des débarquements de228 t, soit 5,584 boîtes, 7 à 10% provenant de sites privés. Si le potentiel historique était atteint, un

total d'un quart de million de dollars de plus pourrait être perçu par année. Si le potentiel théorique était atteint, 3 millions de plus par année entreraient dans l'économie de la baie de Caraquet.

Lavoie R. E. et G. Robert (1981) *Distribution and biological parameters.* Resource Branch, Deparment of Fisheries and Aquaculture, Nova Scotia. Publié dans Canadian Technical Report of Fisheries and Aquaculture Science 10-39

En 1980, des débarquements totalisant 414 t ont été effectués dans la région de Caraquet. En 1979, 95.8 millions d'huîtres ont été pêchées dans la région ,ce qui totalise 1356 t.

Lebreton, C. et B. Theriault.(1982) *Caraquet 1961-1981. Du plus long village du monde à la plus longue rue des Maritimes*. Caraquet, N.-B.

La région de Caraquet comprend au milieu du 19^{e} siècle, 200 bateaux pouvant soutenir à environ 500 pêcheurs. En 1841, les débarquements de morue dans la région totalisaient 870,240 livres et plus de 2.2 million de livres en 1881.

Léger, J. D. (1962) *Notes documentaires sur certains aspects historiques de la région du Bas-Gloucester*. La Société Historique Acadienne. Septembre.

La région du Bas Gloucester est constituée de cours d'eau poissonneux sans pareil. La pêche a débuté en 1756 dans cette région. En 1882, un vieillard disait « c'est incroyable la quantité de poisson qui se prenait de mon temps ». Auparavant, ils n'avaient que jeter la ligne et ils la retiraient chargée. En 1882, les pêcheurs de morue devaient aller jusqu'à 20 ou 30 milles du large, comparativement à tout près de la terre lorsque le vieillard pêchait.

Liew, D. et M. Bourque (1996) *Valeurs au débarquement, tendances de la capacité de capture et performance économique*. MPO Maritimes, Rapport régional sur l'état des pêches 96/2F. 1996.

Les Maritimes représentent plus de 45% des débarquements du Canada. Cet ouvrage contient de nombreuses références globales à la situation des pêches.

Mallet, A. (1991) *Projet écloserie- pilote*. Université de Moncton, Centre universitaire de Shippagan, Shippagan, N.-B.

Le projet va permettre d'augmenter la production totale d'huîtres pour la région. La croissance de l'huître par sélection artificielle permettrait une augmentation de 10 à 15% de production par année. La croissance d'algues est nécessaire afin d'assurer un milieu propice de croissance pour les juvéniles. Le système d'écloserie pourrait produire, avec quelques adaptations, environ 10 millions de juvéniles ayant une valeur future d'environ 200,000.00$, soit un potentiel très intéressant. Tous les facteurs biologiques ainsi que les différents principes associés à la fécondité et à la croissance

sont disponibles dans cet ouvrage. Une expérience avec des palourdes a permis de recueillir 15 millions de larves après 37 jours et au jour 50, il y avait un total de 6 millions de naissains. Ce principe permettrait aussi une amélioration génétique. Trois pontes d'huîtres ont permis de récupérer 2 millions de juvéniles.

Ministère des Pêches et des Océans (1998) *Aperçu general des pêches du Golfe* Régions des Maritimes, Division de l'économie, Centre des pêches du Golfe, Moncton, N.-B., 9 p.

La valeur des débarquements a augmenté entre 1987 et 1997. Les pêches du golfe ont rapporté 255 millions en 1997 comparativement à 163 en 1990. Le homard et le crabe des neiges sont cependant les sources principales de ces débarquements soit 59% et 22% respectivement. Les poissons pélagiques ne représentent que 7% des débarquements et les poissons de fond que 2% comparativement à environ 10% auparavant. La diminution des stocks de poissons de fond est évidente. La majorité des pêcheurs de homard possèdent d'autres permis. La palourde, le maquereau et le crabe des roches sont des espèces avec un potentiel assez élevé, ceci pour l'ensemble du golfe.

Perley, M.H. (1852) *Report on the fisheries of the Gulf of Saint Lawrence*. The sea and river : Fisheries of New Brunswick.

Cet ouvrage contient les données de débarquements de certaines espèces à Caraquet pendant les années 1840. Plusieurs personnes ont indiqué que le homard était ramassé à l'aide de chariots le long de la côte pour ensuite être répandu comme engrais dans les champs, ceci démontrant l'abondance du homard à ce moment. Le crabe et la crevette semblent être présents en quantité incroyable, mais ils ne sont pas pêchés pour le moment. Il y a 200 bateaux avec deux hommes et quelques jeunes garçons pour chaque bateau de la pointe de Maisonnette à Saint-Simon. Chaque bateau avait en moyenne des débarquements de 50 quintaux de poissons par année. Une grande quantité de maquereaux également est prise. Les huîtres de la baie de Caraquet étaient renommées pour être les meilleures et plusieurs milles boisseaux sont expédiés chaque année. La production de toutes les régions avoisinantes est disponible dans cet ouvrage.

Richard, B.J. et A.S. Menon (1984) *Shellfish growing water resurvey of Caraquet Bay, New Brunswick shellfish area no. 3*. Manuscript report AR-84-4.

Le potentiel de production d'huîtres marchandes est estimé à environ 2 millions d'huîtres par année.

Robins, R. H. (1980) *Evolution of an Acadian Fishing Village*, Plattsburgh, N.Y., 198 p.

Il est surprenant de constater la différence entre les bateaux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Il y a eu un développement de la pêche commerciale lors des années

1840 et 1850. Cependant, les pêches ont commencé à diminuer pendant les années 1920 et 1930. Le nombre de bateaux, le prix et les prises ont en effet tous chutés.

Cet ouvrage ajoute le thon aux espèces qui étaient nombreuses dans la région, mais il précise que c'est surtout la morue qui était l'espèce la plus importante. Des 34 familles présentes en 1784, environ la moitié dépendaient des compagnies de pêches. Caraquet était une région très pauvre en agriculture, mais très riche pour la pêche. En 1832, un rapport contenait les noms de 46 pêcheurs qui transféraient 4047 quintaux de morue soit 454,384 livres. Chaque pêcheur pouvait retirer un salaire d'environ 150 à 200 livres, le tout échangeable contre des biens indispensables à la survie.

La dépression de 1880 a affecté le commerce des poissons avec une diminution de la pêche et du transport de la morue en Europe. Les compagnies utilisaient principalement de morue séchée, du « pickled » hareng, du saumon et des huîtres. Le homard n'a pas été utilisé avant 1870. Les gens allaient sur les plages et ramassaient des tonnes de homard suite aux marées basses.

La saison de pêche était de mai à octobre pour les poissons et les mois de mai et juin pour le homard. À chaque jour, les bateaux débordants de homards retournaient à la maison. Les pêcheurs descendaient des lignes qui comptaient une centaine de trappes chacun. Le hareng était pêché les mois de mai et de juin puis à l'automne. La morue était pêchée en juillet et en août. À partir de 1870, les bateaux qui pêchaient étaient beaucoup plus gros.

En 1850, il y avait 500 pêcheurs pour 200 bateaux, en 1871, 355 pêcheurs pour 150 bateaux et en 1881, il y avait 486 pêcheurs pour 311 bateaux. L'année 1881 a été une des plus importantes années pour ce qui est de la production, ceci principalement relié à l'introduction de gros bateaux et de la pêche au homard.

Les prises suivantes de morue ont été effectuées soit : 870 240 livres en 1841, 1,078,560 livres en 1842, 1,798,720 livres en 1849, 1,081,136 livres en 1871, 2,224,544 livres en 1881, 1,180,000 livres en 1927 et un peu plus de 1,000,000 en 1940. Le salaire des pêcheurs ainsi que le nombre et le genre d'emploi relié à la pêche sont aussi disponibles dans cet ouvrage.

La fin des années 1930 a été marquée par l'arrivée des bateaux à moteurs qui pêchaient de 1 à 2 millions de livres de poissons par année. La spécialisation des usines et la capacité des bateaux ne coïncidaient pas avec la quantité de ressources disponibles et renouvelables du milieu.

Le premier dragueur a fait son apparition en 1947, ce nombre croissant rapidement pour atteindre 27 en 1955. Ces bateaux rapportaient entre 15 à 20 millions de livres par année. En 1969, les débarquements totalisaient 125 millions de livres de poissons, soit 50% des débarquements du N.-B.

Étant donné que les dragueurs prennent tout sur leur passage, il y a eu une diminution très importante des stocks de poisson et ainsi de l'importance de la pêche. Une diminution des débarquements de morue a été notée. Les stocks de homard en cependant resté un peu plus stable puisqu'il était contrôlé par les gouvernements. Les années 1960 à 1974 ont été marqué par une hausse suivie d'un déclin économique.

Table 20 et 21. Salaires, nombre de bateaux, quantité débarquée pour différentes espèces.

SenPAq Consultants Enr. (1990) *Inventaire des mollusques de l'est du Nouveau-Brunswick*, Baie Saint-Simon, Baie Saint-Simon Sud, Baie de Lamèque, Baie de Petite Lamèque. Shippagan. N.-B. Centre Universitaire de Shippagan. 76 p.

Cet ouvrage donne toutes les données sur les débarquements pour les régions de Lamèque, Saint-Simon.etc.

SEnPAq Consultants Enr. (1991) *Abondance et distribution et autres paramètres biologiques de la population d'huîtres du banc public de la baie de Caraquet*, Nouveau-Brunswick. Tracadie. N.-B. Ministère des Pêches et Océans.

L'inventaire pour cette recherche a été effectué entre le 15 mai et le 4 juin 1991. L'état de la population d'huîtres du banc public s'est beaucoup détérioré depuis 1974. La superficie totale a diminué de 13% soit de 290 ha en 1979 à 253 ha en 1991. La densité d'huîtres a aussi diminuée passant de 63.5 à 24.2 huîtres par mètre carré de1974 à 1991. La production totale a par conséquent subit des diminutions incroyables passant de 2547 t en 1974 à 1282 t en 1979, pour ensuite diminuer à des quantités aussi minimes que 807 t en 1987 et 607 t en 1991. La proportion d'huîtres juvéniles était très faible en 1991, ce qui indique que la population va continuer de diminuer.

Sephton, T.W. et C.F. Bryan. (1988) *Abundance, distribution and dynamics of the American oyster population of the public fishing area of Caraquet Bay, New Brunswick.* Canadian technical report of fisheries and aquatic sciences no. 1654.

Les débarquements pour la région étaient d'environ 385 tonnes par année pour les années de 1971 à 1976. Une quantité de 300 tonnes métriques a été débarquée en 1984 et 361 tonnes métriques en 1985. Ces débarquements équivalaient à 56,628 boîtes en 1974, 31,410 boîtes en 1979 et 19 800 boîtes en 1987. Ces données représentent les régions de pêche publique.

Sephton, T.W. et D.A. Booth (1992) *Physical oceanographic and biological data from the study of the flushing of oyster (Crassostrea virginica) larvae from Caraquet Bay, New Brunswick.* Canadian manuscript report of fisheries and aquatic sciences no. 2162. 1992.

Les secteurs privés et publics sont interdépendants puisqu'ils dépendent tous les deux du banc public pour les huîtres de semence. La population d'huîtres retrouvées dans le

milieu naturel diminue suite au captage des naissains avec l'aide des chapeaux-chinois. Ces naissains, puisqu'ils sont transportés dans les régions privées, diminuent le potentiel naturel de la région. Il est cependant difficile de bien voir l'impact du captage puisque la population de larves varie de saison en saison.